



Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)  
Programme Afrique du Centre et de l'Ouest

Ouagadougou, BURKINA FASO

Tél : +226 25 37 42 16 / 25 40 99 42

E-mail : [paco@iucn.org](mailto:paco@iucn.org)

[www.iucn.org/paco](http://www.iucn.org/paco)



# RAPPORT NARRATIF SEMESTRIEL #7

- NUMERO PROJET : **FED/2018/399-509**
- INTITULE DE L'ACTION : **GOVERNANCE REGIONALE DES AIRES PROTEGEES EN AFRIQUE DE L'OUEST**
- PERIODE DE RAPPORTAGE : **25 MARS 2019 AU 31 OCTOBRE 2022**
- NOM DU COORDINATEUR DU CONTRAT DE SUBVENTION : **UICN**

## **ANNEXE VI**

# **RAPPORT NARRATIF ANNUEL**

<i>Table des matières</i>
---------------------------

<b>Table des matières</b> .....	2
<b>Liste des figures</b> .....	3
<b>Liste des sigles et acronymes utilisés dans le rapport</b> .....	5
<b>1. Description</b> .....	7
<b>2. Évaluation de la mise en œuvre des activités de l'action</b> .....	8
2.1. Résumé de l'action.....	8
2.2. Résultats et activités.....	10
2.3. Matrice-cadre logique à jour.....	66
2.4. Plan d'action mis à jour pour les futures activités du projet.....	80
<b>3. Bénéficiaires/entités affiliées et autre coopération</b> .....	84
<b>4. Visibilité</b> .....	87

**Liste des figures**

Figure 1 : Participants à la 2<sup>ème</sup> réunion de coordination régionale des AP à Niamey, Niger ..... 17

Figure 2 : Visuels conçus pour les invitations aux événements organisés par le projet lors de l'APAC à Kigali ... 18

Figure 3 : Participants au panel sur le réseau des gestionnaires et professionnels des aires protégées d'Afrique de l'ouest au sein du pavillon de l'OBAPAO à Kigali Convention Center ..... 18

Figure 4 : Témoignage d'une bénéficiaire d'une bourse Master attribuée dans le cadre de l'action suite à sa participation à l'APAC..... 19

Figure 5 : Visuel d'invitation à la conférence publique..... 20

Figure 6 : Capture d'écran du SIDMC présentant la page portant sur les indicateurs suivis par le système..... 22

Figure 7 : Photo de famille des participants à l'atelier régional de Niamey..... 24

Figure 8 : Plateforme CECN Sys4ENCA (à gauche) et zones testées durant la phase pilote (en droite) ..... 24

Figure 9 : Bilan écologique du paysage Bafing Falémé par zone (à gauche) et par bassin hydrologique (à droite) 25

Figure 10 : Tendances du bilan écologique en Bafing Falémé de 2000 à 2018 ..... 26

Figure 11 : Capture d'écran de l'OBAPAO montrant les résultats de la CECN avec un focus sur les tendances de dégradation du potentiel écologique du Niokolo ..... 27

Figure 12 : Capture d'écran du site web de la conférence montrant l'évènement sur la CECN..... 28

Figure 13 : Diffusion web concernant la plateforme Sys4ENCA et la CECN lors de l'APAC à Kigali ..... 29

Figure 14: Policy brief sur la CECN et l'outil Sys4ENCA..... 30

Figure 15 : Article scientifique sur les résultats de la CECN dans le cadre de l'action en cours de publication ... 31

Figure 16 : Résultats des collectes de données IMET de quelques sites évalués ..... 36

Figure 17 : Photo de famille des participants à l'atelier de restitution des résultats des campagnes IMET réalisées au niveau du Complexe WAP ..... 37

Figure 18 : Rapport d'utilisation du hub virtuel..... 38

Figure 19 : Téléchargement des documents disponibles au niveau du hub virtuel..... 39

Figure 20 : Capture d'écran de la page web du E-Forum..... 39

Figure 21 : Cérémonie de fin de formation des écogardes, 04 août 2022, Tambacounda, Sénégal..... 41

Figure 22 : Auditeurs DU 19 lors de la sortie de terrain au Ranch de Gibier de Nazinga ..... 42

Figure 23 : Séance de sensibilisation et d'information sur le SICE et le protocole de partage des données avec la Direction des Eaux et Forêts du Niger..... 44

Figure 24 : Capture d'écran de la lettre NAPA #167 d'octobre 2022 présentant l'article sur le SICE..... 44

Figure 25 : Dotation d'équipement de lutte contre la criminalité environnementale à la Direction Générale des Eaux, forêts et chasse du Bénin..... 46

Figure 26 : Dotation en équipements de lutte contre la criminalité environnementale à la Direction de la Faune, de la Chasse, des Parcs et des Réserves du Niger ..... 46

Figure 27 : Dotation en équipements de lutte contre la criminalité environnementale à l'Office Nationale des Aires Protégées du Burkina Faso ..... 46

Figure 28 : Remise d'équipement de LCE à l'office Ivoirien des parcs et Réserve le 29 septembre 2022 ..... 47

Figure 29 : Participants à l'atelier régional de validation des rapports de la mission d'harmonisation des cadres juridiques nationaux de lutte contre la criminalité environnementale en Afrique de l'Ouest..... 49

Figure 30 : Mensuration sur un spécimen de tortue olivâtre avant sa réintroduction en mer..... 51

Figure 31 : Entretien avec le groupement de femmes sur les crimes liés aux tortues marines et développement d'un système « Epargne pour le changement » ..... 51

Figure 32 : Soins apportés à un spécimen de crocodile nain avant sa mise en conservation ex-situ..... 52

Figure 33 : Construction des bassins d'accueil et des fosses de mise en quarantaine des crocodiles ..... 52

Figure 34 : Transport de deux (02) autruchons à leur enclos dans la Réserve de biosphère de Gadabédji ..... 53

Figure 35 : Renforcement des capacités du doctorant Janvier AGLISSI sur la capture et soins aux grands carnivores (lion et au Lycaon) au ZCP au South Luangwa National Park (Zambie) ..... 54

Figure 36 : Page de garde du résumé analytique élaboré pour les besoins de sensibilisation et de plaidoyer des autorités politiques et des décideurs de la région ..... 55

Figure 37 : Sensibilisation et plaidoyer auprès de Madame la Ministre de l'Environnement et de la Lutte contre la Désertification du Niger..... 56

Figure 38 : Sensibilisation et plaidoyer auprès de la Présidente de la Commission Développement Rural et Environnement de l'Assemblée Nationale du Niger..... 56

Figure 39 : Sensibilisation et plaidoyer auprès de Monsieur le Ministre du Cadre de Vie et du Développement Durable du Bénin ..... 56

Figure 40 : Sensibilisation et plaidoyer auprès de Monsieur le Directeur Général du Centre National de Gestion des Réserves de Faune (CENAGREF) au Bénin ..... 56

Figure 41 : Quelques captures d'écran des mises en avant sur Facebook ..... 62  
Figure 42 : Capture d'écran du site web du PAPBio ..... 64  
Figure 43 : Remise d'une dotation en équipement de lutte contre la criminalité environnementale à l'OIPR en Côte d'Ivoire..... 65  
Figure 44 : Captures d'écran de différentes plateformes de communication sociale du PAPBio ..... 66

**Liste des tableaux**

Tableau 1 : Tendances de la valeur écologique (capabilité écosystémique) par composante de 2000 à 2018 à niveau Tier-2..... 26  
Tableau 2 : Liste des équipements fournis aux champions ..... 45  
Tableau 3 : Liste des subventions accordées aux centres de conservation ex-situ ..... 50  
Tableau 4 : Liste des bourses de recherche doctorale octroyées..... 53  
Tableau 5: Tableau de bord présentant les valeurs de référence des indicateurs socio-économiques au niveau des paysages de mise en œuvre du PAPBio au démarrage du programme (2019) ..... 58

**Liste des sigles et acronymes utilisés dans le rapport**

ABN	Autorité du Bassin du fleuve Niger
AG	Assemblée Générale
APAC	Africa Protected Areas Congress
AMP	Aire Marine Protégée
AMCP	Aires Marines Communautaires Protégées
ANSAL-B	Académie Nationale des Sciences, Arts et Lettres du Burkina
AO	Afrique de l'Ouest
AP	Aire Protégée
APN	African Parks Network
BIOPAMA	Programme pour la biodiversité et la gestion des aires protégées
CdS-R	Comité de suivi régional
CECN	Comptabilité écosystémique du capital naturel
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CENAGREF	Centre National de Gestion des Réserves de Faune (Benin)
CILSS	Comité Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel
CITES	Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction
CMAP	Commission Mondiale des Aires Protégées
CRO	Comité Régional d'Orientation
CSE	Centre de Suivi Ecologique
CTS	Comité Technique et Scientifique
DU-GAP	Diplôme d'Université en Gestion des Aires Protégées
DUE	Délégation de l'Union européenne
ENEFC	Ecole Nationale des Eaux, Forêts et Chasse
EoH	Enhance our Heritage
FSOA	Fondation des Savanes Ouest Africaines
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
GIZMaC	Gestion Intégrée de la Zone Marine et Côtière
GRAA	<i>Game Ranger Association of Africa</i>
IEC	Information – Education - Communication
IMET	Integrated Management Effectiveness Tool / Outil intégré sur l'efficacité de gestion
INTERPOL	Organisation internationale de police criminelle
IRF	<i>International Ranger Federation</i>
JRC	<i>Joint Research Center</i>
LATF	<i>Lusaka Agreement Task Force</i>
LCE	Lutte contre la Criminalité Environnementale
Master GAPB	Master en Gestion des Aires Protégées et Biodiversité
MRC-GIE	Mécanisme Régional de Coordination de la Gestion Intégrée des Ecosystèmes
MOOC	Massive Online Open Course
NAPA	Nouvelles des Aires Protégées d'Afrique
OBAPAO	Observatoire pour les Aires Protégées et la Biodiversité en Afrique de l'Ouest
OIPR	Office Ivoirien des Parcs et Réserves
ONG	Organisation non-gouvernementale
ONUDC	Office des Nations unies contre les drogues et le crime
PAG	Plan d'Aménagement et de Gestion
PAPACO	Programme Aires Protégées d'Afrique et Conservation
PAPBio	Programme d'appui pour la préservation de la biodiversité et les écosystèmes fragiles, à la gouvernance environnementale et au changement climatique en Afrique de l'Ouest
PAPFor	Programme d'appui pour la préservation des écosystèmes forestiers en Afrique de l'Ouest
PAGIET	Programme Régional d'appui à la Gestion Intégrée des Ecosystèmes Transfrontaliers
PNC	Parc National de la Comoé
PNCVS	Parc Naturel Communautaire de la Vallée du Sitatunga
PNIM	Parc National des Iles de la Madeleine (Sénégal)
PNOD	Parc National des Oiseaux de Djoudj (Sénégal)
PRCM	Partenariat pour la Conservation de la zone Côtière et Marine en Afrique de l'Ouest
RAMPAO	Réseau des Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest
RIS	Systèmes de référence d'information
RNTT	Réserve Naturelle Nationale de Termitt –Tintoumma

RRIS	Systèmes régionaux de référence d'information
SCF	Sahara Conservation Fund
SDLAO	Schéma Directeur du Littoral d'Afrique de l'Ouest
SIDMC	Système d'information pour le suivi du domaine marin et côtier
SLCES	Stratégie de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages en Afrique de l'Ouest
UAV	Unmanned Aerial Vehicle
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UICN	Union Internationale pour la conservation de la nature
UICN-PACO	UICN – Programme Afrique centrale et occidentale
UE	Union Européenne
UNEP	United Nations Environmental Programme
WA BiCC	West Africa Biodiversity and Climate Change Programme
WABILED	West Africa Biodiversity and Low Emissions Development
WACA	West Africa Coastal Areas Management Program
WAP	W – Arly - Pendjari
ZCP	Zambia Carnivoire Programme

## 1. Description

- 1.1. Nom du coordinateur du contrat de subvention : UICN
- 1.2. Nom et fonction de la personne de contact : Arsène SANON, Coordonnateur du projet Gouvernance des Aires Protégées en Afrique de l'Ouest
- 1.3. Nom du/des bénéficiaire(s) et de l'/des entité(s) affiliée(s) de l'action : Union internationale pour la conservation de la nature (UICN, demandeur chef de file), Flemish Institute for Technological Research NV (VITO, co-demandeur)
- 1.4. Intitulé de l'action : Gouvernance Régionale des Aires Protégées en Afrique de l'Ouest
- 1.5. Numéro du contrat : FED/2018/399-509
- 1.6. Date de début et date de fin de la période de référence : 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 octobre 2021
- 1.7. Pays ou région(s) cible(s): Région de l'Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Cap-Vert, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Libéria, Mali, Niger, Sénégal, Sierra Léone, Togo) et la Mauritanie
- 1.8. Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles<sup>1</sup> (si différents) (y compris le nombre de femmes et d'hommes) :

Groupes cibles :

Au niveau régional : Les Départements en charge de l'environnement et du développement durable dans les institutions d'intégration régionale (Commission de l'UEMOA et de la CEDEAO) ; le Réseau des Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest (RAMPAO), le réseau Partenariat Régional pour la Conservation de la zone côtière et Marine de l'Afrique de l'Ouest (PRCM), ; le Centre de Suivi Ecologique (CSE), ONG et Associations, Associations socioprofessionnelles, acteurs privés.

Au niveau national : Les institutions de tutelle des aires protégées ; les Ministères sectoriels et Agences paraétatiques en lien avec le développement rural et la gestion des ressources naturelles ; les universités et centres de formation.

Bénéficiaires finaux : communautés et individus (essentiellement vivant dans les paysages prioritaires de conservation, en particulier en périphérie des complexes transfrontaliers).

Pays dans le(s)quel(s) les activités sont réalisées (si différent du point 1.7) :

---

<sup>1</sup> Les «groupes cibles» sont les groupes/entités pour lesquels le projet aura eu un apport direct et positif au niveau de l'objectif du projet, et les «bénéficiaires finaux» sont ceux qui bénéficieront du projet à long terme au niveau de la société ou d'un secteur en général.



## 2. Évaluation de la mise en œuvre des activités de l'action

### 2.1. Résumé de l'action

*Veillez fournir un aperçu d'ensemble de la mise en œuvre de l'action pendant la période de référence (pas plus d'1/2 page).*

Le projet Gouvernance régionale des aires protégées vise à contribuer à la protection intégrée de la biodiversité, des écosystèmes fragiles et à une résilience renforcée aux changements climatiques en Afrique de l'Ouest. De façon globale, le taux de mise en œuvre du projet au 30 octobre 2022 est estimé à 70% d'exécution physique pour une consommation du temps de mise en œuvre d'environ 84%.

En termes de progrès tangibles, il faut noter qu'un réseau des professionnels engagés dans la conservation de la biodiversité en Afrique de l'Ouest est en place avec des acteurs qui se parlent régulièrement à travers un hub virtuel développé à cet effet (A4.1). Aussi, le projet a soutenu la création de trois (03) nouvelles AMP dotées de PAG et leur adhésion au RAMPAO est effective depuis mars 2022. Aussi, le Système d'information pour le suivi du domaine marin et côtier SIDMC est en phase active d'élaboration (version offline disponible) en attendant son intégration à l'observatoire régional des AP (OBAPAO) (A4.2). Afin d'accompagner le processus de mise en place de l'OBAPAO, le projet a procédé à l'acquisition et à la dotation d'équipements et de services informatiques au profit du CSE, lead du consortium pour la mise en place dudit observatoire (A4.3). Afin de renforcer la coordination de la gestion des aires protégées dans la mise en œuvre des politiques, programmes et/ou stratégies sectorielles régionales, l'évaluation de la prise en compte de la biodiversité et des AP et leurs contributions économiques et programmatiques dans les politiques et stratégies régionales ainsi qu'un Cadre régional commun de référence pour la coordination, le suivi de la prise en compte et de l'application de mesures de gestion des aires protégées dans la mise en œuvre des politiques et/ou stratégies sectorielles régionales ont été validés par les acteurs de la région et attendent leur adoption par le Conseil des Ministres de l'UEMOA (A4.4). En ce qui concerne la Comptabilité Economique du Capital Naturel (CECN), les comptes écosystémiques des paysages du Foutah Djallon, du Niokolo et du Moyen Bafing sont disponibles en ligne (exprimés en unités de capacité écologique) et intégrés à l'OBAPAO, et l'application au complexe WAP de la méthodologie éprouvée a démarré (A4.5). Le projet a par ailleurs formé 16 acteurs de la région à l'utilisation de l'outil IMET.2 et a réalisé la collecte de données IMET au niveau de 11 (11) paysages de mise en œuvre du PAPBio et des ateliers de restitution des résultats de ces campagnes IMET auprès des autorités en charge des aires protégées ont démarré (A4.6). Dans son volet relatif au renforcement des capacités et partage d'expériences, le projet a formé au total 43 acteurs de la région sur la capitalisation des bonnes pratiques et la formulation de récits, sanctionné par la publication d'une vingtaine d'articles de partage de bonnes pratiques (5.1). Également dans le même ordre d'idée, un référentiel métier de profil 1 pour écocardes est conçu et validé par les acteurs de la région. Aussi, les curricula et modules de formation associés ont été développés et 42 écocardes de l'espace RAMPAO ont été formés (A5.2). Les curricula de formation du Diplôme Universitaire et Master en gestion des AP ont été mis à jour et 24 bourses de Master attribuées, ainsi que 56 acteurs formés lors de trois éditions du Diplôme Universitaire (A5.3). En ce qui concerne la lutte contre la criminalité environnementale (LCE), un système d'information sur la criminalité environnementale est finalisé et est en cours d'intégration à l'OBAPAO pour en faciliter l'accès aux acteurs de la région (A6.1). Un audit institutionnel des structures et acteurs engagés dans la chaîne de contrôle et surveillance de la criminalité environnementale a été finalisé et a identifié des champions dans 5 pays ouest africains. Des appuis en équipement ont été acheminés à ces derniers. Aussi, six ateliers transfrontaliers de mise en réseau des acteurs engagés dans la LCE ont été organisés et six réseaux transfrontaliers d'acteurs amorcés, et les capacités de 101 professionnels de la chaîne de contrôle et de surveillance de la LCE ont été formés (A6.2). De même, deux (02) bourses de recherche doctorale et quatre (04) subventions ont été attribuées afin de renforcer les capacités régionales en

matière de conservation ex situ et translocation d'espèces animales en voie d'extinction. Ainsi, ce sont au moins 10 espèces menacées qui bénéficient désormais d'actions concrètes pour renforcer leur statut de conservation (A6.4). Enfin, le système de suivi-évaluation du programme PAPBio (A7.1 et A7.2), le dispositif de mesure des impacts socio-économiques du programme PAPBio (A7.3), les plans de communication (PAPBio et PAPBioC2 Gouvernance), le plan de gestion des connaissances et divers outils de visibilité (A7.4) du PAPBio sont mis en œuvre.

*En vous référant à la matrice-cadre logique<sup>2</sup> à jour (voir le point 2.3 ci-dessous), veuillez décrire et commenter la mesure dans laquelle le ou les résultats sont obtenus, si pertinent à ce stade, ainsi que la probabilité que la ou les cibles finales liées aux résultats soient atteintes à la fin de l'action.*

Le projet Gouvernance régionale des Aires Protégées est dans sa troisième année de mise en œuvre et les activités du cadre logique et du plan de travail sont toujours d'actualité. La mise en œuvre de ces activités concourt progressivement à l'atteinte et à la consolidation des résultats et de là, à l'atteinte des objectifs fixés par le projet.

Aussi, les cibles finales liées aux résultats restent d'actualité et sont prévues d'être atteintes (si une prolongation de la période contractuelle de mise en œuvre est obtenue).

*Veuillez indiquer si la logique d'intervention est encore valable et justifier tout changement possible.*

La logique d'intervention reste toujours valable, aucun changement n'est prévu à ce stade.

*Veuillez indiquer toute modification qui devrait être apportée à la matrice-cadre logique et expliquer brièvement pourquoi [l'explication complète doit figurer dans la section suivante sous le point adéquat (résultats, extrants, activités)].*

L'évaluation à mi-parcours du projet a fortement recommandé les modifications suivantes et ces dernières sont proposées pour prise en compte à partir du présent rapport :

- **Suppression d'une des deux propositions d'indicateur**

Lors de l'audit, il a été relevé que les deux indicateurs « *Evidence de la mise en place, validation/adoption, et intégration régionale d'un dispositif régional de coordination et gestion en réseau des APs* » et « *Evidence de la mise en place, validation/adoption, et intégration régionale d'un dispositif fonctionnel de suivi de l'état de l'environnement et du changement climatique* » sont identiques et mesurent les mêmes résultats et effets. Il a été suggéré de supprimer l'une des formulations.

- **Amélioration de la formulation d'indicateurs**

- Etant donné que pour le dispositif régional de coordination AP en Afrique de l'ouest, l'adoption du format associatif retenu requiert l'organisation d'une assemblée générale constitutive dont le budget n'est pas prévu dans l'action en l'état, l'étape de l'adoption ne pourrait donc pas être atteinte par le projet en l'état. La formulation suivante est donc proposée afin de tenir compte des résultats réalistes pouvant être atteints « ***Evidence de la mise en place et du fonctionnement d'un dispositif régional de coordination et gestion en réseau des AP*** ».

- Dans le cadre de cette action, des propositions d'événements avaient été soumises durant le Congrès mondial de la nature mais n'ont finalement pas été retenues. En revanche, deux propositions d'événements ont été retenues à d'autres conférences internationales d'où la proposition de

<sup>2</sup> La terminologie utilisée (résultats, extrants, indicateurs, etc.) est définie dans le modèle de matrice-cadre logique, joint aux lignes directrices à l'intention des demandeurs (annexe e3d).

reformulation de l'indicateur « Nombre de contributions CECN au Congrès mondial de la nature (2023) » en « *Nombre de contributions CECN à des évènements internationaux en lien avec la conservation de la nature* »

- **Prolongation de la date d'atteinte de certains indicateurs**

Afin d'assurer l'atteinte de l'ensemble des indicateurs du projet et faciliter l'appropriation des livrables par les bénéficiaires, une prolongation de la période de mise en œuvre de l'action a été proposée lors de l'évaluation à mi-parcours. Les dates d'atteinte des indicateurs modifiées apparaissent dans le cadre logique (voir paragraphe 2.3).

Il faut noter que l'ensemble de ces modifications proposées n'affectent en rien la logique d'intervention du projet.

## 2.2. Résultats et activités

### Résultats

*Comment évaluez-vous les résultats obtenus jusqu'à présent ? Incluez vos observations sur l'exécution et la réalisation des extrants, des résultats et des incidences et indiquez si l'action a eu des résultats positifs ou négatifs inattendus.*

*En vous référant à la matrice-cadre logique à jour (voir le point 2.3 ci-dessous), veuillez commenter le degré de réalisation de tous les résultats sur la base de la valeur actuelle des indicateurs correspondants, de même que toutes les activités connexes exécutées pendant la période de référence.*

#### ***Résultat 4 : L'Afrique de l'Ouest dispose d'un système de gestion opérationnel et efficace des aires protégées et de leurs zones périphériques***

Les progrès majeurs au niveau de ce résultat concernent l'identification (avril 2021) et la validation (juin 2021) du modèle opérationnel d'ancrage du dispositif régional (format associatif) suivies de sept (07) animations virtuelles du réseau informel des acteurs engagés dans la conservation en Afrique de l'ouest; la création de nouvelles AMP suivie de leur adhésion au RAMP AO; la finalisation des comptes écosystémiques exprimés en unité de capacité écologique des paysages du Niokolo, Fouta Djallon et Moyen Bafing ; la poursuite des campagnes IMET et les restitutions des résultats IMET aux autorités compétentes de tutelle.

Ce résultat porte essentiellement sur les indicateurs suivants :

- **Evidence de la mise en place et du fonctionnement d'un dispositif régional de coordination et gestion en réseau des AP (2023)** ; cible = 01 dispositif fonctionnel : Le format (associatif) du dispositif régional de coordination, gestion et suivi des aires protégées de l'Afrique de l'Ouest a été validé en juin 2021 et les textes constitutifs également produits (en attente de l'Assemblée générale constitutive devant consacrer la création officielle et formelle du dispositif). Avant cette étape de formalisation, le dispositif fonctionne selon un format informel à travers des animations/échanges (07 animations virtuelles mensuelles déjà réalisées) via le hub virtuel de la conservation en Afrique de l'ouest et 02 réunions de coordination régionale des AP organisées. Niveau de mise en œuvre = 93%.
- **Mise en place d'une stratégie régionale AMP (2023)** ; cible = 01 stratégie régionale AMP : Après la signature d'un contrat de subvention avec le RAMP AO, le budget initialement prévu pour l'actualisation de la stratégie a été jugé insuffisant par le bénéficiaire (RAMP AO). Un side-event sur la question a été organisé lors du Forum PRCM 2022 et des appuis supplémentaires sont recherchés pour l'actualisation de la stratégie. Indicateur = 40%.

- **Augmentation du nombre de membres du RAMP AO (2022)** ; cible = 03 nouvelles AMP : 03 nouvelles AMP ont été créées en 2021 et dotées de PAG, et ont toutes adhéré au RAMP AO lors de l'AG de mars 2022.  
Indicateur = 100%.
- **Production et diffusion de matériel d'information sur les AMP (IEC) (2023)** ; cible = 01 matériel : Action non encore engagée dans la période couverte par ce rapport mais prévu d'être atteint en 2023  
Indicateur = 10%.
- **Nombre de bases de données liées au portail AMP (2023)** ; cible = 10 : Accord de mise en œuvre de la subvention au CSE devant développer le système d'information sur le suivi du domaine marin et côtier est en cours d'exécution (avec des livrables intermédiaires à ce stade), mais prévu d'être atteint d'ici la fin du projet.  
Indicateur = 35%.
- **Nombre de personnes formées sur les outils (2023)** ; cible = 20 personnes : l'opérationnalisation de l'observatoire est toujours en cours. Cependant 1 formation sur une des composantes (géonode) a été administrée par l'OBAPAO avec l'appui du projet.  
Indicateur = 15%.
- **Nombre de bases de données référencées dans le portail AP (2023)** ; cible = 20 : Action non encore démarrée dans la période couverte par ce rapport car dépendant de la pleine opérationnalisation de l'observatoire régional AP. Le taux de réalisation de l'indicateur reste inchangé par rapport à la situation de référence mais prévu d'être atteint d'ici la fin du projet.  
Indicateur = 0%.
- **Nombre de personnes formées à l'utilisation du portail (2023)** ; cible = 60 : Action non encore démarrée dans la période couverte par ce rapport car dépendant de la pleine opérationnalisation de l'observatoire régional AP. Le taux de réalisation de l'indicateur reste inchangé par rapport à la situation de référence mais prévu d'être atteint d'ici la fin du projet.  
Indicateur = 0%.
- **Trafic sur le portail (2023)** ; cible = 3 000 visiteurs/mois : 450 visiteurs/mois.  
Indicateur = 15%.
- **Nombre de documents officiels ou projets mentionnant le Portail (2023)** ; cible = 05 : 01 document officiel. Le rapport de la réunion du Conseil des Ministres de l'environnement de l'Afrique de l'Ouest organisée par la Commission de l'UEMOA en juin 2022 à Dakar fait clairement ressortir que le Conseil a proposé que l'OBAPAO soit positionné comme le centre de référence de la Convention pour la Diversité Biologique en Afrique de l'Ouest.  
Indicateur = 20%.
- **Evidence de la disponibilité dans la région d'une base de connaissance en matière de comptabilité écosystémique du capital naturel (2023)** ; cible = 01 plateforme régionale sur la CECN : Les comptes écosystémiques des paysages du Massif du Fouta Djallon (Guinée et Sénégal), du Parc transfrontalier du Niokolo (Sénégal) et de la zone protégée du Moyen Bafing (Guinée) sont établis en unité de capacité écologique. La plateforme semi-automatique (Sys4ENCA) de calcul de la CECN est finalisée. La méthode est en cours d'adaptation pour la production de comptes écosystémiques du Complexe WAP.  
Indicateur = 90%.
- **Nombre de contributions CECN à des événements internationaux en lien avec la conservation de la nature** ; cible = 01 : Résultats de la CECN issus du projet présentés durant le 3<sup>rd</sup> *Ecosystem Services Partnership Africa Conference* (ESP2021) tenu en juin 2022 (présentation virtuelle) et le Congrès des Aires Protégées d'Afrique (APAC) organisé en juillet 2022 à Kigali (Rwanda).  
Indicateur = 200%.
- **Nombre d'experts de la région ayant acquis de l'expérience et des capacités en matière de comptabilité écosystémique du capital naturel (2022)**, cible =  $\geq 3$  : 06 acteurs (04 hommes et 02 femmes) de la région (03 de la Guinée et 03 du Sénégal) ont participé à l'atelier CECN de novembre 2019 à Dakar durant lequel ils ont été sensibilisés à la CECN. Des groupes d'experts

locaux (un pour le paysage Niokolo – Bafing et un autre pour le Parc National Moyen Bafing) ont fonctionné durant l'année 2021 et ont bénéficié de renforcement durant des rencontres mensuelles ayant également donné l'opportunité aux participants de partager leurs expériences, mettre à disposition des données locales, valider les produits générés, etc. Aussi, en collaboration avec l'Observatoire du Sahara et du Sahel, lors de l'atelier régional d'échanges sur l'établissement des comptes AFRIK'ENCA en vue de la valorisation des écosystèmes à l'échelle continentale (septembre 2022 au Burkina Faso), 35 personnes supplémentaires (28 hommes et 07 femmes) ont été sensibilisées à la CECN.

Indicateur = 65%.

- **Nombres de documents de projets ou de textes qui mentionnent les Rapports Harmonisés (2023)** ; cible = 5 : plusieurs campagnes IMET déjà réalisées, en attente de l'analyse des données IMET et la production des rapports harmonisés et leur mise en ligne au niveau de l'OBAPAO pour en permettre l'accès aux acteurs de la région.

Indicateur = 25%.

- **Nombre d'AP qui utilisent l'IMET ou EoH (2023)** ; cible =30 AP : 38 acteurs (34 hommes et 04 femmes) de la région, formés à l'outil IMET.2 afin de renforcer le pool de coach IMET de la région. A la date d'octobre 2022, l'IMET a été administré au niveau de 11 AP/paysages de mise en œuvre du PAPBio.

Indicateur = 37%

### ***Résultat 5 : Les expériences et connaissances et compétences sont échangées et capitalisées au niveau territorial, national et régional***

A la suite du renforcement des capacités des acteurs de la région (27 participants issus des administrations de tutelle des AP, associations/ONG de conservation, université/recherche) sur la capitalisation et la formulation de récits en matière de gestion durable de la biodiversité, le projet a également formé les partenaires de la composante 1 du PAPBio à la capitalisation de bonnes pratiques ; la publication de bonnes pratiques de gestion des ressources naturelles sur des plateformes virtuelles matérialise la mise en place progressive d'une communauté de pratique ; le Hub virtuel de la conservation en Afrique de l'ouest est en place et offre divers services aux gestionnaires et professionnels de la conservation en Afrique de l'ouest ; 24 bourses de niveau Master attribuées à des cadres de la région inscrits à des formations sur la gestion des AP ; la mise à jour des curricula de formation du Master et du Diplôme Universitaire sur la gestion des aires protégées de l'Université Senghor ; un référentiel métier Profil 1 pour éco-gardes établi pour l'ensemble des pays de l'Afrique de l'Ouest et la formation de 42 écocardes de la zone RAMPAO; etc.

Les progrès suivants ont été réalisés au niveau des indicateurs suivants pour le résultat 5 :

- **Nombre de membres de la communauté de pratique formés et accompagnés dans la capitalisation et à la formulation des récits pour le contenu en ligne du hub (2021)** ; cible = 20 : Au total 43 acteurs (dont 27 acteurs de la conservation de la région et 16 issus des projets de la C1 du PAPBio) ont été formés sur la capitalisation et la formulation de récits respectivement en novembre 2020 et en octobre 2021. Le dispositif d'accompagnement des acteurs formés est en place depuis lors et plusieurs articles promouvant des bonnes pratiques sont déjà publiés sur le site PANORAMA, dans la Newsletter PAPACO.org ; etc.

Niveau de progrès de l'indicateur = 135%.

- **Evidence de la mise en place d'un hub virtuel qui fonctionne effectivement comme un espace de collaboration et d'échanges virtuels entre les acteurs de la conservation et gestion des aires protégées (2022)** ; cible = 01 Hub virtuel opérationnel : Le hub virtuel est disponible et utilisé par les acteurs de la conservation comme espace d'échange et de collaboration, et comme source d'informations. Il est également intégré à l'OBAPAO.

Indicateur = 85%.

- **Evidence de la mise en place et fonctionnement d'une communauté de pratique sur la conservation et la gestion des aires protégées constituée des acteurs clés qui se rencontreront virtuellement à travers le hub et physiquement à travers des réunions et visites d'échanges (2023)** ; cible = 01 communauté de pratique fonctionnelle : Le hub virtuel est disponible et utilisé par les acteurs de la conservation comme espace d'échange et de collaboration notamment lors des animations virtuelles du dispositif. Aussi, un atelier régional de partage d'expériences en matière de gestion durable de la biodiversité a été organisé en novembre 2021.  
Indicateur = 65%.
- **Nombre de guides de promotion de bonnes pratiques publiés et diffusés (2023)** ; cible = 03 guides : Deux guides de bonnes pratiques sur la gestion durable de la biodiversité sont déjà élaborés et disponibles en version électronique. Reste l'étape d'édition et d'impression avant diffusion.  
Indicateur = 65%.
- **Nombre de voyages d'échanges et d'apprentissage organisés (2023)** ; cible = 5 : L'indicateur reste inchangé par rapport à la situation de référence. Des voyages sont prévus pour 2023 dans les zones où la situation sécuritaire les permet.  
Indicateur = 0%.
- **Nombre d'acteurs clés de la conservation dans la région ayant pris part aux voyages d'échanges et d'apprentissage (2023)** ; cible = 50 : les voyages d'échanges sont prévus pour 2023. Le taux d'atteinte de l'indicateur reste inchangé par rapport à la valeur de référence mais prévu d'être atteint d'ici la fin du projet.  
Indicateur = 0%.
- **Nombre de cadres (niveau master et doctorat) formés en gestion des aires protégées (2023)** ; cible = 32 : 26 (soit 24 bourses de niveau Master dont 20 hommes et 04 femmes (sur les 30 prévues) et 02 bourses de Doctorat (sur les 02 prévues) sont déjà attribuées et en cours de mise en œuvre.  
Indicateur = 81%.
- **Nombre de pays/réseaux qui disposent de référentiels métiers Profil 1 (2023)** ; cible = 02 réseaux (WAP et RAMP AO) : Référentiels métiers Profil 1 pour éco-gardes établi pour l'ensemble des pays de l'Afrique de l'Ouest (y compris WAP et RAMP AO) et validés lors d'un atelier virtuel organisé en décembre 2020.  
Indicateur = 100%.
- **Nombre de formations pour éco-gardes reconnues régionalement (2023)** ; cible =1: Trois formations pour éco-gardes (« Tronc commun pour écovigilant » et spécialisations « Savanes et Zones arides » et « Marin – Littoral – Zones Humides ») développées et validées en décembre 2022.  
Indicateur = 300%.
- **Nombre d'éco-gardes formés (2023)** ; cible = 100 : 42 écovigilants issus de l'espace RAMP AO ont été formés au niveau du Centre Régional de Formation et de Recherche de Dalaba et du Centre d'Entraînement Technique N°3 de l'Armée à Toubakouta de mars à juillet 2022. La crise sécuritaire dans l'espace WAP limite les possibilités d'organisation de la formation dans cet espace.  
Indicateur = 42%.

***Résultat 6 : La coopération en matière de lutte contre la criminalité environnementale est renforcée et la sécurité des zones de conservation assurée***

Le résultat 6 se consolide progressivement grâce aux progrès suivants : conception et déploiement du système d'information sur la criminalité environnementale ; besoins en renforcement des capacités techniques et opérationnelles (équipements) des acteurs de la chaîne de contrôle et de surveillance des zones de conservation identifiés lors d'un audit institutionnel et équipements acquis et fournis aux

bénéficiaires ; deux bourses de recherche doctorale et 04 subventions accordées à des centres afin de renforcer les capacités régionales en matière de conservation ex-situ et de translocation des espèces en danger critique d'extinction ; etc.

- **Evidence de la mise en place et du fonctionnement d'un système régional d'information régionale sur la criminalité environnementale opérationnel** (2023) ; cible = 01 système d'information fonctionnel : La version française du système régional d'information sur la criminalité environnementale est finalisée et disponible en ligne (dont intégration à l'OBAPAO) et la signature de protocoles de partage de données avec les potentiels fournisseurs de données est engagée. Le développement de la version anglaise de l'interface est en cours.  
Niveau de progrès de l'indicateur = 72%.
- **Nombre de professionnels issus des forces de police et de magistrats spécialisés formés** (2023) ; cible = 100 : Cinq ateliers transfrontaliers de formation organisés et ayant permis de renforcer les capacités de 101 professionnels engagés dans la chaîne de contrôle et de surveillance de la criminalité environnementale en Afrique de l'ouest.  
Indicateur = 101%.
- **Nombre de structures de la chaîne de contrôle ayant vu leurs capacités renforcées** (Services étatiques ou non engagés dans la lutte contre la criminalité) (2023 ; cible = 05) : Audit institutionnel réalisé et besoins en renforcement des capacités opérationnelles (équipements) identifiés. Equipements livrés aux 05 champions identifiés.  
Indicateur = 100%
- **Nombre d'instruments juridiques mis en place pour harmoniser les cadres légaux** (2023 ; cible = 01) : Livrable de la mission dont un instrument juridique communautaire validé techniquement au niveau de la région en septembre 2022. En attente de l'adoption de l'instrument juridique communautaire par le Conseil des Ministres de l'environnement de l'UEMOA.  
Indicateur = 70%.
- **Nombre d'espèces dont le risque d'extinction a diminué** (2023 ; cible = 6) : le statut de conservation de 10 espèces animales menacées est renforcé à travers 04 subventions à des centres de conservation ex-situ et 02 bourses de recherche doctorale en cours de mise en œuvre.  
Indicateur = 75%.
- **Nombre de centres dont la capacité et l'expertise en matière de conservation ex-situ et de translocation des espèces se sont améliorées grâce au projet** (2023) ; cible 04 : 04 centres basés dans la région améliorent progressivement, grâce à des subventions qui leur ont été attribuées dans le cadre de l'action, leurs capacités et expertise en matière de conservation ex-situ et de translocation d'espèces menacées.  
Indicateur = 75%.
- **Nombre de recherches de niveau doctoral complétées** (2023) ; cible = 02 projets de recherche : 02 bourses de recherche doctorale attribuées et en cours de mise en œuvre.  
Indicateur = 70%.
- **Nombre de réunions sur la conservation en captivité** (2023) ; cible = 04 réunions : Action non encore engagée. Pas de changement de la valeur de référence mais prévu d'être atteint en 2023.  
Indicateur = 0%.

### ***Résultat 7 : Suivi du programme PAPBio***

Concernant le résultat 7, les progrès majeurs concernent le développement et la mise à disposition du cadre et des outils communs de suivi-évaluation du PAPBio permettant d'établir les rapports de suivi global du PAPBio ; l'accompagnement et le coaching effectifs des partenaires de PAPBio en matière de suivi-évaluation ; la disponibilité d'une base de connaissances sur les progrès, résultats et impacts du projet ; le suivi effectif des progrès du PAPBio ; l'organisation de deux sessions de CdS-R ; etc.

- **Disponibilité d'un cadre et outils communs de suivi-évaluation du PAPBio validés par les agences et partenaires des projets du programme (2020)** ; cible = 01 cadre harmonisé de suivi-évaluation du PAPBio disponible : Le cadre commun de suivi est finalisé et validé depuis avril 2021. Ce cadre est régulièrement renseigné par les partenaires de mise en œuvre du programme PAPBio et permet l'établissement des rapports de suivi global du PAPBio.  
Niveau de progrès de l'indicateur = 100%.
- **Nombre de sessions de formation et coaching organisées pour appuyer techniquement les partenaires en matière de Suivi-évaluation du PAPBio (2023 ; cible = 30)** : 25 appuis organisés (01 session virtuelle d'échanges d'une dizaine de participants organisée en présence des consultants chargés du développement du système de suivi-évaluation du PAPBio pour recueillir les besoins des opérateurs PAPBio et fournir les premiers accompagnements/coachings. Un atelier virtuel de validation du système de suivi-évaluation par les opérateurs PAPBio a eu lieu en avril 2021 à la suite du premier exercice de remplissage du système par l'ensemble des opérateurs. Par ailleurs, un atelier de revue du cadre commun a été organisé en octobre 2021 avec l'ensemble des opérateurs PAPBio. Enfin, du coaching individualisé est fourni à chaque opérateur PAPBio (soit une vingtaine au total) pour le remplissage semestriel du cadre de suivi en vue de la production du rapport de suivi global du PAPBio.  
Indicateur = 75%.
- **Disponibilité d'une base de connaissance/données sur les progrès, résultats et impacts du projet (2021)** ; 01 base de données sur PAPBio : Le cadre commun de suivi du PAPBio est disponible et renseigné semestriellement par les opérateurs de mise en œuvre.  
Indicateur = 100%.
- **Le programme PAPBio est suivi de manière effective (2020)** ; cible = 01 cadre de suivi régulièrement renseigné : le document de cadre logique commun mis à jour et disponible, les indicateurs régulièrement renseignés et les rapports de progrès élaborés et diffusés.  
Indicateur = 100%.
- **Les impacts socio-économiques du programme PAPBio sont démontrés (2023)** ; cible = 01 outil de mesure des impacts socio-économiques du PAPBio renseigné en début et à la fin du programme : Outil de mesure des impacts socio-économiques du PAPBio + son protocole d'utilisation disponibles ; Le rapport de la situation de référence est également disponible.  
Indicateur = 50%.
- **Nombre de CdS-R (2023 ; cible = 4)** : 02 CdS-R organisés en format virtuel en novembre 2020 et en format hybride en décembre 2021, ayant regroupé à chaque occasion une cinquantaine de participants issus des administrations de tutelle et gestionnaires des AP, des représentants de communautés riveraines d'AP, des bailleurs (DUE), des Commissions de l'UEMOA et de la CEDEAO, des opérateurs de mise en œuvre des programmes PAPBio, PAPFor et BIOPAMA ; de la FSOA, de la Convention d'Abidjan, du CRO du projet Gouvernance, etc.  
Indicateur = 50%.

## Description des activités

*<à la suite de l'appréciation des résultats ci-dessus, veuillez préciser toutes les activités/tous les sujets couverts et mis en œuvre>*

*<veuillez décrire les problèmes – par exemple les retards, annulations, reports d'activités – qui se sont présentés et la façon dont ils ont été résolus> (le cas échéant)*

*<veuillez énumérer les risques qui auraient pu compromettre la réalisation de certaines activités et expliquer comment ils ont été pris en compte> (le cas échéant)*



## Résultat 4 : L'Afrique de l'Ouest dispose d'un système de gestion opérationnel et efficace des aires protégées et de leurs zones périphériques

### Activité 4.1 : Créer un dispositif/cadre régional opérationnel de coordination, de gestion et de suivi des AP

L'activité 4.1 contribue à l'indicateur suivant :

- Evidance de la mise en place et du fonctionnement d'un dispositif régional de coordination et gestion en réseau des AP : 90%

Cette activité prévoit la mise en place et l'opérationnalisation d'un dispositif régional dont le rôle sera de mutualiser les expériences et les connaissances sur les AP, de contribuer à l'amélioration des politiques régionales sectorielles et de plaider en faveur des aires protégées et de la conservation de la faune sauvage. L'activité est considérée comme majeure au regard de l'absence d'un tel mécanisme de coordination de la gestion des aires protégées en Afrique de l'Ouest.

Les résultats majeurs atteints à ce stade comportent :

- Consensus régional pour la création du réseau des gestionnaires et professionnels de la conservation en Afrique de l'ouest selon le modèle associatif.
- Consensus pour une phase de fonctionnement informel (pré-formalisation) afin de renforcer l'apprentissage du fonctionnement en réseau, la co-crédation d'une identité commune et une véritable dynamique de dialogue et de coopération transfrontalière.
- Formulation d'une proposition de textes constitutifs et statuts, d'organigramme et de structure organisationnelle du dispositif de coordination et gestion en réseau et suivi des AP pour l'AO validés en juin 2021. Ces documents permettront la formalisation du réseau lors de l'assemblée générale constitutive à organiser ultérieurement (budget non prévu dans l'action et à mobiliser).
- Mise en place d'un comité restreint de coordination du réseau pour conduire l'étape préparatoire (informelle) devant conduire à la formalisation et la reconnaissance officielle du réseau dans les 02 prochaines années. L'UICN apportera l'accompagnement et le coaching nécessaires à l'animation du Dispositif régional AP – AO vers cette formalisation et appuiera par ailleurs le réseau formellement créé jusqu'à son autonomisation institutionnelle, organisationnelle et financière.
- Animation effective du réseau « informel » des professionnels de la conservation en Afrique de l'ouest à travers des animations virtuelles via le hub virtuel. Sept (07) animations ont déjà été organisées, à savoir :
  - (i) **Animation #1** organisée le 18 février 2022 sur le thème : « Acteurs de la conservation en Afrique de l'Ouest : comment susciter le travail en réseau et la coopération transfrontalière ? » avec la participation d'une vingtaine de participants de la région ;
  - (ii) **Animation #2** tenue le 16 mars 2022 sur le thème « Le Hub virtuel de la conservation en Afrique de l'Ouest : un carrefour pour renforcer la coopération transfrontalière entre professionnels engagés pour la sauvegarde de la biodiversité dans la région » ayant connu la participation d'une quarantaine de participants ;
  - (iii) **Animation #3** organisée le 28 avril 2022 sur le thème « Programmation de l'Union européenne 2021 – 2027 en Afrique de l'ouest : quelle place pour la biodiversité » avec environ 70 participants ;
  - (iv) **Animation #4** organisée le 23 juin 2022 sur le thème « Le défi de la mise en œuvre des opérations de gestion et de suivi des aires de conservation dans un contexte sécuritaire fragile : quelles contributions des solutions digitales ? » ;
  - (v) **Animation #5** tenue le 29 juillet 2022 et a porté sur « Le partenariat public-privé dans le domaine de la conservation en Afrique de l'ouest : quelle contribution à l'efficacité de gestion et au financement durable des aires protégées ? » ;
  - (vi) **Animation #6** organisée le 30 septembre 2022 sur le thème : « L'approche participative : pour une gestion plus inclusive et durable de la biodiversité dans et autour des aires protégées et/ou conservées » ;

- (vii) **Animation #7** ayant porté sur « Outils d'évaluation de l'efficacité de gestion des aires protégées et liens avec leur labellisation » tenue le 28 octobre 2022.

Aussi, des sujets de discussions permettant aux acteurs de la région de continuer les échanges et le dialogue sur des problématiques d'intérêt en lien avec la conservation de la biodiversité sont proposés sur le hub virtuel. Enfin, le hub est progressivement alimenté avec de la documentation sur des sujets en lien avec la conservation, le e-forum, etc. afin d'en faire un véritable carrefour de la conservation.

- Tenue effective de deux (02) réunions de coordination régionale des aires protégées, en présentiel, au profit des acteurs de la conservation de la région. Le premier atelier qui a porté sur la question de la conservation dans un contexte de crise sécuritaire s'est tenu en mai 2022 à Ouagadougou (Burkina Faso) sur le thème « *La gestion des aires protégées dans un contexte sécuritaire fragile : quels défis pour la conservation en Afrique de l'Ouest ?* ». La deuxième réunion de coordination régionale des aires protégées en Afrique de l'ouest s'est tenue en octobre 2022 à Niamey (Niger) et a porté sur la question de la « *Participation de la région aux grandes instances mondiales sur la conservation de la biodiversité : quels impacts sur l'amélioration de l'efficacité de la gestion des aires protégées en Afrique de l'Ouest ?* ».



Figure 1 : Participants à la 2<sup>ème</sup> réunion de coordination régionale des AP à Niamey, Niger

- Participation active de l'action au 1<sup>er</sup> Congrès des Aires Protégées d'Afrique (APAC) à Kigali (Rwanda) en juillet 2022 à travers le financement de la participation de 10 d'acteurs (dont 03 femmes) engagés dans la conservation en Afrique de l'ouest pour animer différents événements organisés par le projet.

Divers side events ou panels ont été organisés par l'action : Panel sur « *Le réseau des gestionnaires et professionnels des aires protégées/conservées en Afrique de l'ouest : un mécanisme de promotion de la coopération transfrontalière pour une meilleure efficacité de la gestion des aires protégées de la région* » ; panel sur « *Améliorer l'efficacité de gestion des aires protégées et de la biodiversité d'Afrique de l'Ouest à travers un mécanisme de renforcement de la capacité régionale en matière de conservation* » ; panel sur « *Conservation ex-situ et translocation des espèces : quelles contributions à la protection des espèces sauvages menacées et en voie d'extinction* » ; side event sur « *Un système d'information sur la criminalité environnementale pour une meilleure intelligence de décision et d'action en matière de lutte contre la criminalité sur les espèces sauvages en Afrique de l'Ouest* » ; etc.

Ci-joints des exemples de visuels utilisés pour inviter les participants à l'APAC aux événements organisés dans le cadre de l'action :



Figure 2 : Visuels conçus pour les invitations aux événements organisés par le projet lors de l'APAC à Kigali

La photo ci-après présente les participants lors du panel sur la présentation du réseau des gestionnaires et professionnels des aires protégées en Afrique de l'ouest.



Figure 3 : Participants au panel sur le réseau des gestionnaires et professionnels des aires protégées d'Afrique de l'ouest au sein du pavillon de l'OBAPAO à Kigali Convention Center

Enfin, ci-joint une capture d'écran du témoignage sur la page LinkedIn d'une jeune professionnelle de la conservation bénéficiaire d'une bourse Master financée dans le cadre de l'action suite à sa participation à l'APAC financée par ailleurs par l'action.



Figure 4 : Témoignage d'une bénéficiaire d'une bourse Master attribuée dans le cadre de l'action suite à sa participation à l'APAC

Enfin, l'action a co-organisé avec l'Académie Nationale des Sciences, des Arts et des Lettres du Burkina Faso (ANSAL-BF) et le Ministère de l'Environnement, de l'Energie, de l'Eau et de l'Assainissement du Burkina Faso, une conférence publique sur le thème « Quel avenir pour les aires protégées au Burkina Faso ? ». Tenue le 28 juillet 2022 à Ouagadougou, la conférence avait pour objectifs, entre autres, i) de faire connaître à l'opinion publique burkinabè le rôle et l'importance des aires protégées sur le développement du Burkina Faso aux plans environnemental, économique, social et culturel ; ii) à informer le public sur l'ampleur et l'impact du terrorisme dans les aires protégées ; iii) de contribuer à la sensibilisation des citoyens burkinabè sur les bienfaits des aires protégées ; iv) de faire connaître les modes de gestion durable des aires protégées au grand public ; v) d'informer le public burkinabè des interconnexions régionales pour une gestion et gouvernance renforcées des aires protégées du pays ; vi) d'accroître la visibilité de l'ANSAL-BF, du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement, du programme PAPBio et de ses partenaires dont l'UICN.

Les principaux enseignements suivants peuvent être retenus des présentations et des échanges qui s'en sont suivis :

- **Aires conservées ou Aires protégées** : il y a une nécessité d'avoir une approche complémentaire pour replacer l'Homme au cœur des stratégies de gestion des Aires Protégées et/ou conservées.
- Les AP sont des **outils vitaux** de préservation de la biodiversité et de fourniture des services écosystémiques, toutes choses indispensables au bien-être des différentes communautés.
- De sérieuses **menaces** entravent l'intégrité et le bon fonctionnement des AP et on distingue les menaces classiques (surexploitation des ressources, destruction ou pollution des habitats, problèmes de gouvernance) et de nouvelles menaces liées à la crise sécuritaire qui est de loin la plus nocive et dont on n'est pas encore en mesure d'évaluer les conséquences.
- Les **solutions** aux différentes menaces et les **perspectives** passent par un contrôle total de ces AP, la nécessité d'agir dans un cadre collaboratif comme les réseaux qui vont au-delà des frontières des différents pays, la mise en place d'une stratégie de communication efficace entre les acteurs à différentes échelles (des individus aux nations), la gestion des AP axée sur l'Homme (en référence aux conclusions du Congrès des AP d'Afrique de Kigali) et le besoin de placer la recherche au cœur des différentes stratégies.

Aussi, pour ce qui est de la menace liée à la crise sécuritaire, il est important de noter que son contrôle effectif nécessitera une collaboration au-delà des seuls gestionnaires des aires de conservation et devrait davantage impliquer les différentes forces de défense et de sécurité, les communautés riveraines, etc.



Figure 5 : Visuel d'invitation à la conférence publique

La mise en œuvre de l'activité est estimée à 85%.

#### Activité 4.2 : Renforcer les mécanismes de conservation et de gestion durable des écosystèmes côtiers

L'activité 4.2 contribue aux indicateurs suivants :

- Mise en place d'une stratégie régionale AMP (2023) ; cible = 01 : 40%
- Augmentation du nombre de membres du RAMP AO (2022) ; cible = 03 : 100%
- Production et diffusion de matériel d'information sur les AMP (IEC) (2023) ; 01 : 25%
- Nombre de bases de données liées au portail AMP (2023) ; cible = 10 : 45%
- Nombre de personnes formées sur les outils (2023) ; cible = 20 : 30%

Le projet soutient le renforcement des mécanismes régionaux de conservation et de gestion durable des écosystèmes marins et côtiers en vue d'accroître l'efficacité de leurs appuis aux institutions régionales.

Les mécanismes régionaux concernés par les appuis du projet Gouvernance sont :

- **Le Réseau des Aires Marines Protégées d'Afrique de l'Ouest (RAMP AO)**

L'accord de mise en œuvre (subvention de 48 000 EUR) entre l'UICN et le RAMP AO a été signé en septembre 2020 après approbation de la proposition faite par le RAMP AO qui a pour objectifs de (i) financer une nouvelle stratégie régionale pour les AMP de l'Afrique de l'ouest (2021-2030) ; (ii) procéder à l'extension du réseau à travers un processus de création de nouvelles AMP fonctionnelles et (iii) renforcer l'efficacité de gestion des AMP en promouvant le fonctionnement en réseau des AMP et le partage des connaissances et meilleures pratiques de gestion.

De manière concrète, les résultats suivants sont atteints à cette étape :

- L'extension du réseau national d'AMP du Sénégal : deux nouvelles AMP ont été créées au Sénégal (AMP du Kaalolal Blouf Fogny et AMP de Gorée) et dotées de Plans d'Aménagement et de Gestion (PAG) ;
- La première AMP du Bénin en l'occurrence l'AMP de la Bouche du Roy a été créée et dotée d'un PAG, en collaboration avec le Ministère en charge du Cadre de Vie et de l'Environnement

du Bénin et la Convention d'Abidjan. Cette action est conjointement soutenue par le projet « Gestion Intégrée de la Zone Marine et Côtière, GIZMaC » ;

- Les 03 nouvelles AMP susmentionnées ont adhéré au RAMP AO lors de l'Assemblée Générale du réseau tenue à Dakar en mars 2022.

Aussi, le RAMP AO, dans le cadre de la subvention accordée par le projet Gouvernance, a organisé un side-event lors du 10<sup>e</sup> Forum du PRCM tenu du 29 mars au 1<sup>er</sup> avril 2022 à Saly (Sénégal) afin de présenter aux parties prenantes présentes le projet d'actualisation de la stratégie régionale AMP. D'ores et déjà, la partie de la subvention de PAPBio Gouvernance allouée au développement de la stratégie (soit autour de 12.500 EUR, déduction faite du montant de la subvention totale des dépenses prévues pour la création des 03 nouvelles AMP et leur dotation en PAG, le développement des outils de sensibilisation, etc.) a finalement été jugée insuffisante par le RAMP AO et son Comité Technique et Scientifique (CTS) pour l'actualisation d'une stratégie régionale AMP (recrutement de consultants pour développer la stratégie, visites diagnostiques pendant la mission, atelier de validation, etc.). Le side-event a été l'occasion de mobiliser de nouveaux partenaires (Projet WACA de la Banque Mondiale, Blue Ventures, Ocean5, Wetlands International, etc.) qui ont marqué leur intérêt. Un concept note sur le processus d'actualisation de la stratégie et sa gouvernance (+ plan d'action et budget indicatif de l'actualisation de la stratégie) a été développé par le RAMP AO et est en discussion actuellement entre les potentiels contributeurs.

- **Le Partenariat Régional pour la Conservation Marine (PRCM)**

En rappel, le projet Gouvernance régionale prévoit un appui à l'animation du Forum du PRCM devant constituer une tribune par excellence pour la validation (technique au moins) de la Stratégie régionale AMP devant être produite par le RAMP AO, ainsi que du protocole additionnel à la Convention d'Abidjan portant sur les AMP dont la Convention d'Abidjan assure le leadership du développement. L'accord de mise en œuvre, bénéficiant d'une subvention de 48 000 EUR a été signé avec le PRCM pour contribuer à l'organisation des deux fora régionaux sur la conservation et la gestion durable des écosystèmes côtiers.

Le premier forum a finalement été organisé du 29 mars au 1<sup>er</sup> avril 2022 au Sénégal et a regroupé environ 400 participants concernés par la question de la gestion durable des écosystèmes marins et côtiers.

En marge de ce forum PRCM 2022, outre le side-event sur l'actualisation de la stratégie régionale AMP déjà décrite plus haut, le PRCM a bénéficié d'un appui pour également organiser un side-event sur le développement d'un protocole additionnel à la Convention d'Abidjan portant sur les AMP. Les différentes prises de parole des personnes ressources au side-event ont insisté sur la pertinence et la nécessité d'un tel instrument de gouvernance des AMP, au regard de l'importance écologique et socio-économique et même politique de ces écosystèmes. Un groupe de travail sur l'élaboration du protocole est déjà en place sous l'égide de la Convention d'Abidjan qui a dans ses prérogatives l'élaboration de ces protocoles. Les consultants devant élaborer le protocole additionnel, sur la base d'une feuille de route déjà établie par le groupe de travail, sont en cours de recrutement par la Convention d'Abidjan sur fonds propres. L'appui du PRCM à travers le projet Gouvernance va essentiellement porter sur l'offre d'une tribune de rencontre des acteurs concernés par le protocole additionnel.

- **Le Centre de Suivi Ecologique (CSE)**

L'appui du projet Gouvernance au CSE doit se traduire par la mise en place d'un système d'information pour le suivi du domaine marin et côtier (SIDMC). Il est prévu que ce système d'information soit arrimé à l'Observatoire régional de la Biodiversité et des Aires Protégées de l'Afrique de l'Ouest (OBAPAO). L'accord de mise en œuvre a été signé et la mise à disposition des fonds pour le démarrage des activités est effective (Montant total subvention = 48 000 EUR).

Une version en consolidation du SIDMC est disponible en version ZIP (offline).

La mise en place du système d'information du domaine côtier est fonction des progrès dans la mise en place de l'OBAPAO en ce qui concerne l'établissement des indicateurs et la collecte des données à partir des initiatives existantes notamment celles en lien avec les aires marines protégées tel que prévu par le programme BIOPAMA.

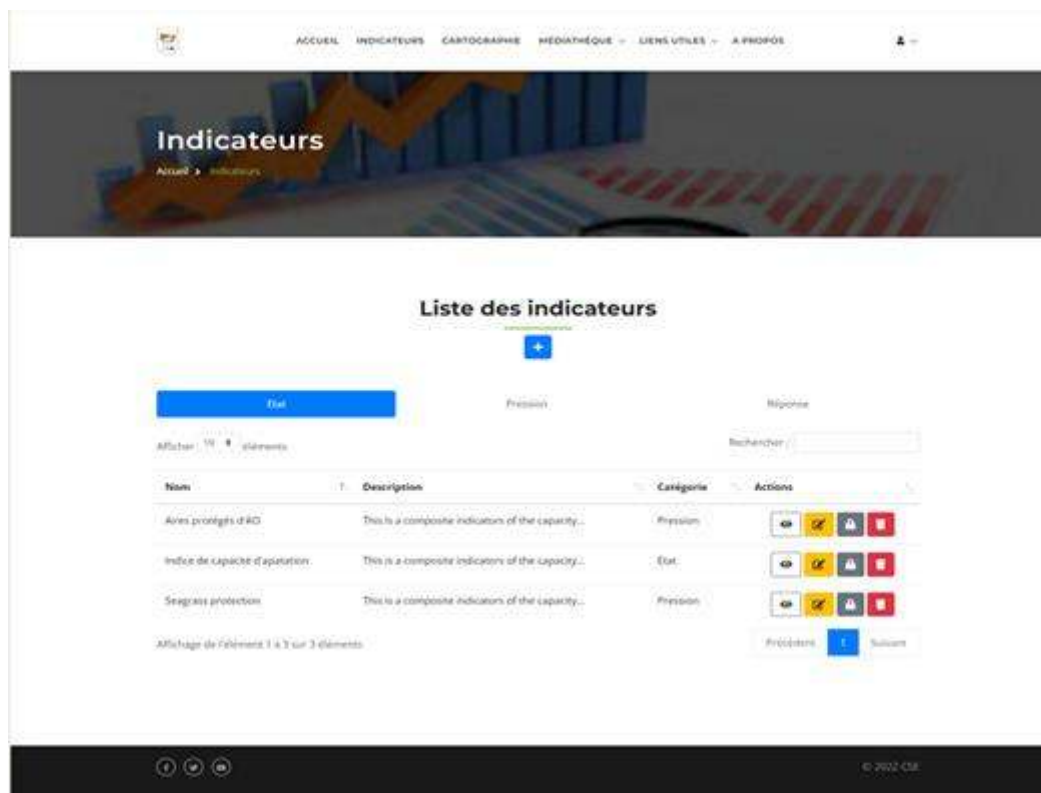


Figure 6 : Capture d'écran du SIDMC présentant la page portant sur les indicateurs suivis par le système

La mise en œuvre globale de cette activité est estimée à 60%.

### Activité 4.3 : Appuyer les mécanismes permettant d'effectuer un suivi de la gestion des aires protégées, de l'état de l'environnement et du changement climatique au niveau régional et national

L'activité 4.3 contribue aux indicateurs suivants :

- Nombre de bases de données référencées dans le portail AP (2023) ; cible = 20 : 0%
- Nombre de personnes formées à l'utilisation du portail (2023) ; cible = 60 : 0%
- Trafic sur le portail (2023) : 3 000 visiteurs/mois : 15%
- Nombre de documents officiels ou projets mentionnant le Portail (2023) ; cible = 05 : 20%

L'objectif de cette activité est d'appuyer la mise en place d'un système d'information qui permet la collecte, traitement/analyse, stockage, rapportage et communication, et le suivi de l'état de l'environnement et du changement climatique. Il s'agit pour le projet Gouvernance de renforcer l'Observatoire des aires protégées en cours de mise en place par le projet BIOPAMA à travers le renforcement des équipements du CSE, hôte technique de l'observatoire.

Outre la subvention octroyée au CSE dans l'activité précédente, cette activité prévoit une dotation complémentaire au même partenaire en vue d'optimiser le fonctionnement de l'OBAPAO. Après l'identification des besoins par le CSE, les équipements informatiques ont été acquis et livrés, et les

experts du CSE travaillant sur le développement de l'OBAPAO utilisent déjà ces équipements et bénéficient ainsi de l'amélioration des performances opérées au niveau des serveurs.

Sitôt l'OBAPAO et le SIDMC pleinement fonctionnels et en libre accès de la part des équipes BIOPAMA, les autres actions liées à leur utilisation (formation des acteurs de la région à l'utilisation des outils, alimentation des bases de données, promotion de l'OBAPAO, production des publications de référence sur l'état des aires protégées, etc.) seront mises en œuvre.

L'activité est mise en œuvre à environ 25%.

#### **Activité 4.4 : Amélioration de la coordination de la gestion des aires protégées avec la mise en œuvre des différentes politiques, programmes et/ou stratégies sectorielles régionales**

*L'activité 4.4 contribue à l'atteinte des indicateurs suivants :*

- *Nombre d'indicateurs dans le MRC-GIE sur l'efficacité de gestion (2023) ; cible 01 : 55%*

Cette activité vise à analyser la prise en compte de la gestion des aires protégées et de la biodiversité dans et entre les différentes politiques et stratégies de la région ouest africaine (la Politique Commune d'Amélioration de l'Environnement ; la Politique Environnementale Commune ; la Politique Régionale de l'eau ; le Plan de Convergence Forêt ; le Programme Régional d'appui à la Gestion Intégrée des Ecosystèmes Transfrontaliers (PAGIET) ; le Schéma Directeur du Littoral d'Afrique de l'Ouest (SDLAO) ; le cadre de politique agricole Afrique de l'Ouest ; différentes stratégies et plans d'action de conservation des espèces menacées).

La mission de consultance a été mise en œuvre et les livrables produits ont d'abord été proposés, lors d'un atelier tenu à Dakar (Sénégal) en août 2022, à la validation technique d'experts d'organisations membres du Mécanisme Régional de Concertation sur la Gestion Intégrée des Ecosystèmes en Afrique de l'Ouest, MRC-GIE (CEDEAO, UEMOA, ABN, CILSS), d'experts de la Commission mondiale du droit de l'environnement de l'UICN et de membres du Comité Régional d'Orientation du projet. Les livrables révisés ont par la suite été validés lors d'un atelier régional auquel étaient conviés les administrations de tutelle des aires protégées des pays membres des Commissions CEDEAO/UEMOA et la Mauritanie en octobre 2022 à Niamey (Niger). Ainsi, les documents suivants doivent être finalisés suite aux observations et recommandations formulées lors de l'atelier de Niamey puis transmis à la Commission de l'UEMOA pour la phase d'adoption politique lors de son Conseil des Ministres de l'Environnement : i) Rapport d'analyse de la prise en compte des AP et biodiversité dans les politiques, stratégies et programmes sectoriels ; ii) Rapport sur la contribution économique et programmatique des AP dans les politiques et stratégies régionales et iii) Cadre régional commun de référence pour la coordination, le suivi de la prise en compte et de l'application de mesures de gestion des aires protégées dans la mise en œuvre des politiques et/ou stratégies sectorielles régionales.

Le dernier livrable (Cadre régional commun de référence) a été développé de manière à constituer la Stratégie de développement intégral (activités économiques durables/conservation/ adaptation au changement climatique/sécurité) qui est l'indicateur de l'objectif global du PAPBio (*Promouvoir un développement économique endogène, durable et inclusif, répondant aux défis du changement climatique*).





Figure 7 : Photo de famille des participants à l'atelier régional de Niamey

L'activité est estimée à 55% de mise en œuvre.

### Activité 4.5 : Etablir une capacité régionale en matière de comptabilité écosystémique du capital naturel

Cette activité contribue aux indicateurs suivants :

- Evidance de la disponibilité dans la région d'une base de connaissance en matière de comptabilité écosystémique du capital naturel (2023) ; cible = 01 compte : 90%
- Nombre de contributions CECN aux conférences internationales en lien avec la protection de la nature (2023) ; cible = 01 : 02 (200%)
- Nombre d'experts de la région ayant acquis de l'expérience et des capacités en matière de comptabilité écosystémique du capital naturel (2023) ; cible = ≥ 03 : 65%

Cette activité est spécifiquement mise en œuvre par le co-demandeur de l'action, VITO, et vise à rendre disponible au niveau de la région une plateforme de calcul sur la Comptabilité Ecosystémique du Capital Naturel (CECN). Il s'agit, dans un premier temps, de réaliser une première estimation comptable des services écosystémiques dans la zone transfrontalière pilote du Massif du Fouta-Djalon en Guinée, du Parc Transfrontalier du Niokolo Koba entre la Guinée et le Sénégal, et de la zone protégée du Moyen Bafing située en Guinée.

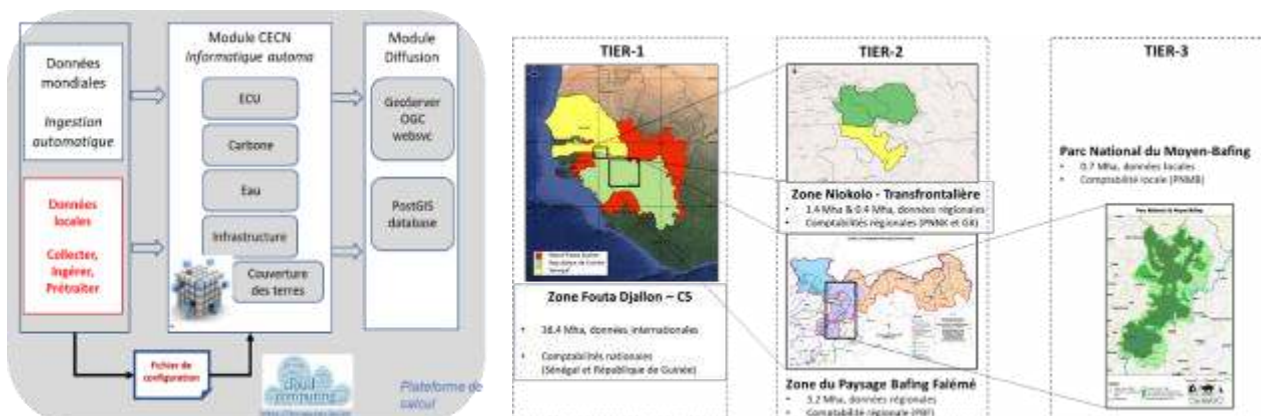


Figure 8 : Plateforme CECN Sys4ENCA (à gauche) et zones testées durant la phase pilote (en droite)

La comptabilité écosystémique CECN offre un point de vue intégré sur le bilan écologique en unités biophysiques. Ce bilan permet d'évaluer les performances et, en particulier, les éventuelles dégradations (dettes écologiques) ou améliorations (crédits écologiques). Sur la base de ce bilan écologique, des financements peuvent être alloués pour stopper la dégradation ou des crédits écologiques peuvent être escomptés (" repos ") par des acteurs économiques souhaitant assainir un bilan écologique négatif qui les pénalise en termes d'accès aux financements " verts " et, plus généralement, de notation financière.

Les résultats de cette composante CECN du projet Gouvernance régionale, sont présentés dans deux rapports internes PAPBioC2 Gouvernance-CECN d'environ 120 pages chacun (Rapport #1 : **Rapport final sur la comptabilité écosystémique du Parc transfrontalier Niokolo Koba** ; Rapport #2 : **Rapport final sur la comptabilité écosystémique du Bafing Falémé & du Parc National Moyen Bafing** tous deux disponibles en cliquant ici [https://conservationhub-wa.net/download/170/cecn/14502/papbio\\_cecn\\_niokolo\\_bafing\\_account\\_v5\\_fr.zip](https://conservationhub-wa.net/download/170/cecn/14502/papbio_cecn_niokolo_bafing_account_v5_fr.zip) Les rapports décrivent la valeur écologique ainsi que la tendance (dégradation, état d'équilibre, amélioration) par paysage transfrontalier, par pays, par parc ou par bassin hydrologique. La Figure 9 montre clairement que la valeur écologique de la zone centrale du Bafing Falémé, qui inclue le Parc Naturel du Moyen Bafing (PNMB) est nettement supérieure (~30%) à la valeur moyenne de la région.

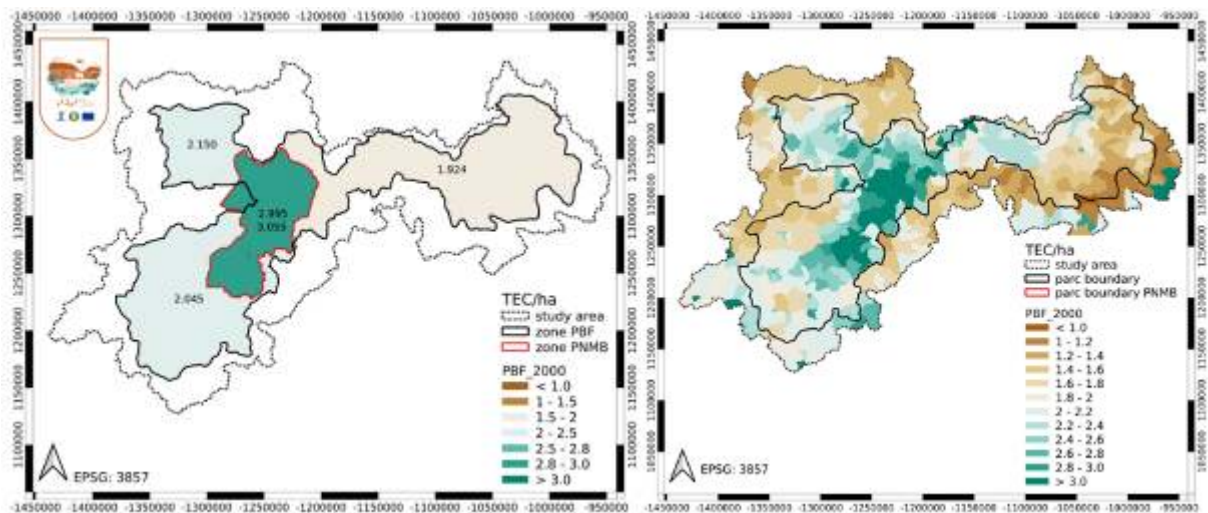


Figure 9 : Bilan écologique du paysage Bafing Falémé par zone (à gauche) et par bassin hydrologique (à droite)

En revanche, la valeur écologique de la zone Est du Bafing Falémé (valeur = 1.9) est inférieure de 12% par rapport à la moyenne régionale (Figure 9 à gauche). Cette zone correspond à celle actuellement couverte par le projet de « Gestion Intégrée des Ressources Naturelles » de l'UNEP, avec pour objectif d'y réhabiliter trois forêts communautaires. Toujours, cette partie Est de ladite zone (Figure 9 à droite) doit faire l'objet d'une attention particulière, puisque non seulement sa valeur écologique est actuellement plus faible que la moyenne, mais elle montre également une tendance baissière de cette valeur écologique (Figure 9; les bassins colorés en jaune/orange) entre 2000 et 2018. Le reste de cette zone ne montre pas d'amélioration en ce qui concerne la valeur écologique.

La valeur écologique de la zone Ouest du Bafing Falémé quant à elle, avec une valeur de 2.1 (Figure 9 à gauche) est restée quasi stable durant la période 2000-2018 (Figures 9 & 10). Néanmoins cette zone nécessiterait des actions spécifiques afin d'augmenter sa valeur écologique et ainsi établir une réserve de faune qui la connecterait à la zone de Niokolo (au Sénégal).

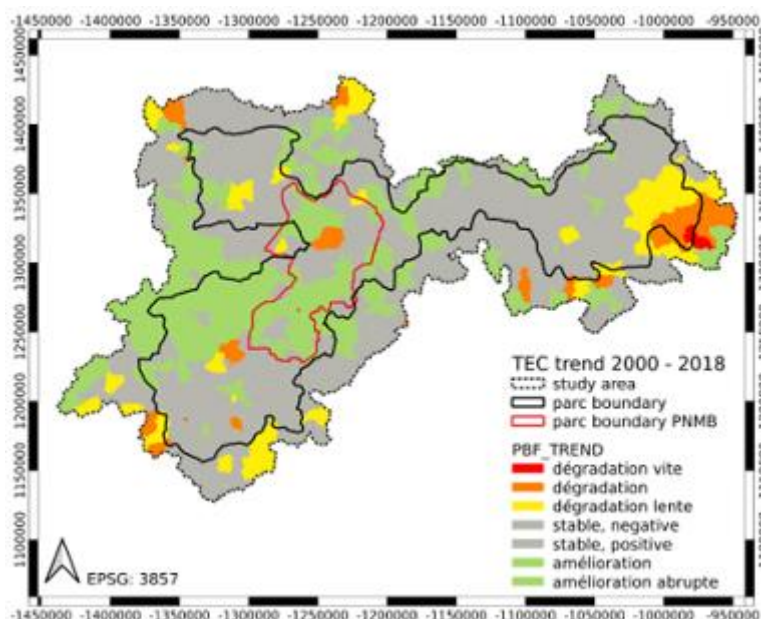


Figure 10 : Tendence du bilan écologique en Bafing Falémé de 2000 à 2018

Les cartes de synthèse, telles que présentées ci-dessus, sont accompagnées de détails spécifiques concernant les facteurs (**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**: carbone, eau et services fonctionnels) ayant eu un impact potentiel sur les valeurs écologiques ainsi que leurs tendances.

Tableau 1 : Tendence de la valeur écologique (capacité écosystémique) par composante de 2000 à 2018 à niveau Tier-2

Capabilité Ecosystémique	PBF-Ouest	PBF-Centre (PNMB-ZD)	PBF-Est
<b>Total</b>	+3%	+5%	+3%
<b>Unités paysagères socio-écologiques dégradées</b>	4 sur 55 (7%)	4 sur 70 (6%)	25 sur 160 (16%)
<b>Carbone (kilotonne C)</b>	182 ± 122 (6% ou 0.3%/année)	513 ± 395 (11% ou 0.6%/année)	39 ± 2 (0.5% ou 0.03%/année)
<b>Eau (milliard m<sup>3</sup>)</b>	77 ± 6 (3% ou 0.15%/année)	373 ± 190 (8% ou 0.5%/année)	941 ± 424 (10% ou 0.5%/année)
<b>Services fonctionnels (km<sup>2</sup> pondéré)</b>	-0.01 ± 0 (-0.02%)	1.8 ± 1.0 (1.6% ou 0.09%/année)	-0.3 ± 0.1 (-0.3% ou -0.01%/année)

L'ensemble des données, résultats et informations issus de la mise en œuvre de la composante CECN du projet est mis à la disposition des experts et décideurs politiques de la région à travers l'OBAPAO (<https://www.obapao.org>; Photo 11) afin de leur permettre, non seulement d'évaluer les impacts des programmes et projets mis en œuvre, mais également de développer et définir de nouvelles actions et stratégies en vue de renforcer l'efficacité de la gestion de la biodiversité de la région.

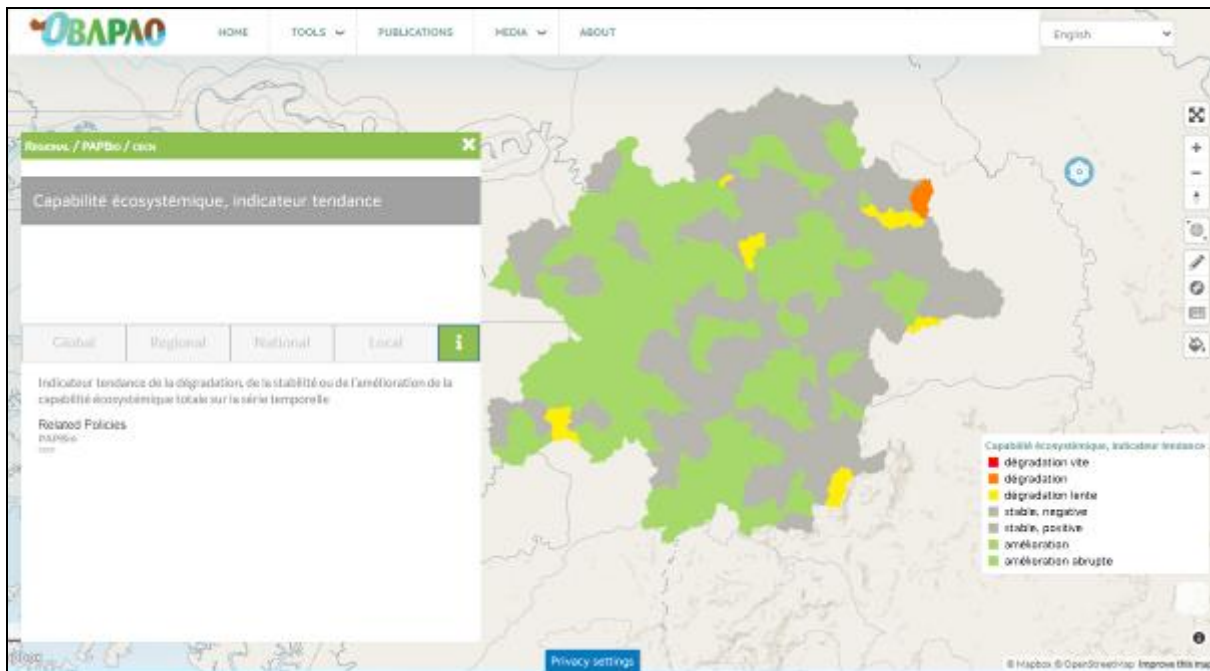


Figure 11 : Capture d'écran de l'OBAPAO montrant les résultats de la CECN avec un focus sur les tendances de dégradation du potentiel écologique du Niokolo

La phase pilote de la composante CECN de l'action a porté sur le développement de l'outil CECN et de toutes ses composantes. Ce développement a exigé un temps considérable de travail et a démontré que pour les non-experts, il est préférable d'utiliser une approche ascendante, c'est-à-dire de discuter les cartes de synthèse et autres résultats (tendances, ...) et leur interprétation en premier lieu, avant de rentrer dans les détails méthodologiques fins. Malgré les résultats prometteurs de la phase pilote, les ambitions du projet ont été retardées, voir limitées, par la disponibilité tardive (parfois même l'indisponibilité) de données locales et par l'impossibilité (due à la Covid-19) d'organiser des rencontres en présentiel pour discuter des résultats avec les partenaires locaux (les participations aux rencontres virtuelles ont été peu actives avec des contributions très timides des acteurs du terrain).

Au regard des enseignements retenus de la phase pilote, il est proposé que la phase d'extension de la CECN au Complexe WAP se concentre davantage sur l'interprétation et l'utilisation des résultats par les analystes et décideurs politiques, ainsi que sur l'analyse de la pertinence desdits résultats pour la gestion des aires protégées et de la biodiversité de la région.

Avec l'outil maintenant en place et l'expérience du cas pratique du Niokolo et du Bafing, cette phase d'extension devrait :

- renforcer les capacités en matière de comptabilité écosystémique (méthodologie, utilisation de l'outil, interprétation des résultats, etc.) des partenaires et acteurs locaux (parties prenantes pertinentes issues des 5 pays concernés par les activités de la CECN (Guinée, Sénégal, Bénin, Burkina Faso et Niger) et potentiellement d'un centre de recherche à caractère régional). Ce chantier à venir est prévu d'être mené en collaboration avec l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) dans le cadre de son projet Copernicea et ce travail devrait aboutir à la création de comptes écosystémiques nationaux (Tier-2) ;
- améliorer l'outil pour obtenir une meilleure représentation de la biodiversité et des valeurs écologiques des zones protégées (si la disponibilité des données locales le permet) avec comme cas d'étude le Parc National Moyen Bafing et le Complexe WAP (Tier-3);
- développer une méthodologie pour exprimer les résultats en valeur monétaire notamment, un élément crucial pour la prise de décision.

## Phase 2: Valorisation des résultats de la CECN

Les résultats de la composante CECN de l'action ont été présentés durant la session sur « [Data for decision-making](#) » pendant le [African Forum on Green Economy](#) tenu en juillet 2020 en format virtuel. La plateforme CECN Sys4ENCA et les comptes écosystémiques ont également été présentés lors de la troisième conférence ESP Africa tenue en format hybride à Kigali (Rwanda) en juin 2022.



Figure 12 : Capture d'écran du site web de la conférence montrant l'évènement sur la CECN

Les résultats de cette phase 1 de la CECN ont par ailleurs été présentés lors de l'APAC en juillet 2022. Une plateforme web a été développée afin de communiquer sur l'outil Sys4ENCA et la CECN durant la rencontre.

Cette plateforme est disponible à travers l'URL <https://pabio.vito.be/>



Figure 13 : Diffusion web concernant la plateforme Sys4ENCA et la CECN lors de l'APAC à Kigali

Un policy brief a été développé comme outil de sensibilisation et de plaidoyer en vue d'une plus large utilisation de la comptabilité écosystémique.

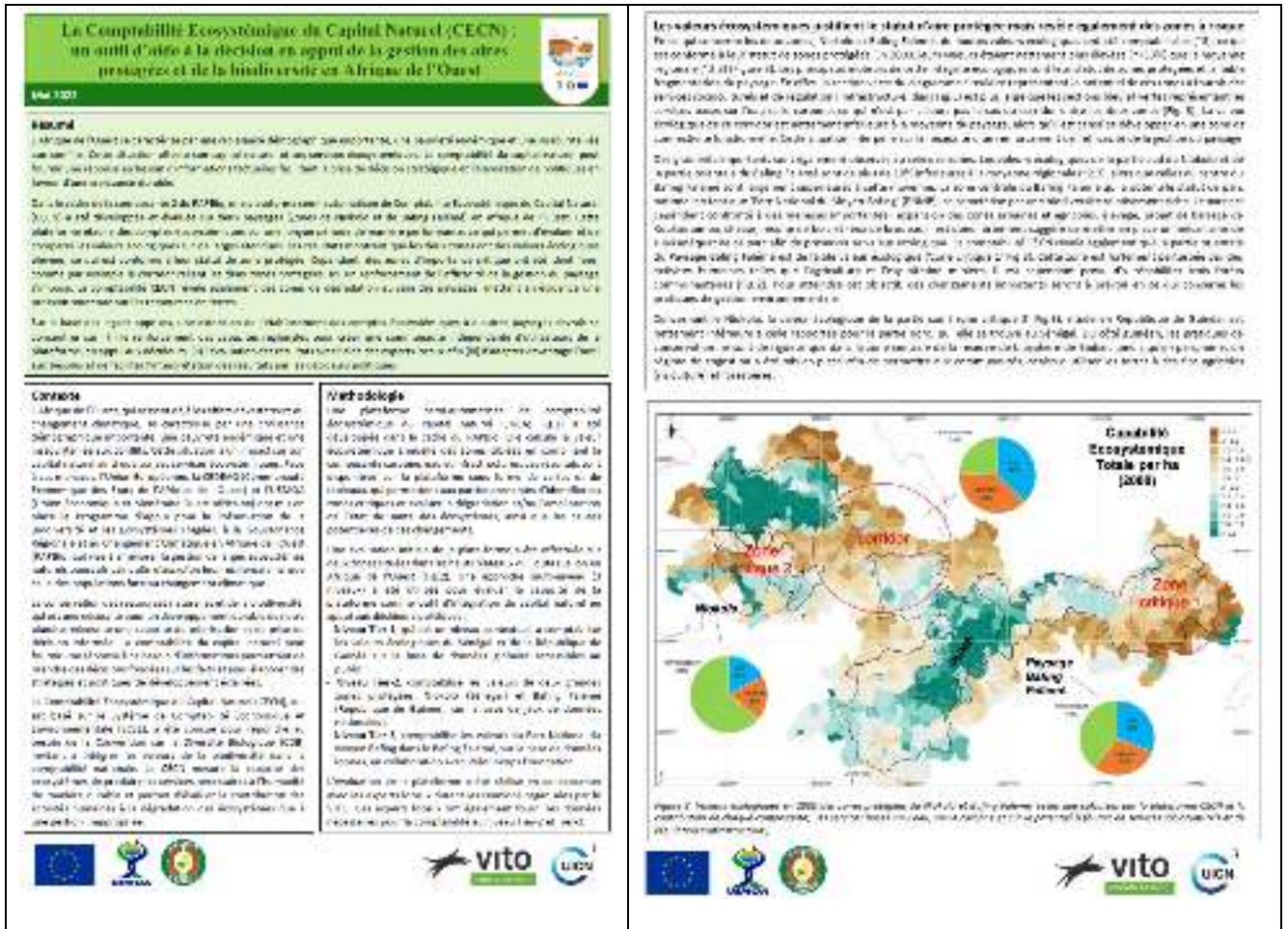


Figure 14: Policy brief sur la CECN et l'outil Sys4ENCA ([https://papbio.vito.be/sites/papbio/files/downloads/Policy\\_brief\\_ENCA\\_platform\\_1.pdf](https://papbio.vito.be/sites/papbio/files/downloads/Policy_brief_ENCA_platform_1.pdf) [https://conservationhub-wa.net/download/170/cecn/14415/fr-papbio-cecn\\_policybrief.pdf](https://conservationhub-wa.net/download/170/cecn/14415/fr-papbio-cecn_policybrief.pdf))

Enfin, un article scientifique sur les résultats obtenus de la CECN de la phase 1a été soumis pour publication dans le MDPI (*Multidisciplinary Digital Publishing Institute*).



Figure 15 : Article scientifique sur les résultats de la CECN dans le cadre de l'action en cours de publication

Aussi, il est prévu dans le cadre de l'action, une extension de la méthodologie CECN au complexe WAP qui devrait également aboutir à l'établissement de comptes écosystémiques au profit des aires protégées constituant ledit complexe.

Afin de mener de manière efficiente cette étape, il est proposé dans le cadre de l'action d'opérer les ajustements budgétaires suivants :

- Le projet avait initialement prévu de recruter 03 staffs supplémentaires basés à l'UICN pendant la durée du projet et dédiés à cette tâche [1.1.1.6 Chargé de projet VITO - Statisticien; sur 2 ans soit 45% ; 1.1.1.7 Chargé de projet VITO – SIGiste généraliste environnement et économie sur 2 ans soit 45% ; 1.1.1.8 Chef de projet, appui technique et gestion du portefeuille VITO (55%)].
- Après des échanges avec l'équipe du projet [Copernicea de l'Observatoire du Sahara et du Sahel](#) (OSS) qui, envisage également d'établir des comptes écosystémiques (de niveau TIER 2 à l'échelle transfrontalier comme le WAP, des paysages entre le Sénégal et la Guinée, etc. ; pendant que les modèles CECN de PAPBioC2 Gouvernance vont jusqu'au niveau TIER 3 c-à-d à l'échelle d'un parc au niveau national), il a été jugé plus judicieux et pertinent de renforcer les capacités de points focaux nationaux établis par l'OSS dans la plupart des pays (dont ceux concernés par la composante CECN du PAPBioC2 Gouvernance) dans une perspective d'efficacité opérationnelle et de durabilité (plutôt que de recruter du personnel UICN juste pour la durée du projet avec le risque que ces personnes ne puissent plus être mobilisables par la suite).
- Les ressources financières prévues dans le budget de l'action pour le recrutement des 03 staffs UICN, ainsi que les budgets d'activités CECN non consommés (budget prévu pour ateliers



finaleme nt organisés en mode virtuel, etc.) seront réalloués pour l'extension des activités CECN au Complexe WAP (les détails des ajustements entre lignes budgétaires sont présentés dans le fichier du budget de l'action).

Dans le cadre de la synergie établie avec l'OSS à travers le projet Copernicea, 35 partenaires de la région ont bénéficié d'une sensibilisation/formation sur les concepts de la CECN et l'outil Sys4ENCA durant l'atelier régional d'échanges sur les comptes AFRIK'ENCA pour la valorisation des écosystèmes à l'échelle continentale tenu en septembre 2022 à Ouagadougou (Burkina Faso). Le comité national chargé de la création des comptes au Burkina a bénéficié d'une formation sur la création de comptes au niveau national. Cette équipe sera également mobilisée et renforcée en compétences pour la création et l'analyse des comptes écosystémiques TIER-2 et TIER-3 au niveau du complexe WAP dans le cadre de l'action.

Le contrat engageant l'UICN et VITO pour la mise en œuvre de la phase d'extension de la CECN au complexe WAP a été signé en octobre 2022 et les premiers ateliers de renforcement des capacités des acteurs devraient se tenir avant la fin 2022.

Cette activité est estimée à 75% de mise en œuvre.

#### **Activité 4.6 : Développer un système de rapportage harmonisé utilisable par toutes les aires protégées de la région**

L'activité 4.6 contribue aux indicateurs suivants :

- Nombre de documents de projets ou de textes qui mentionnent les Rapports Harmonisés (2023) ; cible = 05 : 25%
- Nombre d'AP qui utilisent l'IMET ou EoH (2023) ; cible = 30 : 11 (37%)

L'application de l'outil IMET (outil intégré sur l'efficacité de gestion/*Integrated Management Effectiveness Tool*) favorise l'adoption d'une approche proactive axée sur les résultats, grâce à des paramètres qui peuvent décrire et quantifier l'environnement et son évolution.

Dans la perspective d'améliorer durablement l'efficacité de gestion des aires protégées de la région, et en complémentarité avec le projet BIOPAMA, le projet Gouvernance Régionale des aires protégées a renforcé les capacités de 14 acteurs de la région (12 hommes et 02 femmes originaires des pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée Conakry, Liberia, Mali, Nigeria, Sénégal et Togo) en mars 2021 en mode virtuel.

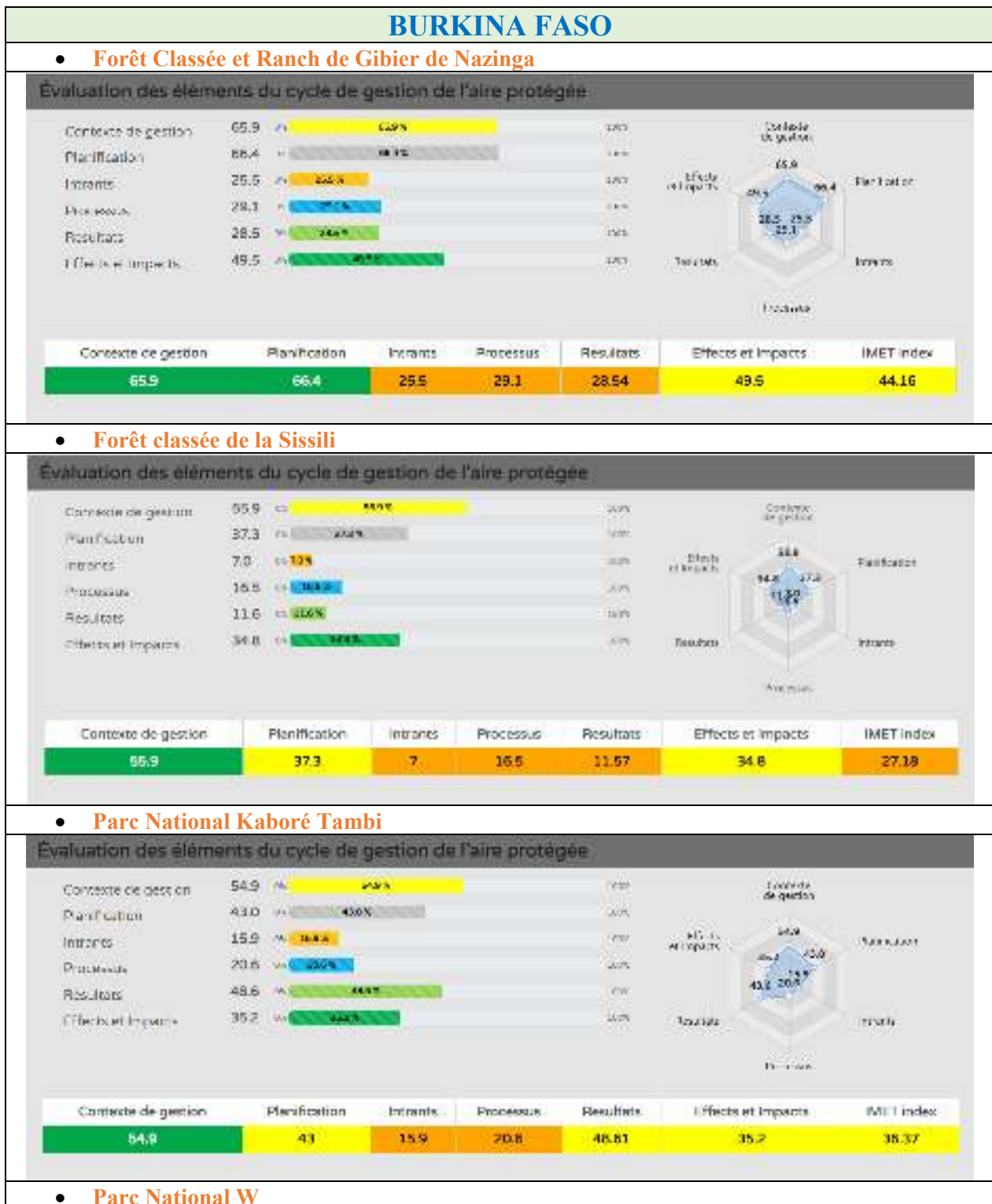
En avril 2022, 21 personnes supplémentaires (dont 02 femmes) constituées de gestionnaires des sites du Bien complexe WAP ont participé à un atelier de recyclage à l'outil IMET 2.0. Ce sont au total 35 gestionnaires d'AP dont 4 femmes qui ont bénéficié de renforcement de leurs capacités d'utilisation de l'outil IMET 2.0 par le projet.

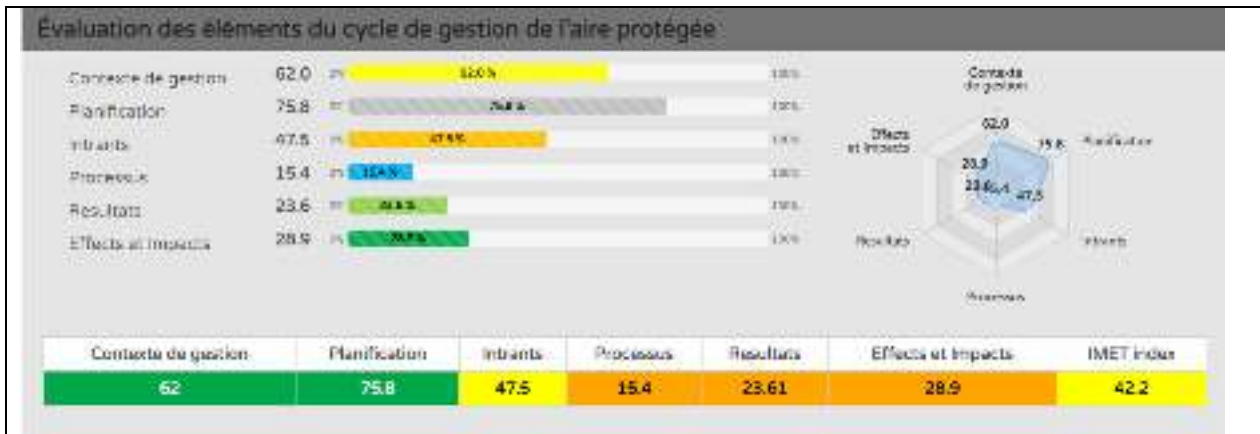
Onze (11) campagnes de collecte de données IMET ont déjà été réalisées au niveau de paysages de mise en œuvre du PAPBio :

- Cinq (05) campagnes IMET au Burkina Faso qui ont concerné la Forêt Classée et Ranch de Gibier de Nazinga, la Forêt Classée de la Sissili, le Parc National Kabore Tambi, le parc W Burkina et le parc d'Arly ;
- Deux (02) campagnes IMET réalisées en Côte d'Ivoire qui ont concerné le Parc National de la Comoé et les Monts Tingui ;
- Deux (02) campagnes au Bénin qui ont concerné le Parc National de la Pendjari et le W Bénin ;
- Une (01) campagne au Niger qui a concerné le parc W du Niger ;
- Une (01) campagne au Ghana qui a concerné le Mole National Parc.

Les rapports issus de ces campagnes et les fichiers de données encodées sont disponibles. D'autres campagnes IMET sont également prévues pour couvrir l'ensemble des paysages de mise en œuvre du

PAPBio et seront opérationnalisées si les conditions d'accès aux sites le permettent : il s'agit de la Réserve des Eléphants du Gourma (situation sécuritaire toujours fragile) et des paysages de mise en œuvre du projet PAPBioC1 Mangroves (campagnes en cours de programmation).



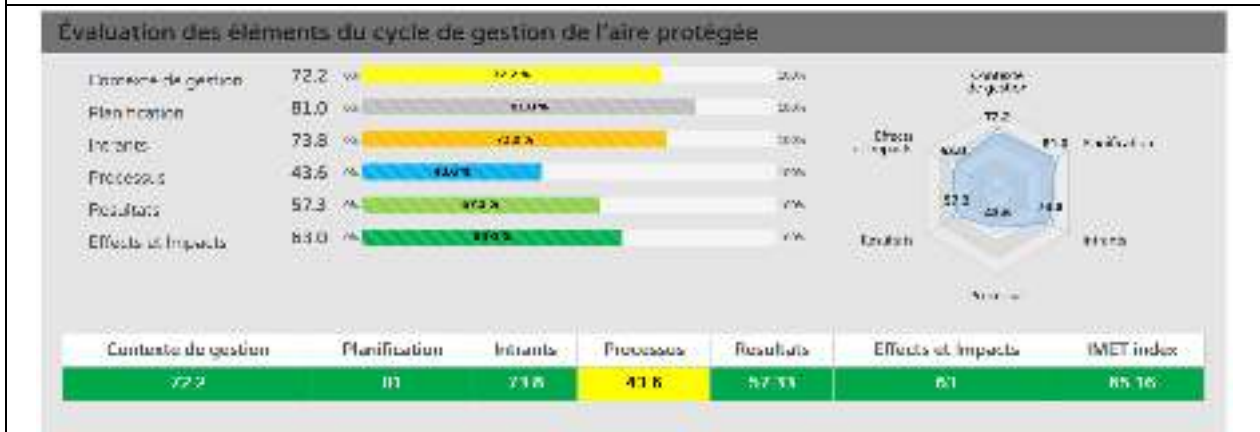


• **Parc National d'Arly**



**COTE D'IVOIRE**

• **Parc National de la Comoé**



• **Site de biodiversité des Monts Tingu**

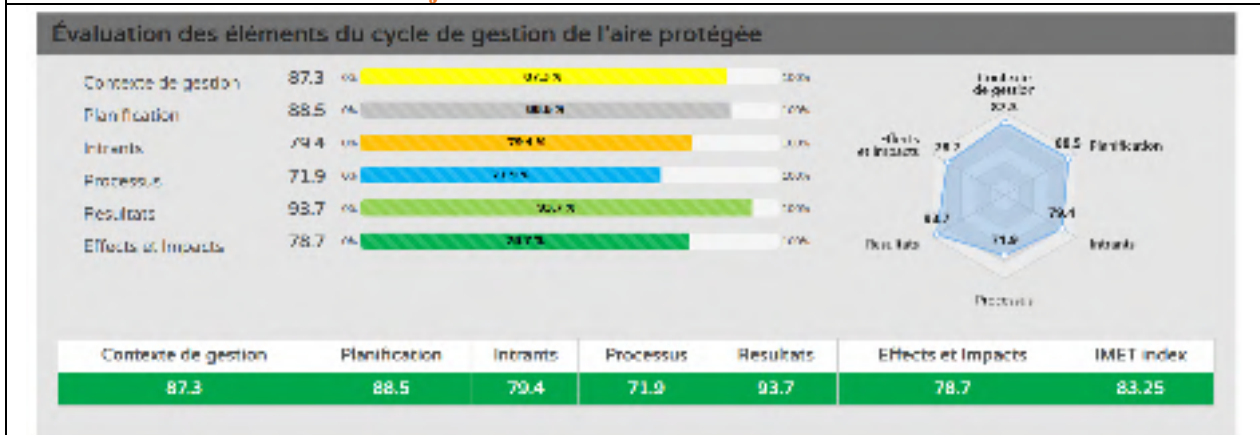


**BENIN**

- Réserve de Biosphère Transfrontalière W



- Parc National de la Pendjari



**NIGER**

- Parc National W



Figure 16 : Résultats des collectes de données IMET de quelques sites évalués

Des ateliers de restitution aux administrations de tutelle des AP des résultats des campagnes IMET ont été organisés au Burkina Faso, au Niger et en Côte d'Ivoire. Ces rencontres ont été l'occasion de présenter aux administrations les états actuels de l'efficacité de la gestion des AP concernées, de mettre en lumière les principaux défis auxquels font face les AP et les recommandations formulées lors des campagnes IMET afin d'améliorer la situation.

De plus, l'atelier de restitution des campagnes IMET du Complexe WAP a été l'occasion d'évaluer le niveau de mise en œuvre des recommandations des précédentes campagnes IMET.

Par ailleurs, l'équipe du projet continue de travailler en synergie avec l'équipe de BIOPAMA et du consortium en charge de développer l'OBAPAO pour le développement d'un système de rapportage harmonisé sur les AP.



Figure 17 : Photo de famille des participants à l'atelier de restitution des résultats des campagnes IMET réalisées au niveau du Complexe WAP

Le taux de mise en œuvre de cette activité est estimé à 50% d'exécution.

### **Résultat 5 : Les expériences, connaissances et compétences sont échangées et capitalisées au niveau territorial, national et régional**

#### **Activité 5.1 : Renforcer les systèmes d'apprentissage partagés et les échanges d'expériences**

Cette activité contribue aux indicateurs suivants :

- Nombre de membres de la communauté de pratique formés et accompagnés dans la capitalisation et à la formulation des récits pour le contenu en ligne du hub (2021) ; cible = 20 : 43 (215%)
- Evidence de la mise en place d'un hub virtuel qui fonctionne effectivement comme un espace de collaboration et d'échanges virtuels entre les acteurs de la conservation et gestion des aires protégées (2023) ; cible = 01 Hub virtuel opérationnel : 85%
- Evidence de la mise en place et fonctionnement d'une communauté de pratique sur la conservation et la gestion des aires protégées constituée des acteurs clés qui se rencontreront virtuellement à travers le hub et physiquement à travers des réunions et visites d'échanges (2023) ; cible = 01 communauté de pratique fonctionnelle : 65%
- Nombre de guides de promotion de bonnes pratiques publiés et diffusés (2023) ; cible = 03 guides : 02 (65%)
- Nombre de voyages d'échanges et d'apprentissage organisés (2023) ; cible = 5 : 0%
- Nombre d'acteurs clés de la conservation dans la région ayant pris part aux voyages d'échanges et d'apprentissage (2023) ; cible = 50 : 0%

Cette action vise à susciter l'émergence d'une communauté de pratiques sur la conservation et la gestion durable des aires protégées composée des acteurs clés qui se rencontreront virtuellement et physiquement à travers des réunions et visites d'échanges. Il y a un besoin avéré de facilitation de l'interconnexion opérationnelle et du partage d'expériences entre initiatives de production de connaissances générées par les experts régionaux et les communautés locales et utilisateurs finaux.

Cette activité est mise en œuvre à environ 50% et se décline en trois points :

- **La formation des acteurs de la conservation sur la capitalisation, partage des expériences :**  
Le rôle de cette communauté d'apprentissage est le partage, les échanges et la consolidation des expériences collectives. Les progrès réalisés dans cette perspective concernent la :

- Mise en place d'une communauté de pratiques à travers le renforcement des capacités en novembre 2020 de 27 acteurs de la conservation (dont 02 femmes), sélectionnés à la suite d'un appel à candidatures, issus de 09 pays bénéficiaires de la subvention (Benin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée Conakry, Mali, Niger, Sénégal et Togo). En plus, 20 acteurs supplémentaires issus des équipes de mise en œuvre des projets de la composante 1 de PAPBio ont également été formés à la capitalisation en octobre 2021.
- Mise en place d'un réseau d'apprentissage et de partage d'expériences à travers la publication de plusieurs récits de bonnes pratiques sur des plateformes de visibilité et de partage de connaissances (papaco.org ; panorama.org ; Newsletter de la CMAP ; etc.).
- **La mise en place du hub virtuel** : dans le cadre de cette action, il est prévu la mise en place d'un hub virtuel qui est une application informatique constituant un point de rencontre, d'échanges et de partage d'expériences des acteurs intervenant dans la conservation de la biodiversité et des aires protégées en Afrique de l'Ouest. Le hub virtuel est accessible à l'adresse suivante <https://conservationhub-wa.org/> et sera bientôt intégré à l'OBAPAO (intégration retardée en attente d'une pleine opérationnalisation de l'OBAPAO).

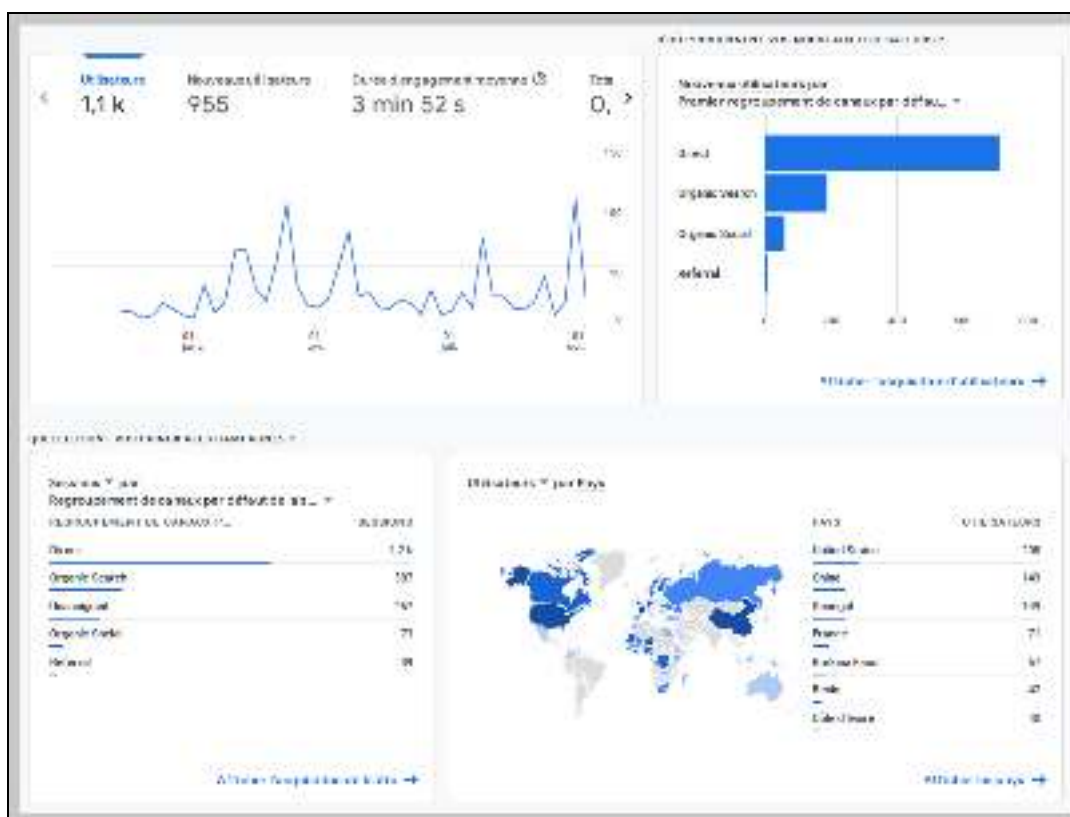


Figure 18 : Rapport d'utilisation du hub virtuel

Quelques statistiques sur l'animation du hub virtuel

- Plus d'une trentaine de publications et de diffusions d'information réalisées sur le hub virtuel ;
- Plus de 20 documents disponibles et téléchargeables sur le hub virtuel ;
- Plus de 200 téléchargements (hit) de documents réalisés sur le web virtuel.

Les animations du réseau des professionnels engagés dans la conservation en Afrique de l'ouest sont diffusées à travers le hub virtuel. Les prochaines étapes concernent l'amélioration de la mise à disposition de la documentation pertinente sur cette plateforme ainsi que le renforcement de la dynamique des échanges à travers le e-forum.

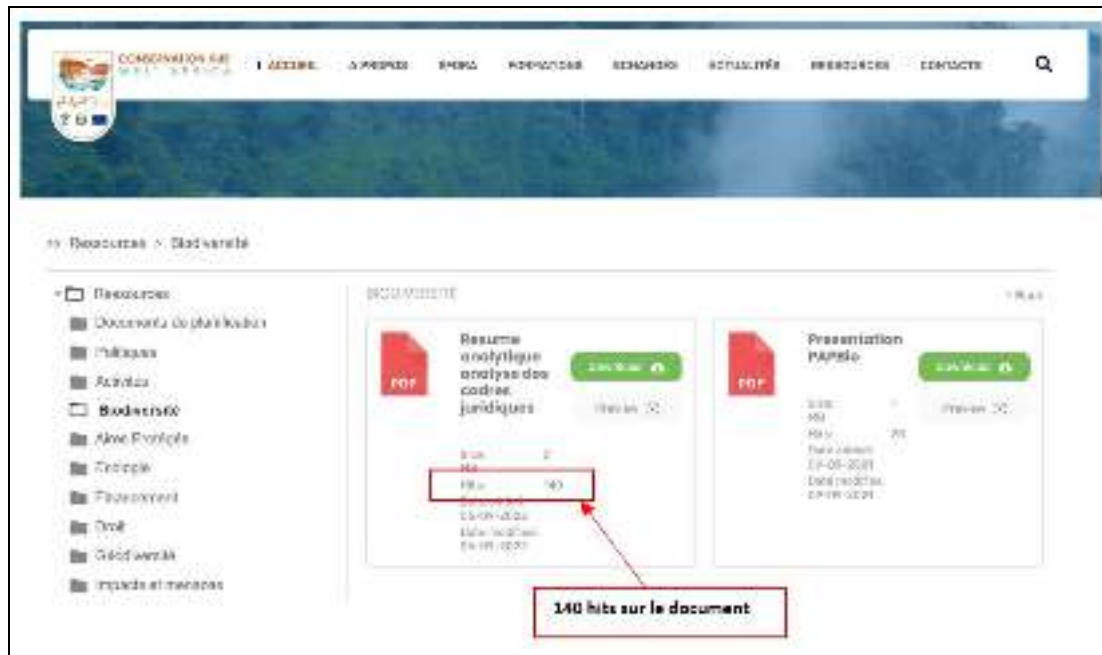


Figure 19 : Téléchargement des documents disponibles au niveau du hub virtuel

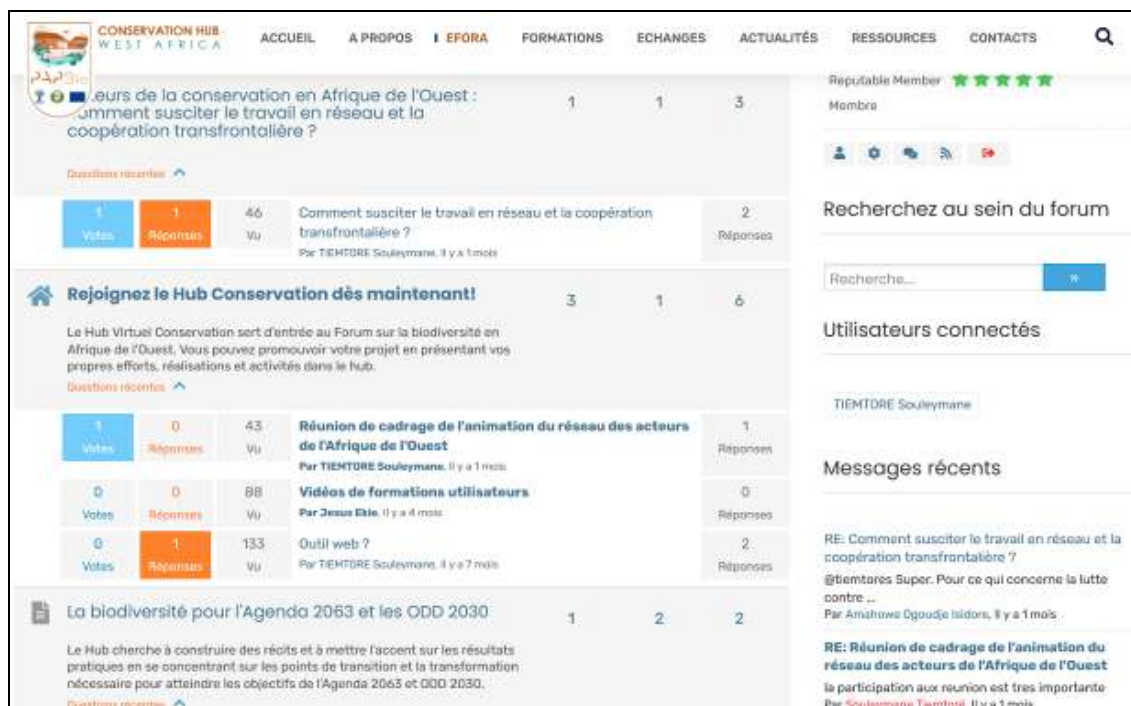


Figure 20 : Capture d'écran de la page web du E-Forum

- **Production et diffusion de guides de bonnes pratiques** : deux (02) guides de bonnes pratiques sur la gestion durable de la biodiversité et des aires protégées dans les paysages de mise en œuvre du PAPBio ont été produits et leurs versions finalisées sont disponibles.

Le premier guide contient des bonnes pratiques sur (i) *Le développement communautaire à la périphérie du Parc National de la Pendjari : l'expérience de la gestion participative des aires protégées au Bénin* ; (ii) *La société civile à l'initiative d'une plateforme multi-acteurs de protection de la faune et de la flore : l'expérience de la Réserve Naturelle Nationale de Termitt –Tintoumma (RNNTT) au niveau des régions d'Agadez et de Zinder* et (iii) *La mise en place et*



*la gestion d'une Aire et Territoire du Patrimoine Autochtone Communautaire (APAC) : l'expérience Kawawana (Casamance, Sénégal).*

Le deuxième guide quant à lui concentre des bonnes pratiques sur (i) *La gestion communautaire des zones de conservation (CREMA)* ; (ii) *La conservation de la biodiversité par la certification Bio des zones de collecte du karité par les femmes du Parc National de la Comoé* et (iii) *Les conventions locales de gestion communautaire des ressources naturelles au niveau de la future Réserve des Éléphants du Gourma au Mali.*

La prochaine étape porte sur la mise en page des 2 guides par un infographiste pour leur édition en document fini et la production en version papier de quelques exemplaires des guides.

- **Ateliers thématiques régionaux d'échanges d'expériences et de leçons/ formulation de recommandations en vue d'améliorer les pratiques de conservation et de gestion durable** : un atelier d'échanges d'expériences et de formulation de recommandations a été organisé en novembre 2021 à Niamey (Niger) sur le thème « *Aires protégées et zones périphériques : de la nécessité de réconcilier les enjeux de conservation et les objectifs de développement socio-économique des territoires* ». La rencontre a permis de mettre autour de la même table une trentaine de participants issus des administrations publiques ou agences gouvernementales en charge de la gestion des aires protégées, d'organisations non gouvernementales, de la société civile et d'associations communautaires d'Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali, Niger et Sénégal). Un communiqué final a sanctionné la rencontre dans lequel des recommandations ont été formulées en vue d'améliorer la gestion de la biodiversité à travers des approches plus inclusives.

### **Activité 5.2 : Développer un curriculum et autres dispositifs de formation pour éco-gardes dans leurs pays respectifs, harmonisés au niveau régional**

*L'activité 5.2 contribue à l'atteinte des indicateurs suivants :*

- *Nombre de pays/réseaux qui disposent de référentiels métiers Profil 1 (2023) ; cible = 01 : 1 (100%)*
- *Nombre de formations pour éco-gardes reconnues régionalement (2023) ; cible = 01 : 03 (300%)*
- *Nombre d'éco-gardes formés (2023) ; cible = 100 : 42 (42%)*

Cette activité doit aboutir à la mise en place de : i) un curriculum et des dispositifs de formation harmonisés pour les éco-gardes ; ii) un cursus régional de formation, soutenu par un système de financement de la formation d'éco-gardes, et iii) un système d'accréditation et de certification sanctionnant les formations des cadres et professionnels d'aires protégées.

Les progrès suivants ont été réalisés :

- Un curriculum et des dispositifs de formation harmonisés ont été validés en décembre 2020 lors d'un atelier régional. Ils sont composés de i) Liste des compétences clés de la fonction « Eco-garde » ; ii) Fiche de poste de la fonction « Eco-garde » ; iii) Evaluation des capacités nécessaires pour la fonction « Eco-garde » ; iv) Priorités de renforcement des capacités des éco-gardes ; v) Cursus et programme de formation des éco-gardes ;vi) Propositions de centres d'accueil de la formation éco-garde ; vii) Propositions de modalités d'accréditation/certification ; viii) Recommandations en vue de la mise en œuvre des formations.

De ce fait, la région de l'Afrique de l'Ouest, y compris les réseaux WAP et RAMP AO, dispose d'un référentiel métier de Profil 1 (selon le registre mondial de compétence de la CMAP).

- Le contenu des modules et le plan de la formation ont été développés et disponibles.

Pour les acteurs du réseau RAMP AO, le Centre de Formation et de Recherche de Dalaba (au sein du Parc National de Niokolo Koba) a été retenu pour accueillir la formation « Tronc commun » et « Savanes – Zones arides » de 03 mois et le Centre d’instruction militaire de Toubakouta pour la formation « Mer – Littoral – Zones humides » pendant 01 mois. Il faut noter que les 2 centres sont tous basés au Sénégal.

- 42 éco-gardes formés : La phase pilote de la formation des écocardes du réseau RAMP AO s’est déroulée du 7 avril au 31 juillet 2022 aux niveaux des centres de formation de Dalaba et de Toubakouta. Quarante-deux participants (dont 13 femmes) venant du Sénégal, Guinée, Guinée Bissau et Mauritanie ont été outillés au métier d’écocardes.

Pour l’espace WAP, après des tentatives infructueuses de collaboration avec African Parks Network (APN, qui a soulevé un risque de perturbation de son dispositif sécuritaire en place en acceptant une éventuelle collaboration) pour une co-organisation des formations d’écocardes, il avait été prévu de tenir les formations « Tronc commun » et « Savanes – Zones arides » au Bénin où la situation sécuritaire semblait la moins fragile et les formations au niveau des 2 paysages (WAP et RAMP AO) devraient être lancées au même moment. Malheureusement, la situation sécuritaire au Nord du Bénin s’est également par la suite fragilisée de jour en jour et l’administration nationale en charge des AP nous a finalement notifié son souhait de ne plus accueillir la formation. La formation au WAP ne pourra pour le moment pas être tenue dans l’immédiat.



Figure 21 : Cérémonie de fin de formation des écocardes, 04 août 2022, Tambacounda, Sénégal

La mise en œuvre de cette activité est estimée à 70%.

### Activité 5.3 : Mettre en place un cursus régional, (niveau Master, Doctorat), pour la formation de cadres dans les domaines de la gestion intégrée des aires protégées et du changement climatique

L’activité 5.2 contribue à l’indicateur suivant :

- Nombre de cadres (niveau master et doctorat) formés en gestion des aires protégées (2023) ; cible = 32: 26 (75%)

A travers cette activité, le projet cherche à renforcer les capacités et l’expertise des acteurs engagés dans la conservation au niveau de la région sur les questions d’efficacité de gestion des aires protégées et de

la planification de la conservation à travers notamment une mise à jour des modules de formation sur la gestion des AP soutenue par un dispositif de bourses de formation.

Les progrès suivants ont été réalisés :

- Mise à jour des curricula des formations de Master en Gestion des Aires Protégées et de la Biodiversité (Master GAPB) et du Diplôme Universitaire en Gestion des Aires Protégées (DU-GAP) co-administrés par l'Université Senghor d'Alexandrie, le Programme Aires Protégées d'Afrique et Conservation (PAPACO) de l'UICN et l'UICN-PACO.

L'atelier de décision et de validation des propositions de mises à jour des formations DU & Master s'est tenu en avril 2021 avec la participation des acteurs de la région (administrations de tutelle des AP employant les diplômés, les diplômés, etc.), la Commission de l'UEMOA, l'Université Senghor, les programmes PAPACO et PACO de l'UICN, des membres du CRO du projet Gouvernance régionale. Cette rencontre a été l'occasion de discuter des propositions formulées et sur la base de leur faisabilité, retenir les plus pertinents. En termes d'innovation majeure, deux (02) DU thématiques ont été proposés : i) DU Gestion des Aires Protégées, option Lutte contre la criminalité environnementale et ii) DU Gestion des Aires Protégées, option Biomonitoring.

- 24 bourses de Master attribuées : à la suite d'appels à candidatures, 24 bourses de niveau Master (sur un total de 30 bourses disponibles) ont été attribuées à des étudiants (20 hommes et 04 femmes) de la région (issus de huit (08) pays dont le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée Conakry, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Togo) inscrits dans divers programmes de Master en gestion des aires protégées et/ou changement climatique. Ainsi, 15 bourses ont été octroyées à des étudiants inscrits au Master GAPB de l'Université Senghor (cette première cohorte a déjà soutenu les mémoires de Master 2 depuis septembre 2021 et l'ensemble des boursiers du projet a validé le diplôme) et 09 à des étudiants inscrits dans d'autres Masters traitant également de la question de la gestion des AP.

Enfin, concernant la formation du DU, il faut noter que le projet a organisé :

- la 17<sup>e</sup> édition du DU-GAP à Ouagadougou entre avril et mai 2021 durant 7 semaines. Dix-neuf auditeurs (dont 02 femmes) issus de sept (07) pays de la région (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Conakry, Mauritanie, Niger, et Togo) ont été bénéficiaires de cette formation diplômante.
- La 18<sup>e</sup> édition du DU GAP, option Lutte contre la criminalité environnementale a été organisée entre octobre et décembre 2021 à Ouagadougou durant 7 semaines. Dix-huit auditeurs (dont 02 femmes) issus de cinq (05) pays de la région (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Conakry et Togo) ont bénéficié de ce renforcement de capacités.
- Une 19<sup>e</sup> édition, également option Lutte contre la criminalité environnementale regroupant 19 auditeurs (dont 05 femmes) issus de 07 pays d'Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Niger, Sénégal et Togo) s'est tenue de mars à mai 2022 à Ouagadougou.



Figure 22 : Auditeurs DU 19 lors de la sortie de terrain au Ranch de Gibier de Nazinga

Ainsi, ce sont au total 56 professionnels des aires protégées qui seront outillés pour œuvrer à améliorer la gestion des aires protégées en Afrique de l'ouest.

Les cursus de formation durant ces DU ont associé des formations à travers les MOOC (*Massive Online Open Course*) de l'UICN-PAPACO disponibles en ligne et permettant de réduire la durée des cours en présentiel. Ce qui a permis à l'action de financer 03 formations de DU (au lieu des 02 prévues).

Le taux de mise en œuvre de l'activité est estimé à 120%.

### ***Résultat 6 : La coopération en matière de lutte contre la criminalité environnementale est renforcée et la sécurité des zones de conservation est améliorée***

#### **Activité 6.1 : Élaborer et approvisionner un système d'information régionale sur la criminalité environnementale, accessible aux acteurs de gestion et de contrôle**

L'activité 6.1 contribue aux indicateurs suivants :

- *Evidence de la mise place et de fonctionnement d'un système régional d'information régionale sur la criminalité environnementale opérationnel (2023) ; cible = 01 système d'information fonctionnel : 01 (72%)*

L'action vise, entre autres, la mise à disposition de la région d'un système d'information opérationnel sur la criminalité environnementale, comprenant : i) une base de données dynamique donnant accès aux informations nécessaires pour une bonne intelligence de décision et action rapide et informée sur la criminalité environnementale; ii) un schéma directeur d'approvisionnement, exploitation de données, enquête et analyse pour fournir un cadre et des orientations permettant d'alimenter systématiquement la base de données en information sur la criminalité environnementale en Afrique de l'Ouest. Le système d'information régional sur la criminalité environnementale (SICE) ainsi que le schéma directeur d'approvisionnement sont finalisés et disponibles. Le SICE est actuellement intégré à l'OPABAO et est accessible à l'adresse <https://sice.obapao.org/> . Il a été présenté aux parties prenantes lors de la réunion de coordination de PAPBio tenue en décembre 2021 et à la réunion virtuelle globale du projet AIRCOP de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD) qui a réuni le 7 octobre 2021 plus de 200 participants de plusieurs institutions de lutte contre les fraudes et les trafics illégaux à travers le monde.

Un protocole de partage de données a été élaboré et proposé aux potentiels fournisseurs de données en lien avec la criminalité environnementale afin d'encadrer le partage et l'utilisation des données et protéger les données à caractère personnel dans un contexte de situation sécuritaire fragile dans certaines parties de la région. Le SICE devrait progressivement recevoir les données mises à disposition par les acteurs de terrain et les caractérisations des pressions et menaces sur la biodiversité régulièrement établies. Le SICE étant actuellement disponible en français, le projet a initié le processus de développement de la version anglaise afin de faciliter la mobilisation des pays anglophones également. Le bureau d'étude qui doit appuyer le développement de la version anglaise du système est sélectionné et en cours de contractualisation. Par ailleurs une campagne d'information et d'échanges sur le SICE et le protocole de partage de données est actuellement en cours auprès des institutions en charge de la conservation des espèces sauvages et d'application des lois dans la région ouest africaine. Déjà des rencontres ont été réalisées avec la Direction des Eaux, Forêts, Chasse et de la Conservation des Sols ; la Direction des Aires Marines Communautaires Protégées et la Direction des Parcs Nationaux (Sénégal) ; la Direction Générale des Eaux, Forêts et Chasse et la Direction Générale du Centre National des Réserves de Faune du Bénin, la Direction Générale des Eaux et Forêts du Niger, la Forestry Department Authority du Liberia, l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves et la Direction Générale des Forêts et de la Faune de la Côte d'Ivoire.



Figure 23 : Séance de sensibilisation et d'information sur le SICE et le protocole de partage des données avec la Direction des Eaux et Forêts du Niger

Pour accroître la visibilité du SICE, un article d'information a été publié dans la revue Nouvelles des Aires protégées d'Afrique (NAPA) d'octobre 2022 [202210\\_NAPAFR.pdf \(papaco.org\)](https://www.papaco.org/202210_NAPAFR.pdf).



Figure 24 : Capture d'écran de la lettre NAPA #167 d'octobre 2022 présentant l'article sur le SICE

Cette activité est réalisée à 72%

### Activité 6.2 : Appuyer les capacités techniques stratégiques et opérationnelles de la chaîne de contrôle et de surveillance des zones de conservation

L'activité 6.2 contribue à l'atteinte des indicateurs suivants :

- Nombre de professionnels issus des forces de police et des magistrats spécialisés formés (2023) ; cible = 100 : 101 (101%)
- Nombre de structures de la chaîne de contrôle ayant vu leurs capacités renforcées (2023) ; cible = 05 : 05 (100%)

Une mission de consultance a permis de réaliser un audit institutionnel qui a identifié de façon rigoureuse des structures et acteurs institutionnels, champions et professionnels pertinents à appuyer dans le cadre des actions de lutte contre la criminalité environnementale dans les pays les plus touchés tels que le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Niger et le Sénégal. Les appuis visent à optimiser

l'efficacité opérationnelle des champions identifiés sur le chantier de la lutte contre la criminalité environnementale, mais également à faciliter leur mise en réseau et à les doter de capacités nécessaires pour conduire les affaires liées à la criminalité environnementale. Le rapport final de la mission qui est disponible a identifié des unités opérationnelles engagées dans la chaîne de contrôle et de surveillance de zones de conservation dans les pays ci-haut ciblés, de même que leurs besoins en renforcement des capacités techniques et d'intervention (équipement). Les cinq champions identifiés sont les suivants : Direction Générale des Eaux, Forêts et Chasse (DGEFC, Bénin) ; Office National des Aires Protégées (OFINAP, Bénin) ; Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR, Côte d'Ivoire) ; Direction de la Faune, de la Chasse, des Parcs et Réserves (DFC-PR, Niger) ; Direction des Parcs Nationaux (DPN, Sénégal). Ainsi des dotations en équipement de lutte contre la criminalité environnementale (équipement choisi par les bénéficiaires sur la base des besoins matériels identifiés lors de l'audit institutionnel préalablement évoqué), d'une valeur d'environ 30 000 Euros chacune, ont été octroyés aux cinq (05) champions ci-haut mentionnés.

Le tableau ici-bas donne un aperçu des équipements fournis à chaque champion :

*Tableau 2 : Liste des équipements fournis aux champions*

<b>Nom du champion</b>	<b>Composition de la dotation en équipement LCE</b>
DGEFC, Bénin	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 02 ordinateurs portables</li> <li>• 02 ordinateurs fixes (de bureau)</li> <li>• 04 imprimantes</li> <li>• 04 smartphones Blackview</li> <li>• 06 motos Cross</li> </ul>
OFINAP, Burkina Faso	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 10 motos</li> <li>• 10 GPS</li> <li>• 09 caméras pièges</li> <li>• 10 kits de bivouac et camping</li> <li>• 05 kits de survie et de premiers secours</li> <li>• 05 ordinateurs portables</li> <li>• 08 smartphones pour collecte de données</li> </ul>
OIPR, Côte d'Ivoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 05 ordinateurs portables</li> <li>• 04 ordinateurs fixes (de bureau)</li> <li>• 05 smartphones Blackview</li> <li>• 05 caméras pièges</li> <li>• 05 motos</li> </ul>
DFC-PR, Niger	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 05 ordinateurs portables</li> <li>• 01 ordinateur fixe (bureau)</li> <li>• 08 motos Cross</li> <li>• 05 GPS</li> <li>• 07 tablettes Android</li> <li>• 06 jumelles</li> <li>• 05 caméras pièges</li> <li>• 50 kits (tenues militaires, chaussures, sacs au dos)</li> <li>• 04 tentes de 4 places chacune</li> </ul>
DPN, Sénégal	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 05 motos Cross</li> <li>• 10 Talkies Walkies</li> <li>• 12 ordinateurs portables</li> <li>• 02 ordinateurs fixes (bureau)</li> <li>• 04 vidéo projecteurs</li> <li>• 20 Fly Bow mobiles rechargeables</li> </ul>

Les photos ci-dessous illustrent quelques équipements acquis et remis aux bénéficiaires.



*Figure 25 : Dotation d'équipement de lutte contre la criminalité environnementale à la Direction Générale des Eaux, forêts et chasse du Bénin*



*Figure 26 : Dotation en équipements de lutte contre la criminalité environnementale à la Direction de la Faune, de la Chasse, des Parcs et des Réserves du Niger*



*Figure 27 : Dotation en équipements de lutte contre la criminalité environnementale à l'Office National des Aires Protégées du Burkina Faso*



Figure 28 : Remise d'équipement de LCE à l'office Ivoirien des Parcs et Réserves le 29 septembre 2022

Sur la base du travail d'identification préliminaire des besoins en renforcement des capacités ci-haut mentionné, une formation a été organisée au profit de 10 cadres forestiers (deux agents de chacune des cinq agences ci-haut identifiées) sur les techniques de surveillance et suivi des espèces sauvages par la technologie UAV (Unmanned Aerial Vehicle) dont les drones, en décembre 2021 au sein de la Réserve de Bandia (Sénégal). Cette formation visait spécifiquement à i) appuyer les efforts de lutte anti-braconnage des agents forestiers à travers la reconnaissance du terrain par drone pour rechercher et fournir les indices en limitant leur exposition et mise en danger et ii) améliorer la gestion des périphéries et activités illégales notamment grâce à la cartographie précise via l'imagerie par drone ; etc. Pour cela, la formation a porté sur des modules comme i) Introduction à la technologie UAV ; ii) Aperçu de la réglementation générale et les réglementations spécifiques par pays ; iii) Installation des pilotes et applications, prise en main et le pilotage du drone ; vi) Exploitation du drone pour la surveillance et l'appui au combat ; v) Exploitation du drone pour le suivi écologique. A l'issue de la formation, chaque agence nationale a été dotée d'un drone.

Par ailleurs, cette activité prévoit la formation de 100 professionnels engagés dans la chaîne de contrôle et de surveillance de la criminalité environnementale. De novembre 2021 à mai 2022, 6 séries de formations ont été réalisées au profit de 101 professionnels (dont 18 femmes) issus des 16 pays d'Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Nigéria, Sierra Léone, Libéria et le Togo). A la suite de chaque formation, les participants ont créé un groupe WhatsApp afin de continuer leur réseautage et partager les informations et expériences sur les cas de trafics illégaux des espèces sauvages, mais aussi les cas d'insécurité autour des aires protégées. La dernière formation sur le réseau régional des acteurs de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages en co-organisation avec le projet WABiLED a eu lieu à Abuja du 3 au 5 octobre 2022 et a réuni tous les points focaux CITES des Etats d'Afrique de l'Ouest. Cette réunion a été sanctionnée par la création du Réseau régional de Lutte contre la Criminalité liée aux Espèces Sauvages (RLCES) qui est une recommandation forte de la Stratégie régionale de Lutte contre la Criminalité liée aux Espèces Sauvages (SLCLES) de la CEDEAO.

Aussi, deux réunions transfrontalières de mise en réseau des acteurs engagés dans la lutte contre la criminalité environnementale (LCE) au sein et autour du complexe WAP et du Complexe PoMoCo (Complexe PONASI (Burkina Faso), Mole National Park (Ghana) et Parc National de la Comoé (Côte d'Ivoire)) ont été organisées, respectivement en avril 2021 à Cotonou (Bénin) et en août 2021 à Ouagadougou (Burkina Faso). A chaque rencontre, environ une vingtaine d'acteurs y compris des champions identifiés plus haut ont partagé leurs méthodes de travail et expériences, les difficultés rencontrées, les mécanismes de collaboration et d'action en réseau, etc. Actuellement, les acteurs des mêmes paysages échangent des informations (partage d'informations en lien avec l'actualité liée à la crise sécuritaire au sein des aires protégées concernées ou avec des saisies importantes réalisées,



demandes de précisions concernant les statuts CITES d'espèces dont des spécimens ont été appréhendés afin de faciliter la prise de décision informée, etc.) à travers notamment des groupes WhatsApp, etc.

Le projet a participé au deuxième dialogue sur les économies illicites, l'instabilité et le terrorisme violent autour et à l'intérieur des aires protégées qui a eu lieu à Cotonou les 26 et 27 octobre 2022. Ce dialogue a été organisé par la Coopération des affaires étrangères allemande et *Global Initiative against Transnational Organised Crime* et a réuni une cinquantaine de participants, acteurs du monde de la conservation de la biodiversité et des aires protégées ainsi que des institutions de recherche sur les conflits armés et le terrorisme venus des 15 pays de la CEDEAO, du Cameroun et du Tchad. Ce fut une excellente opportunité de discuter sur l'évolution de la situation sécuritaire dans le Sahel et son expansion vers les pays du Golfe de Guinée, la dynamique des économies illicites dans les zones de conflits et les implications sur la conservation de la biodiversité, les économies rurales et celles des pays concernés. Il ressort clairement que le mode opératoire varie d'une zone à une autre et que les groupes armés s'appuient sur les activités économiques existantes pour développer leurs activités criminelles en augmentant les valeurs des produits et des services, créant ainsi des opportunités d'enrichissement rapide pour une minorité de jeunes actifs à leur service. Ils fragilisent les liens sociaux entre les communautés, leurs leaders et l'Etat en créant des divisions sociales qui leur profitent pour le développement de leurs activités. Les acteurs ont approfondi leur compréhension de l'évolution spatiale et les implications socio-économiques. Le projet a participé activement aux discussions et à la réflexion sur les solutions et les réponses à apporter pour lutter efficacement contre le phénomène qui se développe autour des aires protégées de la région.

Cette activité est mise en œuvre à environ 80%.

### **Activité 6.3 : Harmoniser les cadres légaux et stimuler la coopération entre les Etats en matière de lutte contre la criminalité environnementale**

L'activité 6.3 contribue à l'indicateur suivant :

- Nombre d'instruments juridiques mis en place pour harmoniser les cadres légaux (2023) ; cible = 01 : 01 (70%)

Le projet s'est fortement impliqué dans la finalisation du processus d'élaboration de la « Stratégie de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages en Afrique de l'Ouest (SLCES) » conduite par la Commission de la CEDEAO avec l'appui du programme WABiCC (*West Africa Biodiversity and Climate Change programme*) L'équipe du projet a ainsi successivement participé à l'atelier de validation technique puis à l'atelier de validation ministérielle de ladite stratégie. Après la phase de recherche de cohérence et de complémentarité avec les initiatives connexes en matière de LCE dans la région, un groupe de consultants a été recruté par l'UICN pour conduire la mission d'harmonisation des cadres juridiques nationaux et la formulation d'un instrument juridique communautaire sur la criminalité environnementale en Afrique de l'Ouest. La mission a produit des livrables qui ont été examinés et validés techniquement par les administrations en charge de la conservation des espèces sauvages de la région lors d'un atelier régional tenu à Cotonou (Bénin) du 6 au 7 septembre 2022. A la suite de cet atelier, les livrables sont en cours de finalisation après la prise en compte des observations et commentaires faits durant la rencontre.

La prochaine étape consistera à la transmission de l'instrument juridique communautaire (une directive dans ce cas) à la Commission de l'UEMOA pour son adoption lors d'un prochain Conseil des Ministres de l'environnement des pays membres de l'Union.



Figure 29 : Participants à l'atelier régional de validation des rapports de la mission d'harmonisation des cadres juridiques nationaux de lutte contre la criminalité environnementale en Afrique de l'Ouest

De plus la collaboration été intensifiée avec le Groupe de travail de l'Accord de Lusaka sur les opérations concertées de coercition visant le commerce illicite de la faune et de la flore sauvages pour faciliter l'adhésion des Etats d'Afrique de l'Ouest audit accord. Le projet a facilité la participation de représentants de 09 pays d'Afrique de l'Ouest (Directeur Général des Eaux, Forêts et Chasse du Bénin ; Sous-Directeur de la Chasse, de la Protection de la Faune et des Zones Humides de la Côte d'Ivoire ; Operations Manager of the Wildlife Division du Ghana ; Directeur Général du corps de la conservation de la nature de la Guinée ; Confiscation & Anti-Smuggling Manager, Forestry Development Authority (FDA) du Liberia ; Directeur Général des Eaux et Forêts du Niger ; Conservator of Parks, National Park Service, Nigeria ; Directeur Adjoint des Eaux, Forêts, Chasse et de la Conservation des Sols du Sénégal et Chef Division Aires Protégées et Faune, Point Focal National CITES du Togo) au 13e Conseil d'Administration des Parties à l'Accord de Lusaka tenu en mars 2022 en Zambie afin d'accroître leur connaissance de l'accord dans le but de faciliter leur adhésion (sur les 9 pays ayant participé, seul le Liberia a adhéré à l'accord). Cette participation a permis aux participants de mieux connaître les objectifs, les organes statutaires, les Etats membres et signataires, le fonctionnement de l'accord et les conditions d'adhésion à l'accord. De façon globale un intérêt a été noté au niveau des participants qui se sont engagés à enclencher le processus d'adhésion dans leurs pays respectifs.

Le Secrétariat et le Conseil d'Administration ont pour leur part encouragé les pays d'Afrique de l'ouest participant à la rencontre et non encore membres, à adhérer à l'accord afin de renforcer davantage les efforts de la lutte transfrontalière contre la criminalité liée aux espèces sauvages à l'échelle du continent africain.

Par ailleurs le Secrétariat du LATF (Lusaka Agreement Task Force) a exprimé sa disponibilité à accompagner les Etats d'Afrique de l'ouest dans le processus de leur adhésion.

Cette activité est exécutée à environ 70%.

#### **Activité 6.4 : Renforcer les mécanismes, capacités et instruments régionaux pour la protection des espèces menacées et en voie d'extinction**

L'activité 6.4 contribue à l'atteinte des indicateurs suivants :

- Nombre d'espèces dont le risque d'extinction a diminué (2023) ; cible = 6 : 70%

- Nombre de centres dont la capacité et l'expertise en matière de conservation ex-situ et de translocation des espèces se sont améliorées grâce au projet (2023 ; cible = 04 : 04 (70%))
- Nombre de recherches de niveau doctoral complétées (2023) ; cible = 02 : 02 (65%)
- Nombre de réunions sur la conservation en captivité (2023) ; cible = 03 : 0 (0%)

L'équipe du projet a engagé plusieurs initiatives pour la mise en place d'une capacité régionale d'accueil, de translocation et conservation ex situ d'espèces en danger critique d'extinction et issues des saisies de la lutte contre la criminalité environnementale. Dans ce cadre, quatre (04) projets visant le renforcement du statut de conservation d'espèces menacées sont en cours de mise en œuvre.

Tableau 3 : Liste des subventions accordées aux centres de conservation ex-situ

Nom de l'organisation bénéficiaire	Titre de l'initiative soutenue	Montant de la subvention accordée par le projet	Statut de mise en œuvre de l'initiative soutenue
West African Primate Conservation Action (WAPCA)	Conservation translocation of captive bred white-naped mangabeys, <i>Cercocebus lunulatus</i> , to reinforce wild populations in western Ghana	48 000 EUR (budget total de 99 450 EUR)	Projet démarré en mars 2021
Nature Tropicale ONG	Conservation ex-situ et réintroduction des tortues marines menacées ( <i>Lepidochelys olivacea</i> , <i>Dermochelys coriacea</i> , <i>Chelonia mydas</i> et <i>Eretmochelys imbricata</i> le long du littoral-Atlantique au Bénin	48 000 EUR (budget total de 264 304 EUR)	Contrat signé en décembre 2021
Sahara Conservation Fund (SCF)	Restauration de l'autruche d'Afrique du Nord ( <i>Struthio camelus camelus</i> L., 1858) au Niger	48 000 EUR (budget total de 104 270 EUR)	Contrat signé en avril 2022
Centre Régional de Recherche et d'Education pour un Développement Intégré (CREDI-ONG)	Projet d'Appui à la Conservation ex situ et à la translocation en milieu naturel du crocodile nain ( <i>Osteolaemus tetraspis</i> ) (VU, UICN inter) et du crocodile d'Afrique de l'ouest dans la Vallée du Sitatunga (Bénin)	46 263 EUR (budget total de 60 000 EUR)	Contrat signé en mars 2022

Ce sont ainsi huit (08) espèces animales menacées qui bénéficient d'actions visant à améliorer leur statut de conservation.

Une mission de suivi organisée en septembre 2022 auprès de bénéficiaires de ces subventions fait ressortir les progrès suivants :

- **Conservation ex-situ et réintroduction des tortues marines menacées (*Lepidochelys olivacea*, *Dermochelys coriacea*, *Chelonia mydas* et *Eretmochelys imbricata* le long du littoral-Atlantique au Bénin (Nature Tropicale ONG)**

Plusieurs actions ont été réalisées au nombre desquelles on note l'acquisition de matériel et équipement pour les opérations de protection des tortues marines et leur relâcher ultérieur, la réalisation d'activités de suivi et de collecte des données sur le terrain sur les tortues marines, l'organisation d'une campagne de sensibilisation sur la protection des tortues marines, le renforcement des capacités des écogardes et

des agents d'application des lois assermentés et autres parties prenantes dont les groupements de femmes, de même que la production d'outils d'éducation, de sensibilisation, de communication et pour la vulgarisation des lois (guides juridiques), etc.



Figure 30 : Mensuration sur un spécimen de tortue olivâtre avant sa réintroduction en mer



Figure 31 : Entretien avec le groupement de femmes sur les crimes liés aux tortues marines et développement d'un système « Epargne pour le changement »

- **Projet d'Appui à la conservation ex situ et à la translocation en milieu naturel du crocodile nain (*Osteolaemus tetraspis*) (VU, Red List UICN) et du crocodile d'Afrique de l'ouest dans la Vallée du Sitatunga (Bénin) (CREDI-ONG)**

A ce stade, le refuge dispose d'un espace complémentaire aménagé de 112m<sup>2</sup> réparti en 4 fosses dont une destinée à la mise en quarantaine des crocodiles après leur capture. En vue de sélectionner les géniteurs à mettre en reproduction dans les nouvelles fosses construites, plusieurs opérations de suivi et d'entretien (brossage, sexage, mensuration des paramètres morphométriques et puçage) des crocodiles ont été réalisées sur des spécimens accueillis au niveau du refuge animalier (<https://credi-ong.org/index.php/nosprojets/projets-en-cours/paco/116-conservation-ex-situ-des-crocodiles-dans-la-vallee-du-sitatunga-de-nouveaux-bassins-sont-construits>). Au total douze (12) spécimens de crocodiles dont 08 nains et 04 d'Afrique de l'ouest ont été accueillis pendant la période sous revue.

Au total six (06) crocodiles dont 5 crocodiles nains et 1 crocodile d'Afrique de l'ouest ont été réintroduits dans leur milieu naturel (Conservation ex-situ et translocation en milieu naturel des Crocodiles au sein du PNCVS : Six nouveaux lâchers effectués ([credi-ong.org](https://credi-ong.org))) ;

<https://credi-ong.org/index.php/nosprojets/projets-en-cours/paco/119-conservation-ex-situ-et-translocation-des-crocodiles-en-milieu-naturel-au-sein-du-pncvs-un-nouveau-local-technique-amenage-pour-les-soins-des-animaux>).



Figure 32 : Soins apportés à un spécimen de crocodile nain avant sa mise en conservation ex-situ



Figure 33 : Construction des bassins d'accueil et des fosses de mise en quarantaine des crocodiles

- **Conservation translocation of captive bred white-naped mangabeys, *Cercocebus lunulatus*, to reinforce wild populations in western Ghana (ONG WAPCA)**

Les activités de la période couverte par le rapport se sont concentrées sur le maintien des populations captives de Mangabey sur les deux sites (Kumassi et Accra), par la fourniture d'une alimentation spécifique à l'espèce et l'aménagement d'un enclos.

La construction des infrastructures de mise en quarantaine sur les deux sites de captivité afin de garantir les bonnes pratiques de gestion de la biosécurité est finalisée. La construction d'une deuxième unité de biosécurité dans l'enclos forestier est en cours.

Wildlife Vets International a effectué une visite de terrain qui a conduit à des résultats positifs tels que l'approbation des expérimentations et réalisations de terrain par les parties prenantes y compris les représentants du Gouvernement du Ghana.

Les caméras pièges ont maintenant été testées et déployées sur le site de relâchement pour l'évaluation de l'habitat. Des enregistreurs audios ont également été achetés mais n'ont pas encore été déployés. Du reste, le chercheur appuyant l'ONG dans ses activités a commencé à collecter des fichiers audios de primates captifs et à tester l'hypothèse selon laquelle les individus peuvent être identifiés par leur cri. La recherche sur l'imagerie thermique devrait commencer bientôt.

- **Restauration de l'autruche d'Afrique du Nord (*Struthio camelus camelus* L., 1858) au Niger (Sahara Conservation Fund)**

Deux transferts d'autruches, dont un dans la période couverte par ce rapport, ont d'ores et déjà eu lieu vers la Réserve de Biosphère de Gadabéji (RBG), et les effectifs sur le site de Kellé se maintiennent. L'équipe du site poursuit ses efforts pour optimiser le bien-être des autruches, la reproduction naturelle et l'incubation artificielle. Des efforts particuliers ont été réalisés ce semestre pour adapter la répartition des individus sur site en fonction des comportements observés. De plus, grâce aux naissances en fin d'été 2022, le taux de survie des autruchons a atteint les 0,5, de même que le nombre d'œufs est passé à 56. Cependant, des défis restent à relever, sur lesquels l'équipe du site travaille, tels que la faible fertilité des œufs ou les difficultés d'éclosion, afin d'obtenir des résultats probants en termes d'effectifs d'autruchons produits.

A Iférouane, de grands progrès ont été faits vers l'objectif principal de réintroduction des autruches étant donné qu'un transfert de deux autruchons a pu être réalisé, permettant de renforcer le groupe présent à la RBG et d'accumuler de l'expérience.



Figure 34 : Transport de deux (02) autruchons à leur enclos dans la Réserve de biosphère de Gadabédji

De plus, le projet a développé une base de données de centres de conservation actifs dans la région. Cet outil met ainsi à disposition une cartographie de ce type d'acteurs, facilite la diffusion d'informations dans ce réseau ainsi que leur mobilisation pour les actions du projet.

Par ailleurs, deux (02) bourses de recherches doctorales sont également engagées à la suite de plusieurs appels à candidatures :

Tableau 4 : Liste des bourses de recherche doctorale octroyées

Titre du projet de recherche doctorale	Pays d'origine du doctorant	Montant de la subvention accordée	Statut de mise en œuvre
Conservation du lion ( <i>Panthera leo</i> Linnaeus, 1758) en Afrique de l'Ouest : Etude de la faisabilité d'une réintroduction de lions dans le Parc National de la Comoé	Bénin	48 000 EUR (budget total de 60 000 EUR)	Démarré en juin 2021
Translocation de la gazelle dama ( <i>Nanger dama</i> ) de la Réserve Naturelle Nationale de l'Aïr et du Ténéré à la	Niger	48 000 EUR (budget total 60 098 EUR)	Contrat signé en février 2022

Réserve de Biosphère de Gadabedji au Niger			
--	--	--	--

Ainsi, les bourses de recherche doctorales soutenues vont permettre de renforcer le statut de conservation de deux (02) espèces menacées supplémentaires dans la région ouest africaine.

En termes de progrès réalisés dans le cadre des subventions octroyées :

- Recherche doctorale menée par l'étudiant AGLISSI Janvier sur le thème « **Conservation du lion (*Panthera leo Linnaeus, 1758*) en Afrique de l'Ouest : Etude de la Faisabilité d'une réintroduction de lions dans le Parc National de la Comoé** »

Des avancées notables ont été enregistrées par l'étudiant. On peut noter les éléments ci-après :

- Compilation des données sociologiques collectées dans les villages riverains du Parc National de la Comoé (PNC) entre septembre et novembre 2021 ;
- Pose et maintenance des caméras pièges de janvier à juin 2022 pour la collecte des données écologiques et anthropogéniques dans le PNC ;
- Participation au premier « Congrès Africain des Aires Protégées et Conservées » en juillet 2022 à Kigali au Rwanda avec participation spécifique aux panels sur la réintroduction et la conservation ex-situ des espèces menacées d'extinction, et sur l'efficacité de gestion des aires protégées en Afrique de l'Ouest ;
- Deuxième point de thèse réalisé début septembre 2022 à l'Université d'Abomey-Calavi du Bénin pour présenter l'évolution des travaux au comité de suivi de la thèse aux fins de recueillir les recommandations pour l'amélioration des travaux ;
- Stage pratique du 11 au 25 septembre 2022 sur les « Techniques d'immobilisation et de suivi écologique des grands carnivores » sur le site de *Zambia Carnivore Programme, ZCP* dans le *South Luangwa National Park* en Zambie. Les connaissances acquises seront utilisées dans le cadre du projet de réintroduction du lion dans le PNC en Côte d'Ivoire.
- Actuellement en cours : le traitement et l'analyse des données issues des enquêtes sociologiques et des données écologiques et biologiques issues des caméras pièges, et la rédaction des manuscrits à soumettre.



Figure 35 : Renforcement des capacités du doctorant Janvier AGLISSI sur la capture et soins aux grands carnivores (lion et au *Lycaon*) au ZCP au *South Luangwa National Park* (Zambie)

- Recherche doctorale menée par l'étudiant Ismael MAIDANDA sur le thème « **Translocation de la gazelle dama (*Nanger dama*) de la Réserve Naturelle Nationale de l'Aïr et du Ténéré à la Réserve de Biosphère de Gadabedji au Niger** ».

Les travaux de recherche doctorale lancés plus récemment ont connu quelques progrès :

- Finalisation du chapitre « Synthèse bibliographique » ;
- Réalisation de la collecte de données, analyse et démarrage de la rédaction de la thèse ;
- Participation à la Conférence internationale de YouthConnekt Africa avec réalisation d'une communication sur le " Développement de la translocation en Afrique de l'Ouest " ;
- Séjour au laboratoire (mars, mai, juin et septembre) pour le lancement d'expérimentations.

De plus, le projet a commandité une mission d'analyse des cadres juridiques nationaux pertinents susceptibles de contribuer à la réduction des risques d'extinction dans six (06) pays les plus touchés par les problèmes d'extinction ou qui constituent des relais importants dans les trafics d'animaux protégés vivants (Bénin, Burkina Faso, Ghana, Guinée, Niger et Sénégal). Des propositions d'amélioration et d'harmonisation des cadres juridiques ont été formulées dans un rapport (environ 150 pages). Un exercice de relecture du rapport a été fait pour obtenir un document synthétique d'une quinzaine de pages afin d'en faciliter l'appropriation et l'exploitation par les Etats et les acteurs de la conservation des pays concernés. Le document synthétique a été traduit en deux langues (français et anglais), puis édité et imprimé. Des séances de sensibilisation et de plaidoyer auprès des autorités politiques et des décideurs sont organisées afin de les inviter à prendre en considération les recommandations formulées dans le document synthétique et encourager les Etats à renforcer les cadres juridiques en faveur de la conservation des espèces menacées d'extinction.



Figure 36 : Page de garde du résumé analytique élaboré pour les besoins de sensibilisation et de plaidoyer des autorités politiques et des décideurs de la région





Figure 37 : Sensibilisation et plaidoyer auprès de Madame la Ministre de l'Environnement et de la Lutte contre la Désertification du Niger



Figure 38 : Sensibilisation et plaidoyer auprès de la Présidente de la Commission Développement Rural et Environnement de l'Assemblée Nationale du Niger



Figure 39 : Sensibilisation et plaidoyer auprès de Monsieur le Ministre du Cadre de Vie et du Développement Durable du Bénin



Figure 40 : Sensibilisation et plaidoyer auprès de Monsieur le Directeur Général du Centre National de Gestion des Réserves de Faune (CENAGREF) au Bénin

La mise en œuvre globale de cette activité est estimée à 60%.

### **Résultat 7 : Suivi du programme PAPBio**

**Activité 7.1: Harmoniser le cadre de suivi pour assurer l'atteinte et la valorisation des résultats et améliorer la performance de mise en œuvre & Activité 7.2 : Accompagner le suivi de la composante 1**

Les activités 7.1 et 7.2 contribuent aux indicateurs suivants :

- Disponibilité d'un cadre et outils communs de suivi-évaluation du PAPBio validés par les agences et partenaires des projets du programme (2020) ; cible = 01 cadre harmonisé de suivi-évaluation du PAPBio disponible : 01 (100%)
- Nombre de sessions de formation et coaching organisées pour appuyer techniquement les partenaires en matière de Suivi-évaluation du PAPBio (2023 ; cible = 30) : 25 (75%)

- *Disponibilité d'une base de connaissance/données sur les progrès, résultats et impacts du projet (2021) ; cible = 01 base de données sur PAPBio : 01 (100%)*
- *Le programme PAPBio est suivi de manière effective (2020) ; cible = 01 cadre de suivi régulièrement renseigné : 01 (100%)*

Afin d'assurer le suivi des actions de la convention de financement PAPBio, un système de suivi harmonisé a été développé avec l'appui de l'expertise externe selon un processus participatif ayant impliqué l'ensemble des opérateurs de la composante 1 du PAPBio. Ainsi, un diagnostic préliminaire a d'abord identifié les pratiques actuelles, proposé des éléments complémentaires et développé un cadre harmonisé de suivi du PAPBio.

Le plan de suivi et d'évaluation du PAPBio ainsi que le cadre de suivi harmonisé des indicateurs de performance développés sont disponibles et régulièrement mis à jour comme base du rapportage du suivi global PAPBio.

Le chargé du suivi-évaluation du projet par ailleurs en charge du suivi du PAPBio, avec l'appui des consultants, ont fourni les accompagnements/coachings nécessaires aux partenaires de la composante 1 du PAPBio afin de renseigner le cadre de suivi harmonisé du PAPBio. En avril 2021, une rencontre virtuelle a permis de valider le cadre harmonisé de suivi du programme PAPBio. Par la suite, a démarré le renseignement du cadre de suivi-évaluation au niveau de chaque projet. Sur la base des données et informations recueillies au niveau des projets, le cadre harmonisé de suivi du programme est compilé. Cet outil permet ainsi de suivre les progrès réalisés dans la mise en œuvre du programme et met également en lumière les points d'alerte (sous-performance).

Après quelques mois de déploiement du cadre harmonisé de suivi du PAPBio, le projet a organisé un atelier regroupant les chargés de suivi-évaluation et de communication du programme PAPBio à Niamey en octobre 2021, afin d'une part, de réaliser une revue du cadre harmonisé de suivi (améliorations nécessaires et fréquences de remplissage), d'harmoniser la compréhension des indicateurs de la convention, de convenir du système de rapportage, collecte et transmission des données. D'autre part, les capacités des acteurs ont été renforcées en matière de capitalisation d'expériences et de bonnes pratiques, permettant d'assurer une bonne visibilité et un processus de dissémination des résultats du programme de façon globale.

La mise en œuvre de cette activité est globalement estimée à 90%.

### **Activité 7.3 : Faciliter la collecte et la consolidation et analyse des données pour mesurer les contributions du programme PAPBio au développement local dans les sites d'intervention**

*L'activité 7.3 contribue à l'indicateur suivant :*

- *Les impacts socio-économiques du programme PAPBio sont démontrés (2023) ; cible = 01 outil de mesure des impacts socio-économiques du PAPBio renseigné en début et à la fin du programme : 01 outil mesuré en début de programme (50%)*

Le programme PAPBio vise globalement la promotion d'un développement économique endogène, durable et inclusif, répondant aux défis du changement climatique. A terme, la mise en œuvre des projets doit se traduire en une amélioration du bien-être des communautés affectées par les actions entreprises.

Dans cette perspective, le projet Gouvernance a entrepris de doter le programme d'un dispositif de mesure des impacts afin de pouvoir documenter la contribution dudit programme au bien-être des communautés et à leurs capacités de résilience face aux changements climatiques.

Le rapport établissant la situation de référence socio-économique des paysages de mise en œuvre du PAPBio est disponible. Le tableau ici-bas donne les valeurs de référence des indicateurs socio-économiques au démarrage du PAPBio (en 2019).

Tableau 5: Tableau de bord présentant les valeurs de référence des indicateurs socio-économiques au niveau des paysages de mise en œuvre du PAPBio au démarrage du programme (2019)

Libellé				Valeur de référence des indicateurs en 2019 (année de base)		Commentaire
				Bénéficiaire (Communautés sous influence du PAPBio)	Témoin (Communautés hors influence du PAPBio)	
1. Revenus moyens générés par ménage				678.298	598.117	
2. Pourcentage de Ménages/familles bénéficiant de la gestion intégrée des ressources naturelles dans les aires protégées (AP)				50,89%	42,78%	
3. Niveau d'implication des populations riveraines aux activités de conservation		Pas impliqué		4,17%	25%	
		Moyennement impliqué		33,33%	50%	
		Parfaitement impliqué		62,50%	25%	
4. Superficies (km <sup>2</sup> ) gérées de façon efficace et durable (dans l'intérieure des AP)				1.065	N/A <sup>3</sup>	Valeur à calculer à la phase d'impact
5. Superficie dégradée et réhabilitée dans l'intérieur des AP (ha)				1.282.361 ha dégradés		Ne concerne que les aires protégées contigües aux populations bénéficiaires. La partie réhabilitée sera documentée à la fin du projet
6. Nombre de communautés ayant déclaré disposer de Plans de Développement Locaux (PDL) participatifs intégrant des objectifs de conservation et de développement				12	4	
7. Nombre et types d'espèces fauniques/végétales dont le risque d'extinction a été réduit (indice spécifique de faune/végétation)	Espèces fauniques	Niveau Bas	AP de Pô	2	N/A	Ne concerne que les aires protégées contigües ayant à leurs périphéries les populations bénéficiaires. Le chiffre représente le nombre d'espèces (voir rapport complet de la mission pour les détails sur les espèces)
			AP de Nazinga	3	N/A	Idem
			WAP/Burkina	5	N/A	Idem
			Eléphants/ Gourma	2	N/A	Idem
			Mangroves/Sénégal	0	N/A	Idem
			Mangroves/Bénin	1	N/A	idem

<sup>3</sup> Non Applicable

Libellé			Valeur de référence des indicateurs en 2019 (année de base)		Commentaire	
			Bénéficiaire (Communautés sous influence du PAPBio)	Témoin (Communautés hors influence du PAPBio)		
	Niveau Moyen	Monts-Tigui/ Comoé	ND <sup>4</sup>	N/A		
		AP de Pô	3	N/A		
		AP de Nazinga	6	N/A		
		WAP/Burkina	4	N/A		
		Eléphants/ Gourma	2	N/A		
		Mangroves/Sénégal	1	N/A		
		Mangroves/Bénin	6	N/A		
		Monts-Tigui/ Comoé	ND	N/A		
		AP de Pô	1	N/A		
		AP de Nazinga	1	N/A		
		WAP/Burkina	5	N/A		
		Eléphants/ Gourma	0	N/A		
		Mangroves/Sénégal	5	N/A		
		Mangroves/Bénin	5	N/A		
	Monts-Tigui/ Comoé	ND	N/A			
	Espèces végétales	Niveau Bas	AP de Pô	6	N/A	
			AP de Nazinga	2	N/A	
			WAP/Burkina	5	N/A	
			Eléphants/ Gourma	2	N/A	
			Mangroves/Sénégal	0	N/A	
			Mangroves/Bénin	0	N/A	
Monts-Tigui/ Comoé			ND	N/A		
Niveau Moyen		AP de Pô	4	N/A		
		AP de Nazinga	6	N/A		
		WAP/Burkina	0	N/A		
		Eléphants/ Gourma	3	N/A		
		Mangroves/Sénégal	0	N/A		

<sup>4</sup> ND: Non Disponible

Libellé			Valeur de référence des indicateurs en 2019 (année de base)		Commentaire	
			Bénéficiaire (Communautés sous influence du PAPBio)	Témoin (Communautés hors influence du PAPBio)		
		Niveau Elevé	Mangroves/Bénin	7	N/A	
			Monts-Tigui/ Comoé	ND	N/A	
			AP de Pô	2	N/A	
			AP de Nazinga	2	N/A	
			WAP/Burkina	0	N/A	
			Eléphants/ Gourma	2	N/A	
			Mangroves/Sénégal	6	N/A	
			Mangroves/Bénin	5	N/A	
			Monts-Tigui/ Comoé	ND	N/A	
8. Pourcentage de personnes appliquant les bonnes pratiques d'exploitation durable des ressources naturelles et d'agriculture grâce aux formations reçues			92,7%	88,1%		
9. Nombre d'entreprises locales, de groupements et coopératives produisant des revenus supplémentaires à partir des ressources naturelles issues des aires protégées	Nombre d'entreprises locales, de groupements et coopératives		122	NA	Ne concerne que les populations bénéficiaires	
	Revenu moyen de base (2019) généré		253.535 CFA	NA	Idem	
10. Pourcentage de ménages dans les communautés vivant au-dessus du seuil de pauvreté			63,9%	70,78%		
11. Rendement (en Kg/Ha) des principales spéculations agricoles produites par les ménages	Anacarde		241,57	261,13		
	Arachide		560,83	661,70		
	Coton		1.233,67	1.581,41		
	Igname		4.308,71	3.325,61		
	Maïs		1.067,32	947,38		
	Mil		657,33	648,80		
	Riz pluvial		929,11	796,48		
	Sorgho		686,83	622,99		
12.1 Proportion d'interventions anti-trafficking (anti-fraude/braconnage/ autres activités illégales) menant à des condamnations juridiques			8%		Sanctions infligées en cas d'infraction	

Libellé		Valeur de référence des indicateurs en 2019 (année de base)		Commentaire
		Bénéficiaire (Communautés sous influence du PAPBio)	Témoin (Communautés hors influence du PAPBio)	
12.2. Nombre d'interventions et d'infractions sur sites	Nombre d'interventions (500)	500		L'indicateur 12. 2 ne fait partie du tableau de bord des indicateurs, mais il a été jugé utile de le documenter
	Nombre d'infractions (40)	40		
13. Nombre et types d'utilisation du RRIS (Regional Reference Information System) de l'Observatoire Régional des AP de l'Afrique de l'Ouest	Nombre d'utilisation du RRIS	0	N/A	
	Types d'utilisation du RRIS	0	N/A	
14. Nombre d'agences de gestion des AP de la Région ayant adopté officiellement IMET et nombre d'utilisations annuelles	Nombre d'agences de gestion des AP de la région	5	N/A	
	Nombre d'utilisations annuelles	3	N/A	
15. Superficies km <sup>2</sup> ou hectares) gérées de façon efficace et durable (dans l'intérieur des AP grâce au projet		1.065	NA	Valeur à calculer à la phase d'impact

La mise en œuvre de l'activité est estimée à environ 50%.

### Activité 7.4 : Communiquer et diffuser les résultats de suivi du PAPBio

L'activité 7.4 contribue à l'atteinte de l'indicateur suivant :

- Nombre de CdS-R (2023) ; cible = 4 : 02 CdS-R organisés

Le deuxième Comité de Suivi Régional (CdS-R) du PAPBio a été tenu en décembre 2021 en mode hybride, présentiel et virtuel. Ont pris part à cette rencontre, des administrations de tutelle des AP de l'espace CEDEAO/UEMOA + Mauritanie ; les Délégations UE ; les Commissions CEDEAO/UEMOA ; les opérateurs de mise en œuvre des programmes PAPBio, PAPFor et BIOPAMA ; les bénéficiaires des subventions ; la Convention d'Abidjan et la FSOA. Le CdS-R a permis de passer en revue les progrès réalisés dans la mise en œuvre des subventions accordées aux opérateurs de mise en œuvre.

Le prochain CdS-R est prévu pour la fin d'année 2022 ou très début 2023.

Par ailleurs, deux réunions de coordination régionale PAPBio ont été organisées en septembre 2021 et septembre 2022. Elles ont permis de passer en revue les éventuels besoins d'amélioration du rapport de suivi global PAPBio; de convenir des étapes en vue de la production des rapports de suivi global du PAPBio et de l'organisation des sessions des comités suivants du CdS-R PAPBio ; etc.

Aussi, la participation du projet PAPBio C2-Gouvernance à l'APAC a été l'occasion de mettre en avant la page Facebook du PAPBio. Ainsi, les publications sur cette plateforme digitale ont permis de toucher plus de 200 000 personnes.

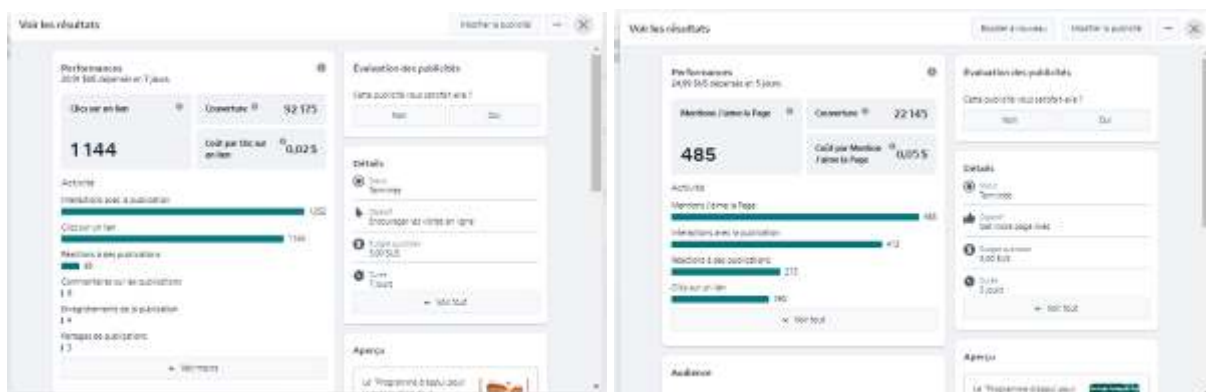


Figure 41 : Quelques captures d'écran des mises en avant sur Facebook

Comme prévu, les activités du projet PAPBio C2-Gouvernance ont fait l'objet d'une couverture et d'une visibilité tant dans la presse locale et/ou nationale que sur les réseaux sociaux.

- Réunion technique d'évaluation des rapports provisoires de l'étude « Evaluation de la prise en compte des aires protégées et de la biodiversité dans les politiques et stratégies environnementales régionales de l'espace UEMOA-CEDEAO et la Mauritanie » organisé à Dakar en août 2022
  - <https://abenatv.com/pre-evaluation-du-papbio-les-experts-plaident-pour-lharmonisation-des-activites/>
  - <https://fb.watch/eXcUh1guwx/>

- Atelier régional de validation des rapports de la mission d’harmonisation des cadres juridiques nationaux et de proposition d’un instrument juridique communautaire de lutte contre la criminalité environnementale en Afrique de l’Ouest tenu en septembre 2022 à Cotonou :
  - <https://youtu.be/SUxHkDy-2Ks>
  - <https://fraternitebj.info/politique/article/atelier-regional-de-lutte-contre-la-criminalite-environnementale-en-afrique-de>
  - <https://lematinal.bj/lutte-contre-la-criminalite-environnementale-en-afrique-de-louest-des-experts-environnementaux-en-concertation-a-cotonou/>
  - [https://youtu.be/xXYgbhnM\\_Ns](https://youtu.be/xXYgbhnM_Ns)
  - <https://youtu.be/MuZ1pk4Lu0c>
  - <https://fb.watch/foA-yrhMON/>
- Remise officielle des équipements de lutte contre la criminalité environnementale à l’OIPR tenue en septembre 2022 à Abidjan :
  - <https://news.abidjan.net/articles/712851/lutte-contre-la-criminalite-environnementale-la-cote-divoire-recoit-des-equipements>
  - <https://www.fratmat.info/article/224000>
  - Journal Fraternité Matin du Vendredi 30 septembre 2022, page 9
  - <https://youtu.be/Ju1vdRYAkel>
  - Journal Soir Info N° 8384 mardi 04 octobre 2022, page 13

Enfin, la deuxième session du CdS-R du PAPBio – Ouagadougou (Burkina Faso) du 15 au 16 décembre 2021 a été l’occasion d’accroître la visibilité du programme :

- <https://www.youtube.com/watch?v=cZZH5bHbqyE&t=1s>
- <https://lefaso.net/spip.php?article109814>.

La période sous revue est aussi marquée par la mise en œuvre de la stratégie de communication du programme PAPBio. En effet, le cabinet chargé de la conception des différents supports (DAI/BENETT AFRICA) a réalisé des progrès dans la production des différentes rubriques qui composent le contrat qui le lie à l’UE sous la supervision de l’équipe du projet PAPBio C2-Gouvernance.

Ainsi, pour le **Résultat 1**, les outils « hard » de visibilité pré identifiés ont été conçus, produits et distribués aux différents opérateurs du programme PAPBio suivant les quantités ci-dessous :

Concevoir des produits de visibilité assurer la multiplication et diffusion	Quantité maquette	Produits attendus	FR	EN
Auto-collants (03 formats de différentes tailles)	3	300	205	95
Dépliants PAPBio	2	300	205	95
Posters	3	100	68	32
Kakemono	2	40	27	13

Pour le **Résultat 2** (récits), plusieurs récits sont déjà élaborés (PONASI, WAP, zones de mangroves au Bénin, etc.).

Concernant le **Résultat 3** (podcasts), plusieurs podcasts sont également déjà élaborés (PONASI, WAP, zones de mangroves au Bénin, etc.)

Pour le **Résultat 4**, plusieurs pièces visuelles pour l’animation des réseaux sociaux du programme ont été élaborées et publiées sur Facebook, Twitter, LinkedIn en fonction des différents événements du programme (CdS-R) ou du calendrier environnemental mondial (Journée de l’eau, Journée des Zones Humides, ...).



Pour le **Résultat 5** (Production d'une banque photographique pour chacun des 8 projets PAPBio) : des banques photographiques ont déjà été constituées pour plusieurs paysages de mise en œuvre du PAPBio, en fonction de leur accessibilité (PONASI, WAP Bénin zones de mangroves au Bénin, etc.).

Pour le **Résultat 7** (Au minimum 16 bénéficiaires issus des différents projets sont formés en minimum trois modules), des formations en media training ont été organisées au profit des équipes de mise en œuvre des projets PAPBio et les ONG locales ayant bénéficié des subventions de PAPBio notamment celles de PAPBio C1-Mangroves.

Enfin pour le **Résultat 8** (20 animations d'un réseau d'acteurs d'Afrique de l'Ouest sont réalisées) : 07 animations ont déjà été organisées à la fin octobre 2022.

La mise en œuvre de la stratégie de communication du PAPBio C2-Gouvernance reste un processus continu. Les outils de communication (Clés USB, dépliants, ...) continuent d'être distribués durant les différents événements organisés par le projet. Aussi, des autocollants ont été conçus et apposés sur les équipements et matériel acquis au profit des partenaires.

Enfin, le site web du PAPBio est maintenant en ligne et régulièrement mis à jour pour une plus grande visibilité des activités du programme. Aussi, le site web ainsi que ses contenus sont régulièrement partagés dans les plateformes digitales de communication du programme afin d'améliorer le trafic. Ci-dessous, le lien vers le site web du PAPBio : <https://www.papbio.org/>



Figure 42 : Capture d'écran du site web du PAPBio

Le site web du PAPBio a permis de publier dans les deux langues (Français et anglais) plusieurs activités dans le cadre du programme PAPBio.



Figure 43 : Remise d'une dotation en équipement de lutte contre la criminalité environnementale à l'OIPR en Côte d'Ivoire

En plus des articles publiés dans le site web du PAPBio, il y a également des documents téléchargeables.

Plus de 16 articles, 22 visuels et 10 documents sont disponibles sur le site web. Des efforts sont faits pour maintenir la publication sur le site web et aussi impliquer les chargés de communication des opérateurs de la composante 1 du PAPBio.

Dans le cadre de la communication digitale, il est à noter que les pages Facebook, Twitter et LinkedIn ainsi que la chaîne Youtube du programme PAPBio sont régulièrement alimentées par les informations émanant des opérateurs PABio.

Ci-dessous, le nombre d'abonnements enregistrés par page, pour la période de rapportage :

Facebook : 864 abonnés

Twitter : 137 abonnés

LinkedIn : 5391abonnés

Le progrès dans la mise en œuvre de l'activité est estimé à 55%.

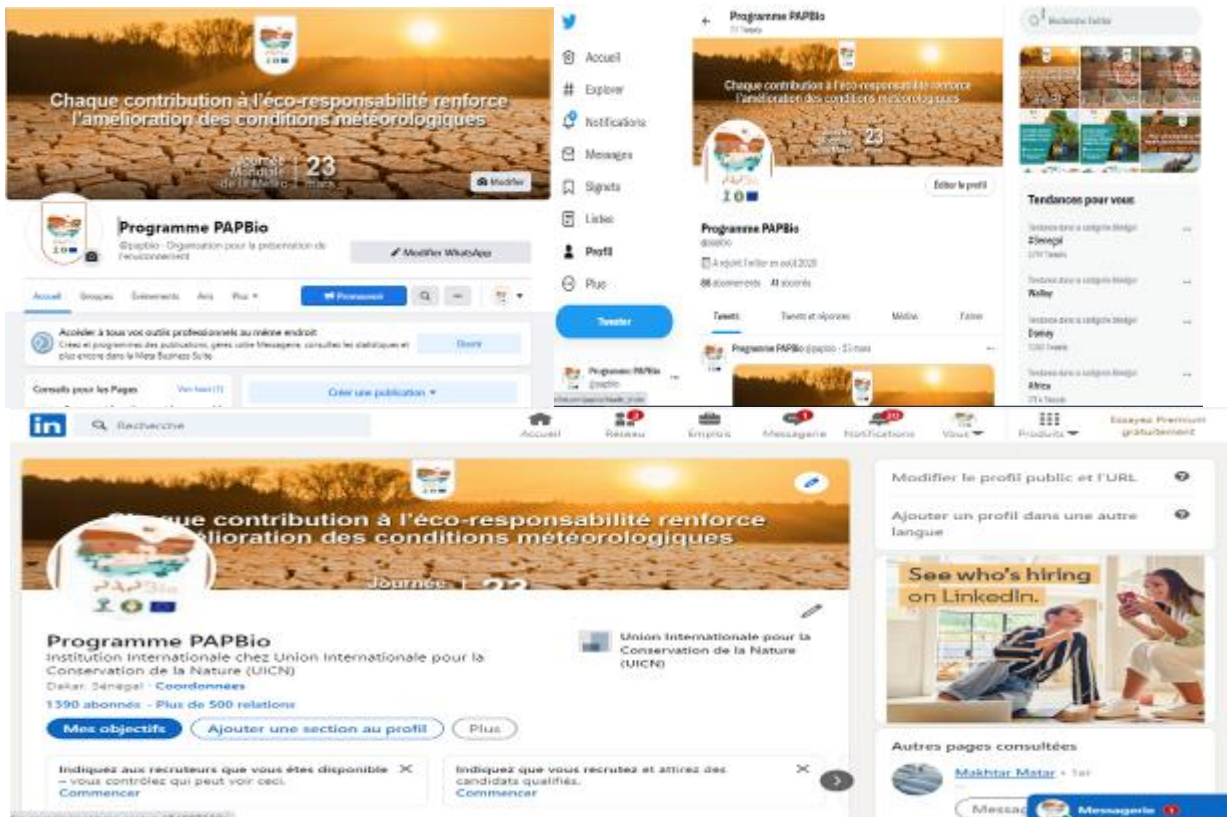


Figure 44 : Captures d'écran de différentes plateformes de communication sociale du PAPBio

### 2.3. Matrice-cadre logique à jour

Présentez une version à jour de la matrice-cadre logique, en mettant en évidence les changements éventuellement introduits.

La logique d'intervention, les indicateurs de performance et les cibles restent inchangés dans le cadre logique du projet.

Résultat	Indicateurs	Points de référence (et année de référence)	Valeur de référence	Cible (date initiale)	Cible (date revue)	Estimation des progrès vers l'atteinte des cibles	Sources et moyens de vérifications	Hypothèses
R4 - L'Afrique de l'Ouest dispose d'un système de gestion opérationnel et efficace des aires protégées et de leurs zones périphériques	(Indicateur de structure) Evidence de la mise en place et du fonctionnement d'un dispositif régional de coordination et gestion en réseau des AP	0	0	1 (2021)	1 (2023)	- Identification d'un modèle institutionnel pour l'opérationnalisation du dispositif - Textes constitutifs et règlement disponibles (en attente de l'Assemblée générale constitutive) - Un comité de coordination de l'animation du réseau en place et assure le leadership de la phase informelle du réseau - - Déploiement progressif du dispositif (07 animations virtuelles du dispositif réalisées à travers le Hub virtuel au 31 octobre 2022 ; 02 réunions de coordination régionale AP tenues en présentiel ; Hub virtuel en ligne permettant de renforcer la coopération régionale entres acteurs  - Progrès vers indicateur : 93%	Rapport CEDEAO/UEMOA  Textes officiels de reconnaissance et mise en place des différents mécanismes et outils du système régional  Rapports techniques	Paix et Stabilité de la région  Les parties prenantes régionales (institutions régionales et états) coopèrent et s'engagent effectivement dans la mise en place et opérationnalisation d'un dispositif régional de coordination et gestion en réseau des APs
	Mise en place d'une Stratégie Régionale AMP	0	0	1 (2020)	1 (2023)	- Contrat de subvention signé avec le RAMP AO et mise en œuvre de la subvention en cours - Organisation de side-event sur le processus de	Numéro ISBN	

						révision de la stratégie régionale AMP lors du Forum PRCM 2022 - Budget de la révision de la stratégie régionale AMP revue à la hausse, mobilisation de fonds complémentaires nécessaires et en cours - Réalisation d'activités connexes comme la création de 03 nouvelles AMP (Bénin et Sénégal) + PAG; Progrès estimé : 40%	
	Augmentation du nombre de membres du RAMP AO	6	6 (2019)	9 (2022)		- Mise en œuvre de la subvention du RAMP AO - 03 nouvelles AMP créées et dotées de PAG - Adhésion effective des 03 nouvelles au RAMP AO lors de l'Assemblée Générale du réseau tenue à Dakar en mars 2022 Progrès estimé : 100%	Textes officiels
	Production et diffusion de matériel d'information sur les AMP (IEC)	0	0	1(2023)		- Mise en œuvre de la subvention du RAMP AO - Production du matériel IEC initiée - Progrès estimé : 10%	Rapport de suivi du plan de communication du projet
	Nombre de bases de données liées au portail AMP	0	0	10 (2022)	01 (2023)	- Contrat de mise en œuvre de la subvention du CSE devant développer le Système de suivi du domaine côtier signé et en cours de mise en œuvre - Elaboration du système disponible en offline Progrès estimé : 35%	Portail AMP RAMP AO
	Nombres de personnes (dont 10% de femmes) formées	0	0	20 (2022)	20 (2023)	- Contrat de mise en œuvre de la subvention	Rapport d'activité par le CSE

	sur les outils					du CSE devant développer le Système de suivi du domaine côtier signé et en cours de mise en œuvre - 1 formation faite sur géonode - Formation en SIG des partenaires au niveau pays chargés de la mise à jour des données Taux indicateur : 25%	
	Nombre de bases de données référencées dans le portail AP	0	0	20 (2022)	20 (2023)	- Observatoire régional AP/Portail AP en cours de développement - Valeur actuelle = valeur de référence	Rapport d'activité du portail act. 4.3
	Nombre de personnes (dont 10% de femmes) formées à l'utilisation du portail	0	0	60 (2023)		- Observatoire régional AP/Portail AP en cours de développement - Valeur actuelle = valeur de référence	Rapports de formation
	Trafic sur le portail AP	0	0	Nb de visiteurs : 3000/mois (2023)		- Observatoire régional AP/Portail AP en cours de développement - Valeur actuelle = 450 Taux indicateur : 15%	Rapport d'activité du portail act. 4.3, nombre de visiteurs, de doc chargés, de doc téléchargés.
	Nombre de documents officiels ou projets mentionnant le Portail	0	0	05 (2023)		- Le rapport de la réunion du Conseil des Ministres de l'environnement de l'Afrique de l'Ouest (réunion UEMOA) recommande de positionner l'OBAPAO comme le centre de référence de la CDB en Afrique de l'Ouest - Progrès atteint : 20%	

	Nombre de rapports harmonisés	0	0	3 (2022)	03 (2023)	- Observatoire régional	Rapports produits
--	-------------------------------	---	---	----------	-----------	-------------------------	-------------------

sur l'état des lieux de l'efficacité de gestion produits					AP/Portail AP en cours de développement - Valeur actuelle = valeur de référence	
Nombre doc ISBN +/-	0	0	4 (2023)		- Observatoire régional AP/Portail AP en cours de développement - Valeur actuelle = valeur de référence	Web
Nombre de contributions CECN à des événements internationaux en lien avec la conservation de la nature	0	0	1 (2023)		- Propositions d'événements proposés au Congrès mondial de la nature de l'UICN mais non finalement retenus par le comité de sélection - Participation au <i>3rd Ecosystem Services Partnership Africa Conference (ESP2021)</i> en juin 2022 à Kigali (Rwanda) - Participation au Congrès Africain des Parcs (APAC) tenu à Kigali en juillet 2022 au Rwanda - Progrès estimé = 200%	Rapport de mission
Evidence de la disponibilité dans la région d'une base de connaissance en matière de comptabilité écosystémique du capital naturel	0	0	1 (2023)		- La version finale de la plateforme est intégrée à l'OBAPAO Plateforme semi-automatique de calcul CECN (Sys4ENCA) disponible - Taux progrès estimé : 90%	Base de données/plateforme sur la comptabilité environnementale accessible et utilisable en ligne par les acteurs de la région ;
Nombre de documents qui utilisent l'indicateur CECN	0	0	6 (2023)		- Accès à la plateforme CECN via l'OBAPAO non encore publique - Valeur actuelle = valeur de référence	Copie des documents disponibles sur le portail. Rapport de suivi.
Nombre d'experts de la région ayant acquis de l'expérience et des	0	0	≥3 (2022)	≥3 (2023)	- Au moins 06 acteurs de la région ont participé à	Rapport de formation

capacités en matière de comptabilité écosystémique du capital naturel						l'atelier CECN de novembre 2019 durant lequel ils ont été sensibilisés à la CECN. <ul style="list-style-type: none"> <li>• 03 groupes d'experts locaux mis en place pour partager les expériences, mise à disposition de données locales, validation des produits générés, etc.</li> <li>• 35 personnes supplémentaires formées lors de l'atelier AFRIK'ENCA avec l'OSS</li> </ul> - Progrès l'indicateur : 70%	
Nombre de documents de projets ou de textes qui mentionnent les Rapports Harmonisés	0	0	10 (2023)	05 (2023)	- Plusieurs campagnes IMET déjà réalisées, en attente analyse des données IMET et production de rapports harmonisés et leur mise en ligne dans l'OBAPAO - Progrès réalisé = 25%	Copie des documents disponibles sur le portail. Rapport de suivi.	
Nombre d'indicateurs dans le MRC-GIE sur l'efficacité de gestion	0	0	1 (2023)		- Cadre harmonisé de coordination de l'intégration des AP disponible et en attente d'adoption par le Conseil des Ministres environnement de l'UEMOA d - Progrès réalisé = 55%	Cadre de suivi du MRC-GIE disponible sur le Portail.	
Nombre de pays qui partagent leurs données	0	0	10 (2023)		- En attente de l'adoption du cadre harmonisé devant entériner sa mise en application - Valeur actuelle = valeur de référence	Rapport d'activité du Portail	



	Nombre d'AP qui utilisent l'IMET ou EoH	30	30	30 (2023)		<ul style="list-style-type: none"> <li>- 16 acteurs de la région formés à l'outil IMET.2 en mars 2021</li> <li>- 21 personnes (dont 2 femmes) supplémentaires issues des paysages du complexe WAP ont bénéficié d'un recyclage sur l'IMET.2</li> <li>- IMET réalisé au niveau de 11 paysages de mise en œuvre du PAPBio.</li> <li>• Taux de progrès estimé : 37%</li> </ul>	Base de données IMET sur le Portail	
--	---	----	----	-----------	--	---	-------------------------------------	--

Résultat	Indicateurs		Valeur de référence	Cible (date initiale)	Cible (date revue)	Estimation des progrès vers l'atteinte des cibles	Sources et moyens de vérifications	Hypothèses
R5 : Les expériences et connaissances et compétences sont échangées et capitalisées au niveau territorial, national et régional.	Evidence de la mise en place d'un hub virtuel qui fonctionne effectivement comme un espace de collaboration et d'échanges virtuels entre les acteurs de la conservation et gestion des aires protégées	0	0	1 (2021)	1 (2023)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Hub virtuel disponible</li> <li>- 07 animations virtuelles des membres du dispositif régional AP déjà organisées</li> <li>- Espace de collaboration virtuelle et documentation disponibles à travers le hub</li> </ul> Progrès estimé : 85%	Contenu du hub accessible et vérifiable à travers son site www ou travers le Portail web de l'observatoire  Rapports des rencontres virtuelles  Contenus en ligne émergent des échanges entre membres de la communauté de pratique	Conflit d'intérêt entre les parties prenantes  Conflit d'intérêt entre les parties prenantes
	Evidence de la mise en place et fonctionnement d'une communauté de pratique sur la conservation et la gestion des aires protégées constituée des acteurs clés qui se rencontreront virtuellement à travers	0	0	1 (2023)		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Hub virtuel disponible et en cours d'intégration à l'OBAPAO</li> <li>- 07 animations virtuelles déjà organisées</li> <li>- 02 ateliers régionaux en présentiel du dispositif organisés</li> </ul> Progrès estimé : 65%	Liste des membres de la communauté de pratique  Rapports des rencontres virtuelles et physiques  Contenus en ligne émergent des échanges entre membres de la communauté de pratique	Baisse de l'insécurité (terrorisme) dans la région  Contexte socio politique favorable dans les pays cibles  Engagement des acteurs de la lutte

le hub et physiquement à travers des réunions et visites d'échanges							
Nombre de membres de la communauté de pratique formés et accompagnés dans la capitalisation et à la formulation des récits pour le contenu en ligne du hub	0	0	20 (2021)			- 27 acteurs de la région formés sur la capitalisation et la formulation de récits en novembre 2020 - Le dispositif d'accompagnement des acteurs formés en place et 07 articles de bonnes pratiques déjà publiés sur le site PANORAMA, PAPACO.org ; etc.  Taux de progrès : 135% (accompagnement en continu durant le projet)	Rapports de formation et accompagnement
Nombre de guides de promotion de bonnes pratiques publiés et diffusés	0	0	3 (2022)	3 (2023)		- 02 guides de bonnes pratiques produits et disponibles (en phase de relecture par éditeur + infographie et impression) - Taux de progrès estimé : 65%	Guides publiés et diffusés
Nombre d'ateliers régionaux thématiques d'échanges d'expériences, de leçons et de formulation de recommandations en vue d'améliorer les pratiques de conservation et de gestion durable	0	0	≥3 (2022)	≥3 (2023)		- 1 <sup>er</sup> atelier organisé à Niamey en novembre 2021 (communiqué final + recommandations) Progrès réalisé : 35%	Rapports d'ateliers  Document synthèse des recommandations
Nombre de voyages d'échanges et d'apprentissage organisés	0	0	5 (2022)	5 (2023)		- Valeur actuelle = valeur de référence	Rapports d'activités
Nombre d'acteurs clés	0	0	50 (2022)	50 (2023)		- Valeur actuelle = valeur de référence	Rapports d'activités

	de la conservation dans la région ayant pris part aux voyages d'échanges et d'apprentissage (10% de femmes)					de référence	
	Nombre de cadres (niveau Master, Doctorat et DU) formés en gestion des aires protégées (5% de femmes)	240	240	352 (2023)	352 (2023) (soit 112 cadres supplémentaires dont DU= 20 personnes 4formations = 80 ; Master: 30 bourses ; Doctorat = 02 bourses ;	- 24 bourses de niveau Master déjà attribuées (sur 30 prévues) - 02 bourses de Doctorat attribuées (sur 02) - 05 éditions de DU organisées (94 personnes formées) • Progrès estimé : 110%	Certificats et diplômes délivrés
	Nombre de pays/réseaux qui disposent de référentiels métiers Profil 1	0	0	2 réseaux WAP, RAMPAO) (2023)	2 réseaux (WAP, RAMPAO) (2023) Et pays AO	- Référentiels métiers Eco-gardes Profil 1 établi pour l'ensemble des pays de l'Afrique de l'Ouest (y compris les 2 réseaux WAP et RAMPAO) et validés lors d'un atelier virtuel organisé en décembre 2020 - Progrès estimé : 100%	Rapports d'activités Rapports de formation
	Nombre de formations pour écogardes reconnues régionalement	0	0	1 (2023)		- 03 curricula de formation pour écogardes disponibles (Tronc commun, spécialités « Savanes – Zones arides » et « Mer – Littoral – Zones humides ») • Progrès estimé : 300%	Un mécanisme de reconnaissance de la formation est validé au CdS-R
	Nombre d'écogardes formés	0	0	+100 (2023)		- 42 écogardes issus de l'espace RAMPAO (Sénégal, Guinée, Guinée Bissau, Mauritanie) en cours de formation au centre de Dalaba	Certificats délivrés

						(Sénégal) de mars à août 2022		
						• Progrès estimé : 42%		

Résultat	Indicateurs		Valeur de référence	Cible (date initiale)	Cible (date revue)	Estimation des progrès vers l'atteinte des cibles	Sources et moyens de vérifications	Hypothèses
R6 : La coopération en matière de lutte contre la criminalité environnementale est renforcée et la sécurité des zones de conservation assurée	Evidence de la mise place et de fonctionnement d'un système régional d'information régionale sur la criminalité environnementale opérationnel	0	0	1 (2021)	1 (2023)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Système d'Information sur la Criminalité Environnementale (SICE) est disponible et intégré à l'OBAPAO. Le SICE est systématiquement présenté aux participants des ateliers de mise en réseau des acteurs engagés dans la LCE pour amendement et engagement.</li> <li>- Protocole de partage de données sur la criminalité environnementale également préparé et en diffusion auprès des administrations nationales en charge du contrôle et de la surveillance de la criminalité liée aux espèces sauvages (Eaux &amp; Forêts, Douanes, Police, Justice, etc.) pour signature et partage de données</li> <li>- Progrès estimé : 72%</li> </ul>	Rapport CEDEAO/UEMOA  Textes officiels de reconnaissance officielle de la mise en place du système régional d'information régionale sur la criminalité environnementale  Rapports techniques	Baisse de l'insécurité (terrorisme) dans la région  Contexte socio politique favorable dans les pays cibles  Engagement des acteurs de la lutte

	Nombre de professionnels issus des forces de police et des magistrats spécialisés formés (10% de femmes)	0	0	≥100 (2023)		- 101 professionnels (dont 18 femmes) issus des Eaux & Forêts, Police, Magistrat, etc. formés à mai 2022 • Progrès estimé : 101%	Rapports de formation Rapports d'activités	
	Nombre de structures de la chaîne de contrôle ayant vu leurs capacités renforcées (Services étatiques ou non engagés dans la lutte contre la criminalité)	0	0	5 (2023)		- Mission d'audit institutionnel réalisée dans les pays ciblés et identification des champions et de leurs besoins en renforcement opérationnel - Acquisition des équipements et remise officielle aux bénéficiaires - Progrès estimé : 100%	Rapports d'activités	
	Nombre d'instruments juridiques mis en place pour harmoniser les cadres légaux	0	0	≥1(2023)		- Livrables de la mission dont instrument juridique communautaire validés techniquement au niveau de la région en sept.22. En attente de l'adoption de l'instrument communautaire par Conseil des Ministres environnement de l'UEMOA - Progrès estimé : 70%	Rapport CEDEAO UEMOA  Communiqué d'adoption par le Conseil des Ministres par la CEDEAO et l'UEMOA des propositions d'harmonisation ou de de cadre législatif	
	Nombre d'espèces dont le risque d'extinction a diminué.	0	0	6 (2023)		- 04 subventions accordées pour la conservation ex-situ et/ou translocation de 08 espèces menacées - 02 bourses de recherches doctorales engagées sur la conservation de 02 espèces menacées supplémentaires.	Rapports annuels des bénéficiaires, news reports	

						- 10 espèces dont le statut de conservation sera amélioré  - Taux de réalisation de l'activité estimé :75%		
	Nombre de centres dont la capacité et l'expertise en matière de conservation ex-situ et de translocation des espèces se sont améliorées grâce au projet	0	0	2 (2021)	4 (2023) (04 subventions disponibles)	- 04 subventions accordées à 04 centres de conservation ex-situ et translocation - Progrès estimé : 75%	Rapports d'activités  Données comptables et administratives d'acquisition et mise à disposition d'équipement	
	Nombre de recherches de niveau doctoral complété	0	0	2 (2022)	2 (2023)	- 02 bourses de recherche doctorale attribuées - Progrès estimé : 70%	Rapports de recherche	
	Nombre de réunions sur la conservation en captivité	0	0	≥4 (2021)	≥4 (2023)	- Valeur actuelle = valeur de référence	Rapports d'activités  Rapports de réunions	

Résultat	Indicateurs		Valeur de référence	Cible (date initiale)	Cible (date revue)	Estimation des progrès vers l'atteinte des cibles	Sources et moyens de vérifications	Hypothèses
R7 : Suivi du programme PAPBio	Nombre de sessions de formations organisées pour appuyer techniquement les partenaires en matière de Suivi-évaluation du PAPBio	0	0	3 sessions de formation (2023)		- 1 session d'échange virtuelle organisée en présence des consultants chargés du développement du système de suivi-évaluation du PAPBio pour recueillir les besoins des opérateurs PAPBio et fournir les premiers accompagnements - Un atelier virtuel de validation du système de suivi-évaluation par les opérateurs PAPBio tenu en avril 2021 à la suite du	Rapports d'activités	Baisse de l'insécurité (terrorisme) dans la région  Contexte socio politique favorable dans les pays cibles  Engagement des acteurs

					premier exercice de remplissage du système par l'ensemble des opérateurs - un atelier de revue du cadre commun organisé en octobre 2021 avec l'ensemble des opérateurs PAPBio - Progrès estimé : 100%		
Nombre de sessions de coaching organisées pour appuyer techniquement les partenaires en matière de Suivi-évaluation du PAPBio	0	0	30 sessions de coaching (2023)		- 3 sessions de groupes ont été organisées pour le coaching des chargés de suivi évaluation de la composante 1 du PAPBio. - Des coaching individuels aux partenaires techniques ont été faits soit 20 sessions de coaching individuel - Progrès estimé : 67%	Rapports d'activités	
Disponibilité d'une base de connaissance/données sur les progrès, résultats et impacts du projet	0	0	1 (2021)		- Existence du cadre logique du projet mis à jour et renseigné régulièrement pour le suivi des progrès, résultats et impacts du PAPBio - Disponibilité d'un cadre de suivi par projet PAPBio (renseignement régulier) - 04 rapports de suivi des progrès dans la mise en œuvre des projets du PAPBio établis (en novembre 2020, juin et novembre 2021 et juin 2022 respectivement) - Prochain rapport consolidé de progrès du PAPBio prévu pour décembre 2022 - Progrès estimé : 100%	Rapports d'avancement des partenaires de mise en œuvre du PAPBio  Rapports consolidés de progrès  Données et rapports d'évaluation et de suivi  Les analyses diverses de l'avancement, réalisations et impacts du PAPBio	

Le programme PAPBio est suivi de manière effective	0	0	1 (2019)	1 (2020)	- Cadre logique commun du PAPBio mis à jour et disponible - Cadre harmonisé de suivi établi et mis à jour régulièrement - Progrès estimé : 100%	Document de cadre logique commun agréé par les partenaires de mise en œuvre des projets du PAPBio
Les impacts socio-économiques du programme PAPBio sont démontrés	0	0	1 (2023)		- Outil de mesure des impacts socio-économiques du PAPBio + son protocole d'utilisation développés par une mission de consultance - - Rapport sur la situation de référence socio-économique des paysages de mise en œuvre du PAPBio disponible - Progrès estimé : 50%	Rapport de l'étude d'impact
Nombre de CdS-R	0	4	4 (2023)		- 02 CdS-R organisés (novembre 2020 et décembre 2021) - Progrès estimé : 50%	Rapports de réunions du CdS-R
Disponibilité d'un cadre et outils communs de suivi-évaluation du PAPBio été validés par les agences et partenaires des projets du programme	0	0	1 (2019)	1 (2021)	- Système de suivi-évaluation développé avec l'appui d'une consultance externe de manière concertée avec l'ensemble des opérateurs PAPBio - Le cadre et les outils communs de suivi-évaluation sont disponibles (validés lors d'un atelier virtuel en avril 2021 avec les acteurs de la C1). - Progrès estimé : 100%	Document de cadre logique commun agréé par les partenaires de mise en œuvre des projets du PAPBio



<Veuillez énumérer tous les marchés (travaux, fournitures, services) de plus de 60 000 EUR attribués pour la mise en œuvre de l'action pendant la période de référence, en indiquant, pour chacun d'eux, le montant, le nom du titulaire et en fournissant une brève description de la manière dont il a été sélectionné.>

Durant la présente période de rapportage, aucun marché de plus de 60 000 EUR n'a été attribué.

#### 2.4. Plan d'action mis à jour pour les futures activités du projet<sup>5</sup>

Le tableau ci-joint présente la planification opérationnelle annuelle pour le premier semestre 2023 (en attendant l'accord formel d'une éventuelle extension).

Tableau 6 : Planification opérationnelle pour l'année 2023

Année 2023													
Activité	Semestre 1						Semestre 2						Organisme de mise en œuvre
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
Exécution A4.1 : <b>Créer un dispositif/cadre régional opérationnel de coordination de gestion et de suivi des AP</b>													UICN
• Mise en œuvre de la mission de définition du dispositif régional (OK)													UICN
• Organisation de la réunion régionale d'adoption et de validation de l'option du dispositif émergeant à l'issue de la mission de consultation (OK)													UICN
• Organisation de la réunion de validation et adoption du dispositif opérationnel proposé (OK)													UICN
• Appui au déploiement et à la mise en œuvre du dispositif régional dans la région													UICN
• Promotion du dispositif régional lors de conférences internationales/régionales													UICN
• Organisation d'une réunion régionale sur les aires protégées (réunion de coordination des aires protégées)													UICN
• Activités de communication et de visibilité du dispositif régional													
Exécution A4.2 : <b>Renforcer les mécanismes régionaux de conservation et gestion durable des écosystèmes côtiers</b>													PRCM, RAMP AO, CSE, UICN
• Appui PRCM à l'organisation du Forum 2020 et des side events de lancement des processus d'élaboration de l'Accord additionnel sur la Convention d'Abidjan axé sur les AMP et de la Stratégie Régionale AMP (OK)													PRCM, RAMP AO, CSE, UICN
• Appui au suivi de la mise en œuvre des projets terrain du RAMP AO et du CSE													RAMP AO, CSE, UICN
Exécution A4.3 : <b>Appuyer les mécanismes permettant d'effectuer un suivi de la gestion des Aires Protégées, de l'état de l'environnement et du changement climatique au niveau régional et national</b>													UICN

<sup>5</sup> Ce plan couvrira la période financière se situant entre le rapport intermédiaire et le prochain rapport.



<ul style="list-style-type: none"> <li>Préparation d'une session sur la CECN durant l'APAC et le "3rd Ecosystem Services Partnership Africa conférence, ESP2021) au Rwanda afin de disséminer les résultats du projet (OK)</li> </ul>																				VITO, UICN
<ul style="list-style-type: none"> <li>Publication sur la CECN par VITO</li> </ul>																				VITO, UICN
<ul style="list-style-type: none"> <li>Organisation d'une réunion technique + formation des acteurs de la région sur la CECN par VITO</li> </ul>																				VITO, UICN
<ul style="list-style-type: none"> <li>Etablissement du compte CECN du complexe WAP</li> </ul>																				VITO, UICN
<b>Exécution A4.6 : Développer un système de rapportage harmonisé utilisable par toutes les Aires protégées de la région</b>																				UICN
<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation des coaches IMET (OK)</li> </ul>																				UICN
<ul style="list-style-type: none"> <li>Remplissage des IMET / EoH</li> </ul>																				UICN
<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse statistique 1 des données IMET</li> </ul>																				UICN
<ul style="list-style-type: none"> <li>Atelier de validation du rapport de l'analyse statistique 1</li> </ul>																				UICN
<b>Exécution A5.1 : Renforcer les systèmes d'apprentissage partagés et les échanges d'expériences</b>																				UICN
<ul style="list-style-type: none"> <li>Développement/amélioration du hub virtuel</li> </ul>																				UICN
<ul style="list-style-type: none"> <li>Production/Impression de 02 guides de bonnes pratiques</li> </ul>																				UICN
<ul style="list-style-type: none"> <li>Organisation de 02 atelier régional thématique de partage d'expériences</li> </ul>																				UICN
<ul style="list-style-type: none"> <li>Publication de 05 success stories dans les média/radio/panorama/napa/site WCPA</li> </ul>																				UICN
<b>Exécution A.5.2 : Développer un curriculum et autres dispositifs de formation pour éco-gardes dans leurs pays respectifs, harmonisés au niveau régional</b>																				UICN
<ul style="list-style-type: none"> <li>Production de matériel de cours (contenu des modules des formations), sélection des centres de formation + formation des formateurs, proposition des modalités d'accréditation/certification des formations (OK)</li> </ul>																				UICN
<ul style="list-style-type: none"> <li>Organisation d'une réunion technique + réunion de décision pour la validation des modules produits (OK)</li> </ul>																				UICN
<ul style="list-style-type: none"> <li>Administration des formations (OK)</li> </ul>																				
<b>Exécution A5.3 : Mettre en place un cursus régional, (niveau Master, Doctorat), pour la formation de cadres dans les domaines de la gestion intégrée des aires protégées et du changement climatique</b>																				UICN
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre de la mission de mise à jour du DU-GAP et du Master-GAP (OK)</li> </ul>																				UICN
<ul style="list-style-type: none"> <li>Organisation d'une réunion de validation des modules et cursus de formation proposés par les consultants pour les mises à jour (OK)</li> </ul>																				UICN
<ul style="list-style-type: none"> <li>Organisation d'une réunion technique pour finaliser le contenu des modules (OK)</li> </ul>																				UICN
<ul style="list-style-type: none"> <li>Organisation de sessions de formation DU</li> </ul>																				UICN
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise à disposition des bourses de Master et suivi des boursiers</li> </ul>																				UICN





L'UICN basée dans la région sert d'interface institutionnelle pour la facilitation de la mise en œuvre des activités de VITO dans et au profit de la région. Ainsi, l'UICN facilite l'accès aux acteurs de la région ainsi que leur mobilisation pour les rencontres et échanges relatifs à la mise en place de la CECN en Afrique de l'Ouest. De plus, VITO et l'UICN tiennent des réunions régulières de suivi de leurs actions.

Cette situation traduit un climat propice au partenariat sur la base de relations efficaces de travail.

*3.2. Comment évaluez-vous les relations entre votre organisation et les autorités publiques dans les pays de l'action? Comment ces relations ont-elles affecté l'action?*

L'UICN a œuvré à la construction de relations fortes avec les autorités publiques des pays de mise en œuvre de l'action afin d'assurer une mise en œuvre efficace de l'action, l'optimisation des impacts attendus et l'appropriation sur le long terme des acquis qui en découleront. Ainsi, l'UICN met à profit son cadre de mobilisation multi-acteurs (union de membres incluant plusieurs Etats et gouvernements de la région) pour l'implication et la participation de ses partenaires et bénéficiaires étatiques à l'action et cela à travers diverses formes.

Le projet informe de manière officielle les autorités en charge de la gestion des AP dans chacun des pays concernés par les missions de consultance lancées. Ceci dans le but de présenter les objectifs des missions et les consultants commis, et exhorter les acteurs ciblés à une participation active aux phases de collecte d'informations.

Par ailleurs, les Autorités (Secrétaires généraux des Ministères de tutelle des AP, Directeurs Généraux et Directeurs en charge des AP) sont informées et invitées aux rencontres importantes (CdS-R, atelier d'adoption et validation du dispositif régional AP, etc.) organisées par le projet. Outre ces rencontres de haut niveau, les acteurs opérationnels (conservateurs, unités de gestion des AP, autres acteurs concernés, etc.) prennent également part aux activités (réunions techniques, réunions de mise en réseau des acteurs, formations, bénéficiaires d'appuis en équipement, communauté de pratiques, personnes enquêtées lors des missions de consultance, etc.) mises en œuvre par le projet. Le déploiement des activités du projet impliquant une diversité d'acteurs étatiques renforce en permanence les opportunités de collaboration avec les autorités publiques dans les pays de l'action.

Toutes ces situations de rencontres et/ou de collaborations avec les acteurs étatiques ont toujours été empreintes de bonnes dispositions à une collaboration constructive de la part des administrations publiques.

*3.3. Le cas échéant, décrivez vos relations avec toute autre organisation prenant part à la mise en œuvre de l'action:*

- Associé(s) (si existant)
- N/A
- Contractant(s) (si existant)

N/A

- Bénéficiaires finaux et groupes cibles

Les relations de collaboration avec les groupes cibles (gestionnaires des aires protégées, Départements ministériels chargés des AP, Organisations Inter Gouvernementales (UEMOA et CEDEAO), ONG et Associations, associations professionnelles et acteurs privés) et les bénéficiaires finaux (communautés et individus) ont été effectives au cours de cette année 3 de mise en œuvre du projet.

En effet, les gestionnaires des aires protégées et leurs autorités de tutelle sont systématiquement conviés aux rencontres organisées par l'action, dépendant du niveau de représentation ciblé. Leurs

participations et contributions sont sollicitées lors des missions de consultance et de la validation des livrables et produits qui en sont issus ; des enquêtes d'opinion en vue de l'établissement des situations de référence concernant les paysages de mise en œuvre du programme PAPBio ; etc.

Aussi, l'équipe du projet travaille en étroite collaboration avec les Commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA pour une mise en œuvre concertée de l'action. Les événements importants (CdS-R, atelier de validation des produits issus des missions de consultance, sélection définitive des bénéficiaires des appuis (bourses, subventions, etc. fournis par l'action) sont conjointement préparés avec l'UEMOA du fait de la proximité géographique notamment.

Par ailleurs, la Commission de l'UEMOA accueille une partie de l'équipe de projet (Expert en criminalité faunique ; Expert en systèmes d'informations politiques/SIG ; Expert en Gouvernance, politiques environnementales et biodiversité et Expert en intégration régionale des politiques environnementales) et cette situation contribue davantage au renforcement des synergies entre les 2 institutions.

De plus, les sessions de CdS-R du projet, organisées les 25 novembre 2020 et les 15 et 16 décembre 2021 ont été l'occasion de rencontrer physiquement ou virtuellement des représentants de communautés bénéficiaires du programme PAPBio. Du reste, diverses autres occasions (voyages d'échanges, réunions thématiques, etc.) devraient se présenter bientôt et permettre de tisser des relations fortes de collaboration avec ces groupes d'acteurs également.

- *Autres tiers concernés (incluant les autres donateurs, autres agences gouvernementales ou unités gouvernementales locales, ONG, etc.)*

L'action travaille étroitement avec le CSE, le PRCM et le RAMPAO, avec qui des conventions ont été signées et des subventions octroyées pour la mise en œuvre d'initiatives contribuant aux objectifs du projet Gouvernance régionale des aires protégées en Afrique de l'Ouest. Les relations sont également très constructives avec ces partenaires de mise en œuvre déjà identifiés dans le document de projet. Des rencontres régulières de suivi sont tenues avec ces partenaires.

Par ailleurs, la mise en œuvre des 04 subventions attribuées à des centres de conservation ex situ de la région (WAPCA, CREDI ONG, Nature Tropicale, SFC) constitue des opportunités de collaboration avec ces partenaires de terrain.

Les réunions de coordination des opérateurs du PAPBio ont substantiellement renforcé les relations de travail en réseau entre opérateurs du programme et le sentiment d'appartenance à un programme commun (construction de la « communauté PAPBio »).

#### *3.4. Le cas échéant, décrivez les liens et les synergies que vous avez mis en place avec d'autres actions*

Le projet PAPBioC2-Gouvernance travaille en étroite collaboration avec le projet BIOPAMA 2 bénéficiant également d'un financement de la Commission de l'UE. Les synergies d'action portent particulièrement sur la construction de complémentarités efficaces entre le dispositif régional des AP promu par la présente action et l'Observatoire régional pour la biodiversité et les AP (ainsi que les plateformes d'appui dont RRIS, etc.) prévu d'être opérationnalisés dans le cadre de BIOPAMA 2. Aussi, d'autres possibilités de synergie concernent les campagnes IMET, le système de rapportage harmonisé des données issues des campagnes IMET, etc. Les équipes de ces 2 initiatives travaillent en synergie et en complémentarité, afin d'offrir des outils efficaces de coordination, de suivi et d'appui à la prise de décision (dont politique notamment) informée à la région.

Les 2 actions financées dans le cadre de PAPBio (PAPBioC1-Mangrove et PAPBioC2-Gouvernance) et mises en œuvre par l'UICN travaillent également en parfaite intelligence et œuvrent à identifier des possibilités de synergie d'action dans leurs interventions. Les pistes de synergies à davantage consolider portent notamment sur la réalisation conjointe de campagnes IMET. Aussi, le projet déploie les campagnes IMET en collaboration et en complémentarité avec celles qu'envisage le projet PAPBio C1-Gestion des Mangroves.

De manière globale, l'action dans son processus de production des outils visant l'amélioration de la gestion des AP (dispositif régional, système harmonisé de suivi, communication et gestion des connaissances, cadre harmonisé de rapportage des données IMET, curricula de formation harmonisé au niveau de la région pour éco-gardes, etc.) collabore en synergie et complémentarité avec l'ensemble des projets PAPBioC1.

*3.5. Si votre organisation a reçu précédemment d'autres subventions de l'UE ayant comme objectif d'appuyer le même groupe cible, dans quelle mesure cette action a-t-elle pu renforcer/compléter la/les précédente(s)? (Énumérez toutes les subventions antérieures de l'UE pertinentes)*

L'UICN met actuellement en œuvre la 2<sup>e</sup> phase du programme BIOPAMA. Après une première phase davantage axée sur l'Afrique centrale, cette 2<sup>e</sup> phase connaît une mise en œuvre plus active en Afrique de l'Ouest. Ainsi, de nombreuses synergies (opérationnalisation en complémentarité du dispositif régional de coordination des AP d'Afrique de l'Ouest et de l'Observatoire régional pour la biodiversité et les AP ; appuis en équipement et services informatiques pour une opérationnalisation et utilité optimales de l'Observatoire ; synergies dans la collecte, l'analyse et la traduction en messages de plaidoyer des données et informations émanant des dispositifs de suivi des AP d'Afrique de l'Ouest ; etc.) se mettent déjà en place avec la présente action. Le projet PAPBioC2-Gouvernance vient ainsi compléter, voire renforcer, des initiatives entreprises par BIOPAMA 2 au profit des AP, et au final, du bien-être des communautés qui leur sont avoisinantes.

Un peu plus tôt, l'UICN, à travers son programme Aires Protégées, a également implémenté un projet intitulé « Amélioration de la gestion territoriale communale et intercommunale des ressources naturelles dans les communes riveraines du complexe WAP, GTRN - WAP » financé par l'UE dans le cadre du programme régional dénommé Programme d'Appui aux Parcs de l'Entente (PAPE), porté par la Commission de l'UEMOA. Comme cela a été initié par le projet GTRN – WAP, le projet PAPBioC2-Gouvernance va également contribuer à renforcer les acteurs (mise à jour des capacités techniques et opérationnelles, renforcement des cadres juridiques et/ou légaux liés à la gestion durable de la biodiversité et des AP, renforcement de la coopération en matière de lutte contre la criminalité environnementale etc.) du complexe WAP notamment afin qu'ils participent et puissent positivement influencer la gouvernance de ce complexe.

#### **4. Visibilité**

*Comment la visibilité de la contribution de l'UE est-elle assurée dans l'action ?*

Comme les années précédentes, les outils de communication et de visibilité développés dans le cadre de cette présente action au profit du PAPBio mettent en bonne place le logo de l'UE permettant ainsi de l'associer étroitement à l'action et d'assurer une bonne visibilité du projet et du bailleur. Ce logo est apposé sur les équipements acquis dans le cadre de cette action (dotations en équipement de lutte contre la criminalité environnementale acquises au profit des 5 champions par exemple). Il en est ainsi pour tous les autres outils de communication en élaboration (site web du PAPBio, Hub virtuel, etc.) ou produits



attendus (rapports, publications, documents de politique, etc.) ou événements à organiser/auxquels des membres de l'équipe du projet participent.

La mention « *Ce projet est cofinancé par l'Union européenne* » est apposée sur les outils de communication et de visibilité produits dans le cadre de l'action, à tous les événements organisés par le projet et/ou auxquels le projet est invité.

**La Commission européenne pourrait souhaiter publier les résultats des actions. Auriez-vous des objections à la publication de ce rapport sur le site Internet d'EuropeAid? Si tel est le cas, veuillez exposer vos objections.**

Il n'y a pas d'objection à la publication de ce rapport par la Commission européenne.

Nom de la personne de contact pour l'action: Arsene SANON

Signature: 

Lieu: Ouagadougou

Échéance prévue du rapport: 30 novembre 2022

Date d'envoi du rapport: 16 novembre 2022



## **Gestion durable de la Biodiversité et des Aires Protégées en Afrique de l'Ouest**

Le Programme PAPBio est financé par le 11<sup>e</sup> Fonds Européen de Développement.

